



AVIS DE CONVOCATION NOTICE OF MEETING

À tous les membres du conseil de la Municipalité de Chelsea, cet avis vous est par la présente donné par la soussignée Directrice générale que vous êtes convoqués à une séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 15 septembre 2026 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au 216, chemin d'Old Chelsea, à Chelsea.

L'ordre du jour est le suivant :

To all Council members of the Municipality of Chelsea, this notice is hereby given by the undersigned Director General that you are summoned to an ordinary Council sitting to be held Tuesday, September 15, 2026, at 7 p.m. in the Council chambers of the MRC des Collines-de-l'Outaouais, at 216 chemin d'Old Chelsea, in Chelsea.

The agenda is as follows :



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2026 – 19 h

AGENDA ORDINARY SITTING OF COUNCIL SEPTEMBER 15, 2026 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
- 2) RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT
- 3) PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD
- 4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2026 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD ON AUGUST 18, 2026
- 5) DÉPOT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS
 - a) Amendements budgétaires mensuels – Juillet 2026 / Monthly budget amendments – July 2026
 - b) Dépôt de la liste des comptes payés du 29 juillet 2026 au 25 août 2026 au montant de 2 717 506,89 \$ / Tabling of the list of accounts paid from July 29, 2026, to August 25, 2026, in the amount of \$2,717,506.89
 - c) Rapport synthèse des rencontres de districts du printemps 2026 – Version française / Summary report of the spring 2026 district meetings – French version
 - d) Rapport synthèse des rencontres de districts du printemps 2026 – Version anglaise / Summary report of the spring 2026 district meetings – English version

- e) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme pour la réunion ordinaire tenue le 8 juillet 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the minutes of the Planning Advisory Committee ordinary meeting held on July 8, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
- f) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques pour la réunion tenue le 29 juin 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.212 / Tabling of the minutes of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee meeting held on June 29, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.212
- g) Dépôt du rapport de consultation – Consultation publique du 31 août 2026 concernant le premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 / Tabling of the consultation report – Public consultation held on August 31, 2026, regarding the first draft by-law number 1393-26 – By-law amending the Zoning by-law number 1215-22 – Addition of C1 use subclasses to the zoning specifications schedule for the MIX-FP-9 Zone

6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

- a) Octroi d'un mandat d'accompagnement pour une demande d'aide financière / Awarding of a support mandate for a grant application

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

- a) Confirmation des travaux pour le Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération pour la réfection du chemin de la Rivière / Confirmation of work for the Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération for the reconstruction of chemin de la Rivière
- b) Dépôt d'une demande de financement dans le cadre du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) – Volet 2 : Réalisation de projets d'infrastructure d'eau pour le soutien à la croissance de l'offre de logements à la municipalité de Chelsea / Submission of a funding application under the Water Infrastructure Funding Program for Housing Development (FIERH) – Part 2 : Implementation of water infrastructure projects to support the growth of the housing supply in the municipality of Chelsea

6.5) MANDATS / MANDATES

6.6) DIVERS / VARIOUS

- a) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 462 000,00 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2026 / Concordance and short-term resolution relating to a bond loan in the amount of \$5,462,000.00 for October 9, 2026
- b) Autorisation de signer l'acte d'échange – Intersection du chemin Loretta et de la Voie verte 550-17-010932-190 / Authorization to sign the exchange deed – Intersection of chemin Loretta and la Voie verte 550-17-010932-190

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

- a) Embauche de Monsieur Thomas Labelle au poste de Responsable du service de l'environnement / Hiring of Mr. Thomas Labelle as Environmental Department Manager

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

- a) Dérogation mineure – Implantation d’une remise dans la marge latérale droite – 71, chemin Cabot – District électoral 6 / Minor exemption – Siting of a shed in the right-side setback – 71 chemin Cabot – Electoral district 6
- b) Dérogation mineure – Implantation d’une remise dans la marge latérale droite – 27, chemin Cabot – District électoral 6 / Minor exemption – Siting of a shed in the right-side setback – 27 chemin Cabot – Electoral district 6

7.2) PLANS D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

- a) Plan d’implantation et d’intégration architecturale – Agrandissement d’une habitation unifamiliale jumelée – 316, chemin Ladyfield – District électoral 6 / Site Planning and Architectural Integration Program – Addition to a semi-detached single-family dwelling – 316 chemin Ladyfield – Electoral district 6
- b) Plan d’implantation et d’intégration architecturale – Résidence unifamiliale isolée – 60, chemin de Lamoille – District électoral 6 / Site Planning and Architectural Integration Program – Detached single-family dwelling – 60 chemin Lamoille – Electoral district 6

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D’OCCUPATION D’UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING

7.5) RÈGLEMENTATION / LEGISLATION

- a) Adoption du second projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d’usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 / Adoption of second draft by-law 1393-26 – By-law amending the Zoning by-law number 1215-22 – Addition of C1 use subclasses to the zoning specifications schedule for the MIX-FP-9 Zone
- b) Adoption du règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22 – Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats / Adoption of by-law number 1388-26 – By-law amending zoning by-law number 1215-22 – Provisions regarding the protection of Meech creek as a habitat connectivity corridor

7.6) DIVERS / VARIOUS

8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY

10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

- a) Nomination d’un membre au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Monsieur Herve Lemaire / Appointment of a Member to the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Mr. Herve Lemaire

11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

12) LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT OF THE SITTING

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 11^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.


Claudine Lacasse
Directrice générale



ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DU 15 SEPTEMBRE 2026 – 19 h

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
SEPTEMBER 15, 2026 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2026 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD ON AUGUST 18, 2026**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
 - a) Amendements budgétaires mensuels – Juillet 2026 / Monthly budget amendments – July 2026
 - b) Dépôt de la liste des comptes payés du 29 juillet 2026 au 25 août 2026 au montant de 2 717 506,89 \$ / Tabling of the list of accounts paid from July 29, 2026, to August 25, 2026, in the amount of \$2,717,506.89
 - c) Rapport synthèse des rencontres de districts du printemps 2026 – Version française / Summary report of the spring 2026 district meetings – French version
 - d) Rapport synthèse des rencontres de districts du printemps 2026 – Version anglaise / Summary report of the spring 2026 district meetings – English version
 - e) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme pour la réunion ordinaire tenue le 8 juillet 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.204 / Tabling of the minutes of the Planning Advisory Committee ordinary meeting held on July 8, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
 - f) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques pour la réunion tenue le 29 juin 2026 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.212 / Tabling of the minutes of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee meeting held on June 29, 2026, and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.212
 - g) Dépôt du rapport de consultation – Consultation publique du 31 août 2026 concernant le premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 / Tabling of the consultation report – Public consultation held on August 31, 2026, regarding the first draft by-law number 1393-26 – By-law amending the Zoning by-law number 1215-22 – Addition of C1 use subclasses to the zoning specifications schedule for the MIX-FP-9 Zone
- 6) **SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**
 - 6.1) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

- a) Octroi d'un mandat d'accompagnement pour une demande d'aide financière / Awarding of a support mandate for a grant application

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

- a) Confirmation des travaux pour le Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération pour la réfection du chemin de la Rivière / Confirmation of work for the Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération for the reconstruction of chemin de la Rivière
- b) Dépôt d'une demande de financement dans le cadre du programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) – Volet 2 : Réalisation de projets d'infrastructure d'eau pour le soutien à la croissance de l'offre de logements à la municipalité de Chelsea / Submission of a funding application under the Water Infrastructure Funding Program for Housing Development (FIERH) – Part 2 : Implementation of water infrastructure projects to support the growth of the housing supply in the municipality of Chelsea

6.5) MANDATS / MANDATES

6.6) DIVERS / VARIOUS

- a) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 462 000,00 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2026 / Concordance and short-term resolution relating to a bond loan in the amount of \$5,462,000.00 for October 9, 2026
- b) Autorisation de signer l'acte d'échange – Intersection du chemin Loretta et de la Voie verte 550-17-010932-190 / Authorization to sign the exchange deed – Intersection of chemin Loretta and la Voie verte 550-17-010932-190

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

- a) Embauche de Monsieur Thomas Labelle au poste de Responsable du service de l'environnement / Hiring of Mr. Thomas Labelle as Environmental Department Manager

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

- a) Dérogation mineure – Implantation d'une remise dans la marge latérale droite – 71, chemin Cabot – District électoral 6 / Minor exemption – Siting of a shed in the right-side setback – 71 chemin Cabot – Electoral district 6
- b) Dérogation mineure – Implantation d'une remise dans la marge latérale droite – 27, chemin Cabot – District électoral 6 / Minor exemption – Siting of a shed in the right-side setback – 27 chemin Cabot – Electoral district 6

7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS

- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée – 316, chemin Ladyfield – District électoral 6 / Site Planning and Architectural Integration Program – Addition to a semi-detached single-family dwelling – 316 chemin Ladyfield – Electoral district 6
- b) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Résidence unifamiliale isolée – 60, chemin de Lamoille – District électoral 6 / Site Planning and Architectural Integration Program – Detached single-family dwelling – 60 chemin Lamoille – Electoral district 6

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

7.4) PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF

- 7.5) CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING
RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
- a) Adoption du second projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 / Adoption of second draft by-law 1393-26 – By-law amending the Zoning by-law number 1215-22 – Addition of C1 use subclasses to the zoning specifications schedule for the MIX-FP-9 Zone
 - b) Adoption du règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22 – Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats / Adoption of by-law number 1388-26 – By-law amending zoning by-law number 1215-22 – Provisions regarding the protection of Meech creek as a habitat connectivity corridor
- 7.6) DIVERS / VARIOUS**
- 8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**
- 9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE /
PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**
- 10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION,
SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**
- a) Nomination d'un membre au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières – Monsieur Herve Lemaire / Appointment of a Member to the Community Life and Cemeteries Advisory Committee – Mr. Herve Lemaire
- 11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**
- 12) LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller ,
appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que l'ordre du
jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté.

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 18 AOÛT 2026**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller _____ ,
appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le procès-
verbal de la séance ordinaire du 18 août 2026 soit et est par la présente adopté.

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 18 août 2026 à 19 h au Centre communautaire de Farm Point (331 chemin de la Rivière, Chelsea, QC J9B 2M6).

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Marie-Claude Renaud, Susan Young et Rita Jain, et les conseillers Dominic Labrie, Greg McGuire et Donald Déry, sous la présidence du Maire Brian Nolan.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Mme. Claudine Lacasse, Directrice générale et Mme Marie-Pier Drolet, Conseillère en communication numérique et en graphisme.

Une période de question fut tenue, laquelle a duré environ 1 heure et 13 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 06.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

244-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette séance, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

245-26

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 7 JUILLET 2026**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Susan Young, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026 soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

246-26

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 14 JUILLET 2026**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2026 soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE
COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES POUR LA RÉUNION TENUE LE 28
MAI 2026 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES
MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.205**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
POUR LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 3 JUIN 2026 ET QUE CE
DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE
CODE DE CLASSIFICATION 114.204**

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES MENSUELS – JUIN 2026

**DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 24 JUIN 2026 AU 28 JUILLET
2026 AU MONTANT DE 825 963,06 \$**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE CONSULTATION – CONSULTATION PUBLIQUE DU
10 AOÛT 2026 CONCERNANT LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS
1391-26 ET 1388-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-
22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES
ET DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU RUISSEAU MEECH
COMME TERRITOIRE DE CONNECTIVITÉ DES HABITATS**

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

**AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1393-26**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-
22 – AJOUT DE SOUS-CLASSES D'USAGE DE LA CLASSE C1 À LA
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE MIX-FP-9**

La conseillère Rita Jain donne avis de motion, présente et dépose le premier projet de règlement portant le numéro 1393-26 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 » et que lors d'une séance du conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

L'objectif du présent règlement est de modifier la grille des spécifications applicable à la zone MIX-FP-9 du secteur de Farm Point afin d'y autoriser les sous-classes d'usage C1-8 « Aires de bureaux partagés et lieux apparentés », C1-10 « Services médicaux et soins de santé » et C1-11 « Cliniques vétérinaires pour petits animaux domestiques et services de toilettage », de manière à permettre l'ensemble des usages de la classe C1.

Rita Jain

247-26

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ABRASIFS ROUTIERS
POUR LA SAISON HIVERNALE 2026-2027**

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abrasifs routiers 5-10 net pour la saison hivernale 2026-2027;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 5 août 2026:

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

247-26 (suite)

SOUMISSIONNAIRES	PRIX UNITAIRE (\$/TM, avant taxes)	PRIX TOTAL pour 4 000 tonnes (taxes incluses)
Construction DJL inc.	21,90 \$	100 718,10 \$
Amrize inc.	18 \$	82 782 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la Amrize inc. est la plus basse conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE les achats d'abrasifs routiers seront payés par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Susan Young, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil octroie le contrat pour la fourniture de 4 000 tonnes d'abrasifs routiers 5-10 net pour la saison hivernale 2026-2027, au montant de 82 782 \$, incluant les taxes, à la compagnie Amrize inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-330-00-621 (Pierre, concassé, gravier) pour l'année 2026 et le solde de cet engagement sera budgété en 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

248-26

CONFIRMATION DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF — VÉLOCE III 2020-2021

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsa a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif Véloce III 2020-2021, dossier numéro TRE26733;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

248-26 (suite)

ATTENDU QUE seules les dépenses admissibles effectuées après la date de dépôt de la demande d'aide financière, sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux préparatoires confirmés par la ministre sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés d'avril 2020 à décembre 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre :

- les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);
- la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);
- des photos des travaux réalisés;
- le résultat relatif aux indicateurs suivants : nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liée aux travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Monsieur Aziz Lahssaini, directeur des finances et trésorier, et Monsieur Reda El Aouni, coordonnateur des travaux publics, sont dûment autorisés à signer tout document ou toute entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

249-26

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QU'EN vertu des articles 1022 et 1023 du *Code municipal du Québec* et articles 511 et 513 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la Municipalité se doit de préparer une liste des immeubles pour lesquels un processus de vente pour défaut de paiement de taxes sera entrepris;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

249-26 (suite)

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais procédera à la vente de ces immeubles le 3 décembre 2026;

ATTENDU QUE d'ici le 3 décembre 2026, les immeubles ayant fait l'objet de paiement couvrant la période prescrite seront retirés de cette liste;

ATTENDU QUE cette liste des immeubles est annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil et le Trésorier entreprennent les procédures requises et donnent instruction à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de vendre, lors de sa séance de vente pour défaut de paiement de taxes du 3 décembre 2026, les immeubles de la Municipalité de Chelsea dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-120-00-412 (honoraires professionnels – services juridiques).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250-26

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 1038 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 249-26, certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'autoriser des représentants municipaux à enchérir et acquérir certains de ces immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

250-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que le conseil désigne Madame Josiane Rollin, coordonnatrice des finances, et en l'absence de celle-ci, Madame Manon Proulx, directrice adjointe du service des finances, à enchérir des immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea lors de la mise en vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui se tiendra le 3 décembre 2026 au Centre Meredith, et ce, jusqu'à concurrence du montant des taxes, en capital, intérêts et frais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251-26

DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DE TAXES – CORPORATION D'HABITATION DE CHELSEA – IMMEUBLE SITUÉ AU 327, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE la Corporation d'habitation de Chelsea a soumis, le 15 juillet 2026, à la Commission municipale du Québec, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 327, chemin de la Rivière, à Chelsea;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec a transmis cette demande à la Municipalité de Chelsea pour consultation, dans le dossier CMQ-72622-001, et que la Municipalité dispose d'un délai de 90 jours pour transmettre son opinion à la Commission;

ATTENDU QUE la Municipalité soutient financièrement la Corporation d'habitation de Chelsea par l'entremise de plusieurs résolutions adoptées dans le cadre du programme AccèsLogis, notamment les résolutions 102-21, 93-22, 84-23, 167-23 et 345-25, ainsi que du règlement numéro 1257-23;

ATTENDU QUE, considérant l'ensemble des engagements financiers déjà consentis par la Municipalité en soutien à la Corporation d'habitation de Chelsea, il est opportun de ne pas s'opposer à la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes présentée auprès de la Commission municipale du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea confirme qu'il ne s'oppose pas à la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes déposée par la Corporation d'habitation de Chelsea auprès de la Commission municipale du Québec pour l'immeuble situé au 327, chemin de la Rivière, à Chelsea, dans le dossier CMQ-72622-001.

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

251-26 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente résolution soit transmise à la Commission municipale du Québec, à l'adresse taxes@cmq.gouv.qc.ca, afin de faire connaître officiellement la position de la Municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

252-26

AUTORISATION DE SIGNER LA TRANSACTION 550-05-016353-248 / SAI-Q-276279-2407

ATTENDU QUE la Société 9747745 Canada inc. (ci-après la « Société ») est visée par un avis d'expropriation dans le dossier portant le numéro SAI-Q-276279-2407 du Tribunal administratif du Québec (ci-après le « TAQ »), relativement aux lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

ATTENDU QUE le transfert de propriété desdits lots a déjà été effectué en faveur de la municipalité pour la future école primaire francophone;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea et la Société souhaitent mettre fin au litige relatif à l'indemnisation d'expropriation, de façon mutuellement avantageuse, au moyen d'une transaction au sens des articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec* (la « Transaction »);

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'autoriser Madame Claudine Lacasse, Directrice générale à signer ladite transaction au nom de la Municipalité de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil autorise Madame Claudine Lacasse à signer la transaction pour mettre fin au litige.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directeur des finances et trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

253-26

**NOMINATION DE MONSIEUR ÉRIC BOULIANE AU POSTE DE PRÉPOSÉ
À L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE le 6 juillet 2026, la Municipalité affichait un poste permanent de préposé à l'entretien des infrastructures;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection étaient unanimes à recommander la candidature interne de monsieur Éric Bouliane pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que, sur la recommandation du chef de division des infrastructures et de la responsable des ressources humaines, Ghislaine Grenier, Monsieur Éric Bouliane soit nommé à titre d'employé permanent au poste de Préposé à l'entretien des infrastructures à compter du 10 août 2026, rémunéré selon la grille salariale des employés syndiqués.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

254-26

**DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE DROITE ET LARGEUR DU
TROTTOIR – 141, CHEMIN MARC-AURÈLE-FORTIN – DISTRICT
ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme étant le lot 6 164 238 du cadastre du Québec, également désigné comme le 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de permettre l'aménagement d'un trottoir en pavé perméable d'une largeur de 2,12 m situé à 0 m de la ligne latérale droite du terrain au lieu d'une largeur maximale de 1 m (article 7.1.1) ainsi qu'une distance minimale de 0,5 m des lignes latérales (article 4.2.4), afin de permettre l'accès aux bacs de matières résiduelles et de faciliter l'accès à la cour arrière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) de ne pas accorder la présente demande à l'égard du plan soumis;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

254-26 (suite)

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, fut donné le 19 juin 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

ATTENDU QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2026, le conseil a accordé en partie la demande de dérogation mineure en autorisant un trottoir d'une largeur maximale de 1,5 m, mais qu'il ne s'est pas prononcé sur la portion de la demande visant la distance minimale de la ligne latérale droite;

ATTENDU QU'IL y a lieu de compléter la résolution afin que le conseil municipal se prononce sur la portion de la demande relative à la distance minimale de la ligne latérale droite du terrain;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, a de nouveau été donné le 17 juillet 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et que le conseil recevrait les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public a été transmise, par courtoisie, aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Donald Déry et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

- accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 238 du cadastre du Québec, également connu comme étant le 141, chemin Marc-Aurèle-Fortin, en partie, afin de permettre l'aménagement d'un trottoir en pavé perméable d'une largeur maximale de 1,5 m alors que le Règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une largeur maximale de 1 m pour les trottoirs (article 7.1.1).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20016, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

255-26

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –
MODIFICATION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR D'UNE MAISON
UNIFAMILIALE JUMELÉE – 137, CHEMIN DU RELAIS – DISTRICT
ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 193 654 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 137, chemin du Relais, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'autoriser la modification du revêtement extérieur d'une section de la façade avant ainsi que de la façade latérale d'une maison unifamiliale jumelée;

ATTENDU QUE le revêtement de bois actuellement en place serait remplacé par un revêtement métallique texturé imitant le bois, permettant ainsi de préserver l'apparence d'origine de la façade;

ATTENDU QUE le revêtement devra être conforme aux critères du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 8 juillet 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain, et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22, un PIIA, sur le lot 6 193 654 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 137, chemin du Relais, afin d'autoriser la modification du revêtement extérieur d'une section de la façade avant ainsi que de la façade latérale d'une maison unifamiliale jumelée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente autorisation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits à la demande 2026-20020, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

256-26

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –
ENSEIGNES ATTACHÉES – 1703-1711, ROUTE 105 – DISTRICT
ÉLECTORAL 5**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 5 636 315 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 1703-1711, route 105, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'autoriser l'installation de deux enseignes attachées pour le Yuzu Sushi;

ATTENDU QUE l'enseigne principale attachée, d'une dimension de 1,22 m × 3,05 m, pour une superficie totale de 3,72 m², est proposée sur la façade avant du bâtiment, face au stationnement. Celle-ci serait fabriquée en panneau d'alupanel peint en noir et comporterait un lettrage orange en PVC portant l'inscription « YUZU – sushi »;

ATTENDU QU'une deuxième enseigne attachée, d'une dimension de 0,76 m × 2,44 m, pour une superficie totale de 1,86 m², est proposée sur la façade arrière du bâtiment, donnant sur la route 105. À l'instar de l'enseigne principale, elle serait fabriquée en panneau d'alupanel peint en gris et comporterait un lettrage orange en PVC portant l'inscription « YUZU – sushi »;

ATTENDU QUE les deux enseignes proposées seraient éclairées de l'intérieur;

ATTENDU QUE les enseignes proposées devront être conformes aux critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro 1218-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 8 juillet 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, avec conditions, en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Donald Déry, et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22, un PIIA, sur le lot 5 636 315 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 1707, route 105, afin d'autoriser l'installation de deux enseignes attachées pour le Yuzu Sushi.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente autorisation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits à la demande 2026-20018, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

257-26

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1391-26 – RÈGLEMENT
MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 1215 - 22 – DISPOSITIONS MODIFIANT LES MODES
D'ÉCLAIRAGE DES ENSEIGNES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme, l'apparence des constructions et de certains aménagements, dont les enseignes;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QU'IL est important d'assurer la préservation des paysages naturels et du caractère villageois de la municipalité;

ATTENDU QUE cette modification vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en limitant les nuisances associées à l'éclairage des enseignes;

ATTENDU QUE l'éclairage des enseignes peut contribuer à la dégradation de l'environnement nocturne et générer de la lumière intrusive sur les propriétés voisines, et qu'il est souhaitable de privilégier des modes d'éclairage favorisant la protection du ciel nocturne;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de sa séance du 3 juin 2026;

ATTENDU QUE le CCU a jugé opportun d'étendre à l'ensemble du territoire municipal l'approche déjà appliquée au secteur du Centre-village en matière d'éclairage des enseignes afin d'assurer une cohérence dans la préservation des paysages naturels, du caractère villageois et de l'environnement;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2026 et que le projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 10 août 2026;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

257-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Règlement numéro 1391-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Dispositions modifiant les modes d'éclairage des enseignes ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

258-26

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1393-26
– RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
1215-22 – AJOUT DE SOUS-CLASSES D'USAGE DE LA CLASSE C1 À
LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE MIX-FP-9**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser l'implantation de services de proximité et la diversification des activités dans le secteur de Farm Point;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 afin d'y ajouter les sous-classes d'usage C1-8 « Aires de bureaux partagés et lieux apparentés », C1-10 « Services médicaux et soins de santé » et C1-11 « Cliniques vétérinaires pour petits animaux domestiques et services de toilettage », permettant ainsi l'ensemble des usages de la classe C1 dans cette zone;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

258-26 (suite)

ATTENDU QUE la modification proposée au Règlement de zonage numéro 1215-22 est conforme au Plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea ainsi qu'au Schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de sa séance du 8 juillet 2026;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 août 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Marie-Claire Renaud et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation, tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

259-26

RÉSILIATION D'UNE SERVITUDE DE TOLÉRANCE – 23, CHEMIN DES ARTISANS – DISTRICT ÉLECTORAL 1

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution numéro 12-05 le 10 janvier 2005 accordant une dérogation mineure afin de permettre un agrandissement d'une habitation au lot 2 636 254 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 23, chemin des Artisans, à une distance de 7,6 mètres de l'emprise de l'ancienne voie ferrée au lieu de la marge de recul de 20 mètres alors applicable;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

259-26 (suite)

ATTENDU QUE cette résolution prévoyait notamment la création d'une servitude de tolérance (numéro 12 142 783) imposant certaines restrictions quant à l'utilisation de cet agrandissement, en raison de la possibilité envisagée à l'époque de la remise en service du corridor ferroviaire à des fins touristiques;

ATTENDU QUE les circonstances ayant justifié l'imposition de cette servitude ont évolué depuis son établissement, notamment en raison de l'abandon du projet de train touristique;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 a depuis été modifié et que la marge de recul minimale applicable est désormais de 4,5 mètres, de sorte que la dérogation mineure accordée en 2005 n'est plus nécessaire au regard de la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE la servitude de tolérance constitue désormais une restriction qui n'est plus justifiée par les objectifs ayant motivé son établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par la conseillère Susan Young et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- autorise la résiliation de la servitude de tolérance numéro 12 142 783 grevant la propriété au lot 2 636 254 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 23, chemin des Artisans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise la préparation et la signature, devant notaire, de tout acte et document nécessaire à la résiliation de cette servitude.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260-26

OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉLABORATION DE TROIS SCÉNARIOS DE RÉAMÉNAGEMENT VISANT À SÉCURISER L'INTERSECTION DE LA ROUTE 105 ET DU CHEMIN SAINT-CLÉMENT

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour l'obtention de services professionnels visant l'élaboration de trois scénarios de réaménagement pour sécuriser l'intersection de la route 105 et du chemin Saint-Clément;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

260-26 (suite)

ATTENDU QU'IL existe un enjeu de sécurité à cette intersection pour les piétons qui désirent traverser ainsi que pour l'ensemble des usagers vulnérables;

ATTENDU QUE le mandat de services professionnels inclura l'élaboration de trois scénarios de réaménagement pour sécuriser l'intersection de la route 105 et du chemin Saint-Clément, dans l'une des options, la sécurisation de la connexion de la piste multifonctionnelle avec la route 105;

ATTENDU QUE la firme Équipe Laurence inc. a soumis un prix au montant de 27 364,05 \$, incluant les taxes, pour l'obtention de services professionnels visant l'élaboration de trois scénarios de réaménagement pour sécuriser l'intersection de la route 105 et du chemin Saint-Clément, ce qui représente un montant net de 24 987,03 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'obtention de services professionnels visant l'élaboration de trois scénarios de réaménagement pour sécuriser l'intersection de la route 105 et du chemin Saint-Clément au montant de 27 364,05 \$, incluant les taxes, à la firme Équipe Laurenc inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures chemins – Pavage, réfection, glissières (20 ans), règlement d'emprunt numéro 1374-26).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

261-26

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET REDRESSEMENT ET SÉCURISATION – POUR LA RÉFECTION D'UN PONCEAU SITUÉ SUR LA ROUTE 105, À LA HAUTEUR DU CHEMIN MONTROSE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent les routes locales de niveau 1 et 2;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

261-26 (suite)

ATTENDU QUE les interventions visées pour la demande d'aide financière concernent les routes sous l'autorité municipale et que ces travaux sont admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés dans les douze (12) mois suivant l'annonce de l'octroi de l'aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance des restrictions au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

ATTENDU QUE la Municipalité a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer des travaux de réfection d'un ponceau sur la route 105 à la hauteur du chemin Montrose;

ATTENDU QUE Monsieur Reda El Aouni, ing, Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable de la Municipalité de Chelsea agit à titre de représentant de ladite Municipalité auprès du MTMD dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection d'un ponceau sur la route 105 à la hauteur du chemin Montrose au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028, volet Redressement et Sécurisation, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur et certifie que le Coordonnateur des travaux publics et mobilité durable est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la Ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

262-26

**NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE
COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea, par le biais du règlement numéro 1370-26, a constitué le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières (CCVCC) qui a pour mandat de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière de loisirs, de sport, de culture, de vie communautaire et de cimetières en appui aux diverses politiques et plans directeurs;

ATTENDU QU'IL y a un siège à combler au sein du comité;

ATTENDU QUE Monsieur Jordi Pardo Pardo, résident de Chelsea, a indiqué son intérêt à siéger à titre de membre votant du comité;

ATTENDU QU'À la suite d'une entrevue et à l'évaluation du curriculum vitae de Monsieur Pardo Pardo, la directrice du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Madame Roxanne Laframboise-Larose, ainsi que la présidente du CCVCC, Madame Marie-Claude Renaud, conseillère du district 1 et la vice-présidente, Madame Susan Young, conseillère du district 4, recommandent sa nomination au CCVCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Renaud, appuyé par la conseillère Susan Young et résolu que le conseil accepte que Monsieur Jordi Pardo Pardo soit nommé à titre de membre votant au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

263-26

**NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE
COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea, par le biais du règlement numéro 1370-26, a constitué le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières (CCVCC) qui a pour mandat de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière de loisirs, de sport, de culture, de vie communautaire et de cimetières en appui aux diverses politiques et plans directeurs;

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

263-26 (suite)

ATTENDU QU'IL y a un siège à combler au sein du comité;

ATTENDU QUE Madame Roxanne Raby, résidente de Chelsea, a indiqué son intérêt à siéger à titre de membre votant du comité;

ATTENDU QU'À la suite d'une entrevue et à l'évaluation du curriculum vitae de Madame Raby, la directrice du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Madame Roxanne Laframboise-Larose, ainsi que la présidente du CCVCC, Madame Marie-Claude Renaud, conseillère du district 1 et la vice-présidente, Madame Susan Young, conseillère du district 4, recommandent sa nomination au CCVCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que le conseil accepte que Madame Roxanne Raby soit nommée à titre de membre votant au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

264-26

**AUTORISATION DE TENIR UNE COLLECTE DE FONDS (BARRAGE
ROUTIER) POUR DES ŒUVRES DE CHARITÉ ET L'ASSOCIATION
DES POMPIERS ET POMPIÈRES DE CHELSEA**

ATTENDU QUE l'Association demande l'autorisation du présent Conseil afin de tenir une collecte de fonds le 10 octobre 2026 (11 octobre si remis à cause des conditions météorologiques);

ATTENDU QUE la collecte de fonds est une activité annuelle, et ce, depuis 2012;

ATTENDU QUE L'Association des pompiers et pompières de Chelsea a remis un montant total d'au-delà de 40 000 \$ pour différentes œuvres de charité au cours des 13 dernières années;

ATTENDU QUE l'évènement aura lieu à l'intersection des chemins d'Old Chelsea et Scott/Kingsmere;

ATTENDU QUE toutes les demandes d'autorisation nécessaires ont été obtenues ou sont enclenchées (MTQ, Police, etc.);

SÉANCE ORDINAIRE – 18 AOÛT 2026

264-26 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Susan Young, appuyé par la conseillère Marie-Claude Renaud et résolu que le conseil, sur recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, autorise l'Association des pompiers et pompières de Chelsea à tenir une collecte de fonds le 10 octobre 2026.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

265-26

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Déry, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire

5) DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS



AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

JUILLET 2026

5. a)

RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-70-347	Publications - Virtuelles (site Web ou autres)	2026-07-22	Reclasser poste publication vers publication web	1 000.00 \$	
02-701-70-345	Publications	2026-07-22	Reclasser poste publication vers publication web		1 000.00 \$

ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-160-00-416	Relations de travail - Mutuelle de prévention	2026-07-14	Comblér facture mutuelle prévention UMQ	114.74 \$	
02-160-00-419	Honoraires professionnels autres	2026-07-14	Comblér facture mutuelle prévention UMQ		114.74 \$
02-390-00-499	Autres services - Services d'agence	2026-07-20	Entretien ménager externe - Juin 2026	4 669.33 \$	
02-390-00-499	Autres services - Services d'agence	2026-07-20	Entretien ménager externe - Juin 2026		4 669.33 \$
02-160-00-345	Publicité et information - publications	2026-07-21	Frais publication appel offres analyse organisatio	1 407.70 \$	
02-160-00-419	Honoraires professionnels autres	2026-07-21	Frais publication appel offres analyse organisatio		1 407.70 \$
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-07-21	Réparations urgence chillers CM overtime	3 855.14 \$	
02-130-00-141	Salaire régulier	2026-07-21	Réparations urgence chillers CM overtime		3 855.14 \$
02-412-30-419	Honoraires prof. autres -	2026-07-22	Analyse projet Petit quartier Hendrick-M. Dumouche	629.93 \$	
02-414-30-419	Honoraires prof. autres -	2026-07-22	Analyse projet Petit quartier Hendrick-M. Dumouche	629.92 \$	
02-610-00-141	Salaire régulier	2026-07-22	Analyse projet Petit quartier Hendrick-M. Dumouche		1 259.85 \$
02-610-00-419	Honoraires prof. autres	2026-07-22	Contrat serv. prof. architecture - Guide c-v urban	6 238.56 \$	
02-610-00-141	Salaire régulier	2026-07-22	Contrat serv. prof. architecture - Guide c-v urban		6 238.56 \$
23-040-40-721	Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20ans	2026-07-31	Transf. entre s-services REG1338-25/Stab. rte 105	13 671.33 \$	
23-030-00-724	Véhicules Sécurité publique	2026-07-31	Transf. entre s-services REG1338-25/Stab. rte 105		13 671.33 \$

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-27-345	Publications	2026-07-08	Logo en tissu réutilisable pour l'aréna CM	880.24 \$	
02-701-50-345	Publications	2026-07-08	Logo en tissu réutilisable pour l'aréna CM		880.24 \$
02-414-30-419	Honoraires prof. autres -	2026-07-13	Évaluations dommages - Problème H2S	7 875.00 \$	
02-414-30-412	Honoraires prof. - services juridiques	2026-07-13	Évaluations dommages - Problème H2S		7 875.00 \$
02-413-30-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2026-07-17	Location pompe pour poste eau brute	5 995.46 \$	
02-413-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-07-17	Location pompe pour poste eau brute		5 995.46 \$
02-701-70-610	Aliments, boissons	2026-07-31	Repas Nathalie Gagnon - Événements Loisirs	38.23 \$	
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2026-07-31	Repas Nathalie Gagnon - Événements Loisirs		38.23 \$
02-701-90-610	Aliments, boissons	2026-07-31	Repas Nathalie Gagnon - Événements Loisirs	24.13 \$	
02-701-90-499	Autres services - Cachets	2026-07-31	Repas Nathalie Gagnon - Événements Loisirs		24.13 \$

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
02-412-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2026-07-22	Achat membranes avec surplus affecté c-v	35 244.56 \$	
03-510-00-004	Affectation - Excédent affecté usines centre-villa	2026-07-22	Achat membranes avec surplus affecté c-v		35 244.56 \$
02-220-00-650	Vetements, chaussures et accessoires	2026-07-31	Dépenses SSI payées par surplus affecté SOPFEU	807.85 \$	
03-510-00-000	Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	2026-07-31	Dépenses SSI payées par surplus affecté SOPFEU		807.85 \$

01-000-00-000	Revenus
01-279-00-000	Autres revenus - autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement
02-000-00-000	Charges
02-110-00-000	Conseil
02-120-00-000	Greffe et application de la loi
02-130-00-000	Gestion financière et administrative
02-141-00-000	Communications
02-160-00-000	Gestion du personnel
02-220-00-000	Sécurité incendie
02-320-00-000	Transport - voirie municipale
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige
23-000-00-000	Investissement
23-020-00-000	Administration générale
23-030-00-000	Sécurité publique
23-040-00-000	Transport
23-050-00-000	Hygiène de milieu
23-080-00-000	Loisirs & culture
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement

02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
02-390-00-000	Transport - Autres
02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau de distribution de l'eau potable
02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, traitement des eaux usées
02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égoût, réseau d'égoût
02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
21-000-00-000	Revenus
21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales

5. b)

Liste des paiements

Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34553	2026-08-06	ACRE - Action Chelsea for Respect of the Environment	Avril-2026	Subvention pour l'achat de terrain [REDACTED] \ Autres organismes - Subventions	02-470-00-971	-4 713.50 \$	-4 713.50 \$
				Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	03-410-00-000	4 713.50 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	59-110-00-000	-4 713.50 \$	
34715	2026-08-14	7025874 Canada Inc. (Habitation Mapleridge)	2026-006323	Remb. Cautionnement [REDACTED] \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	-325.00 \$	-325.00 \$
34818	2026-08-06	ETIENNE VILLENEUVE	2026-00114	Remb frais permis CA- enseigne: [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	-120.00 \$	-340.00 \$
			2026-002716	Remb frais permis CA- usage [REDACTED] Certificat d'autorisation	01-241-00-008	-220.00 \$	
34904	2026-08-19	Ministre du revenu du Quebec		Dossier 550-05-016339-247 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	-1 858.07 \$	-1 858.07 \$
						-7 236.57 \$	-7 236.57 \$

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34807	2026-08-03	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	aout 2026	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2025-2026/ Aout 2026 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Fév. à nov. 2026	02-330-00-443	10 657.36 \$	10 657.37 \$
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 \$	
34808	2026-08-03	ABATTAGE ET EMONDAGE LECLERC INC.	5836	Abattre un arbre. Demande n° 2026-00918 \ Abattre un arbre. Demande n° 2026-00918	02-320-06-459	804.83 \$	1 034.78 \$
			5873	Abattage d'arbre (x1) \ Services techniques Autres - Émondages	02-320-06-459	229.95 \$	
34809	2026-08-03	ARPE-Québec	639.99	Location annuelle - Bac pour petits électroniques \ Location annuelle - Bac pour petits électroniques	02-452-10-516	429.24 \$	735.83 \$
				Frais payés d'avance	58-291-10-000	306.59 \$	
34810	2026-08-03	B&T Macfarlane Ottawa Limited	30923	Kubota premium udt x1 \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	425.13 \$	425.13 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-30.10 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	30.10 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	18.77 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	18.78 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-37.55 \$	
34811	2026-08-03	BIOGRADE	5155	Détergents (2x 20L) - SSI \ Articles de nettoyage	02-220-00-660	357.34 \$	357.34 \$
34812	2026-08-03	Carle Ford Inc.	FCCS358271	FEU024: changement d'huile et filte à l'huile \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	181.66 \$	181.66 \$
34813	2026-08-03	CAROLE ANN JOANISSE	2025 00630	Cautionnement de conformité piscine 329 ch JPL 5940 60 4867 \ Dépôt Nouvelle construction - 1 000 \$	55 136 40 000	540.00 \$	540.00 \$
34814	2026-08-03	Catherine Guilbault Création	1529	Évolution du guide de normes graphiques de la municipalité \ Évolution du guide de normes graphiques	02-141-00-419	4 251.21 \$	4 251.21 \$
34815	2026-08-03	Centre communication de la Capitale	190606	Remplacement cellulaire + étui: 819-664-3778 - [REDACTED] \ Communication - Cellulaire	02-320-01-331	156.47 \$	625.86 \$
				Communication Cellulaire	02 330 01 331	156.46 \$	
			190486	Remplacement cellulaire + étui : 819-431-0018 [REDACTED] \ Communication - Cellulaire	02-320-01-331	156.46 \$	
				Communication - Cellulaire	02-330-01-331	156.47 \$	
34816	2026-08-03	CREDDO	2260722	Dommage vitre véhicule Communauto \ Réclamations de dommages-intérêts	02-190-00-995	574.88 \$	574.88 \$
34817	2026-08-03	DENISE DEZIEL	2026-00395	Cautionnement de conformité septique - [REDACTED] \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	515.00 \$	515.00 \$
34818	2026-08-03	ETIENNE VILLENEUVE	2026-00114	Remb frais permis CA- enseigne: [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	120.00 \$	340.00 \$
			2026-002716	Remb frais permis CA- usage [REDACTED] \ Certificat d'autorisation	01-241-00-008	220.00 \$	
34819	2026-08-03	Fonds d'information sur le territoire	5100190	Demande de publicité lotissement \ Services techniques autres - Verification	02-610-05-459	134.62 \$	134.62 \$
34820	2026-08-03	FRANCIS JOANIS	2026-0094	frais de permis prep. site - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$

Liste des chèques

Inclure : ↳ Chèques annulés ↳ Chèques ↳ Dépôts annulés ↳ Débit direct annulé Du : 2026-07-29 Page 3 sur 24
 ↳ Traitements de crédit ↳ Dépôts ↳ Débit direct Au : 2026-08-25 Imprimé le 25 août 2026 par Isabelle St-Laurent

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	57.75 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	62.09 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	565.85 \$	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	109.56 \$	
34831	2026-08-03	L'ATELIER URBAIN INC	87608	Mandat services architects: guide architecture et design \ Honoraires prof. autres	02-610-00-419	5 715.97 \$	5 715.97 \$
34832	2026-08-03	LAURA IORDACHE	2026 00469	Cautionnement de conformité démolition [REDACTED] \ Dépôt Démolition - 300 \$	55 136 45 000	325.00 \$	325.00 \$
34833	2026-08-03	Lavery de Billy s.e.n.c.r.l.	1747837	Frais juridiques dossier 121837-00011 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	536.00 \$	1 340.03 \$
				Honoraires prof. - services juridiques	02-120-00-412	804.03 \$	
34834	2026-08-03	Marc Dumouchel	2026-84	Analyse projet Petit Quartier Hendrick \ Honoraires prof. autres -	02-412-30-419	600.00 \$	1 200.00 \$
				Honoraires prof. autres -	02-414-30-419	600.00 \$	
34835	2026-08-03	MARIA EL ZEGHAYAR	2026-00147	Cautionnement de conformité - piscine: [REDACTED] \ Dépôt - Nouvelle construction 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
34836	2026-08-03	Martin & Levesque Inc.	2365176	Épaulette SSI - PO 16255 fermé \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	45.88 \$	440.47 \$
			2354558	Épaulette SSI - PO 16255 fermé \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	394.59 \$	
34837	2026-08-03	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	201171	Pergolas FarmPoint \ Bois	02-701-50-624	24.09 \$	24.09 \$
34838	2026-08-03	MATHIEU DUBUS	2025-00411	Cautionnement de conformité - piscine [REDACTED] \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
34839	2026-08-03	MINISTRE DES FINANCES	LSB044404-LSB	Barrages - droits annuels classe C \ Droit annuel - barrages	02-460-00-494	294.00 \$	294.00 \$
34840	2026-08-03	MORIN ISOLATION ET TOITURES LTEE	103932	Réfection toitures centre comm. Farm Point et une section hôtel ville \ Réfection toiture centre communautaire de Farm Point	23-080-00-722	29 778.53 \$	48 634.43 \$
				Réfection d'une section toiture hôtel de ville	23-020-00-722	18 855.90 \$	
34841	2026-08-03	Noël + Associés	63480	Frais juridiques dossier 23226001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-30-412	1 371.65 \$	1 371.65 \$
34842	2026-08-03	Ottawa Wear Parts solution inc	1171	Lames de niveleuse \ Lames de niveleuse	02 320 04 525	635.56 \$	1 271.11 \$
				Lames de niveleuse	02-330-04-525	635.55 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-89.99 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	02-330-04-525	44.99 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	02-320-04-525	45.00 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	56.13 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	02-330-04-525	28.07 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	02-320-04-525	28.06 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-112.26 \$	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34843	2026-08-03	PÉTROLE LÉGER	428694	Dielsel nozzle \ Diesel	02-320-02-631	143.46 \$	195.17 \$
			B168376A	Dielsel 30 L - trailer asphalte \ Diesel	02-320-02-631	51.71 \$	
34844	2026-08-03	PIÈCE COURCHESNE NAPA GATINEAU	932-900246	Cam126: collier boyau et pistolet cartouche \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	26.20 \$	26.20 \$
34845	2026-08-03	Pièces de camions JMC	92583	Cam127:Chrome mud flap hanger \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	253.15 \$	267.05 \$
			92503	Cam131: Socket boot / 7 way plug \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	13.90 \$	
34846	2026-08-03	ROY PLANIFICATION SOLUTION GESTION INC	2502	PQI - Plan d'aménagement conceptuel pour le Parc du Ruisseau \ Plan d'aménagement conceptuel pour le Parc du Ruisseau	23-080-00-721	6 668.55 \$	6 668.55 \$
34847	2026-08-03	SEAN STYLE	2026-00461	Cautionnement de conformité - [REDACTED] \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	325.00 \$	325.00 \$
34848	2026-08-03	Spca de L'Outaouais	7289	Contrat pour contrôle animalier 2026 - Aout \ Contrat pour contrôle animalier 2026	02-290-05-459	2 982.06 \$	2 982.06 \$
34849	2026-08-03	SPECIALISTE SST	03331	Imperméables pompier Sopfeu - [REDACTED] Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	294.89 \$	884.67 \$
			03343	Imperméable pompier - Sopfeu - [REDACTED] \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	294.89 \$	
			03321	Imperméable pompier Sopfeu [REDACTED] \ Vetements, chaussures et accessoires	02 220 00 650	294.89 \$	
34850	2026-08-03	STEVEN TREMBLAY	2026-00082	Frais de permis de construction : [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34851	2026-08-03	Systeme de Fixation Independant Ltee	22501	14x2 S-Stell Hextec (x100) \ Articles de quincaillerie	02-390-00-641	85.54 \$	85.54 \$
34852	2026 08 03	TRANE CANADA ULC	980024066	Réparations urgence chillers Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	13 751 01 \$	27 387 04 \$
			98002467	Réparations urgence chillers Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	4 221.88 \$	
			980024068	Réparations urgence chillers Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	9 414.15 \$	
34853	2026-08-03	Ville de Gatineau	5000010367	Analyse d'eau EP \ Services techniques	02-412-30-444	143.83 \$	143.83 \$
34854	2026-08-06	Action Chelsea pour le respect de l'environnement	Avril 2026	Subvention pour l'achat de terrain [REDACTED] \ Autres organismes - Subventions	02-470-00-971	4 713.50 \$	4 713.50 \$
				Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	03-410-00-000	-4 713.50 \$	
				Excédent (déficit) non affecté	59-110-00-000	4 713.50 \$	
34855	2026-08-14	7025874 Canada Inc. (Habitation Mapleridge)	2026-006323.	Remb. Cautionnement [REDACTED] \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	325.00 \$	325.00 \$
34856	2026 08 14	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	aout-2026	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2025-2026/Fév. à nov 2026 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Fév. à nov. 2026	02-330-00-443	10 657 36 \$	10 657 37 \$
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0 01 \$	
34857	2026-08-14	ABATTAGE ET EMONDAGE LECLERC INC.	5872	Abattage - [REDACTED] Abattage - [REDACTED]	02-320-06-459	661.11 \$	661.11 \$
34858	2026-08-14	Audio Cine Films Inc.	199710	Projection de film extérieur \ Projection de film extérieur	02-701-90-499	494.39 \$	494.39 \$
34859	2026-08-14	B&T Macfarlane Ottawa Limited	31420	Tracteur à gazon : blade, assy roller, bolt, nut \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	500.69 \$	500.69 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-35.45 \$	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	35.45 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	22.11 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	22.11 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-44.22 \$	
34860	2026-08-14	BRANDT TRACTOR LTD	160501648	TP NIVELEUSE - Réparation différentiel \ TP NIVELEUSE - Réparation différentiel - Pièces	02-320-03-525	508.00 \$	3 928.52 \$
				TP NIVELEUSE - Main d'oeuvre	02-320-01-525	3 420.51 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 \$	
34861	2026-08-14	Carle Ford Inc.	FCCS358899	FEU022- changment d'huile \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	181.66 \$	181.66 \$
34862	2026 08 14	CARLOT MCGLASHAN	2026-00549	Cautionnement de conformité puits - ██████████ \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	325 00 \$	325 00 \$
34863	2026-08-14	CARLOT MCGLASHAN	2026-00548	Cautionnement de conformité septique - ██████████ \ Dépôt - Correctif complet septique - 500 \$	55-136-41-000	540.00 \$	540.00 \$
34864	2026-08-14	DAWN LEAH MCDONALD	2026-00553	Remboursement permis de const. cloture - ██████████ \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34865	2026-08-14	DIOTTE'S HYDRAULICS	295806	Cam136 replaced oil and filters, replaced power steering lines to cooler \ Ent et réparation véhicules - pièces mécaniques	02 320 03 525	288.33 \$	288.33 \$
34866	2026-08-14	DOMINIQUE LAVOIE	2026-00433	Remboursement permis de const. cloture - ██████████ \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34867	2026-08-14	Douglas Morrison Ltee	8691	Huile \ Huile, graisse	02-320-00-633	147.63 \$	968.45 \$
			428513	DEF Fluid 822 litres \ DEF Fluid	02 320 02 631	820.82 \$	
34868	2026-08-14	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	4773639	Location refroidisseurs eau -aout 2026 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2026	02-220-00-517	77.72 \$	273.40 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2026	02-130-00-517	116.58 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39 55 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2026	02-701-20-517	39.55 \$	
34869	2026-08-14	ERIC JOANIS	2026-00544	Remboursement permis de const. cloture - ██████████ \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34870	2026-08-14	ÉRIC PELLETIER	5918-13-1766	Remboursement de taxe suite à la vente - ██████████ \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	608.83 \$	608.83 \$
34871	2026-08-14	ETIENNE VILLENEUVE	2026-00114	Remb frais permis CA- enseigne: ██████████ \ Permis de construction	01-241-00-005	120.00 \$	120.00 \$
34872	2026 08 14	GABRIEL TAPUC	026-00572	Remboursement permis de const. cloture - ██████████ \ Permis de construction	01-241-00-005	100 00 \$	100 00 \$
34873	2026-08-14	GLS LOGISTIC SYSTEMS CANADA	63203437	Frais d'envoi de colis: TPIMD \ Fret et messagerie	02-320-00-322	16.76 \$	16.76 \$

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34874	2026-08-14	GMS SECURITE INC	333688	Contrat annuel 2026 - Télésurveillance intrusion / mai à décembre \ Centre communautaire Farm-Point	02-701-20-522	169.01 \$	1 014.08 \$
				Hôtel de Ville	02-130-00-522	169.01 \$	
				Garage municipal	02-320-00-522	169.01 \$	
				Caserne no 1	02-220-00-522	169.01 \$	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02-220-00-522	84.51 \$	
				Centre communautaire Hollow Glen et caserne 3	02 701 20 522	84.50 \$	
				Centre Meredith	02-701-27-522	169.01 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.02 \$	
34875	2026-08-14	Groupe Choquette	16334	Blocs Jersey pour [REDACTED] \ Blocs Jersey pour [REDACTED]	02-701-50-729	4 740.54 \$	4 740.53 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
34876	2026-08-14	GUILLAUME COUILLARD	2026-00595	Remboursement permis de const. cloture - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34877	2026-08-14	GYVA	7008808	2 chaises pour l'urbanisme \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-610-00-726	1 181.94 \$	1 181.94 \$
34878	2026-08-14	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltee	84683	Cam121: pièces mécaniques \ Cam121:fuse box	02-320-03-525	795.81 \$	795.81 \$
34879	2026-08-14	J.A.C.K.S. CONSTRUCTION INC.	1669	Location d'équipement - Débloquage ponceau VVC - Ch. du Dome/Loretta \ Débloquage ponceau VVC - Ch. du Dome/Loretta	02-320-00-516	5 829.23 \$	5 829.23 \$
34880	2026-08-14	Joanne Hendrick	5940-04-5011	Remboursement de taxes - [REDACTED] \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	405.60 \$	405.60 \$
34881	2026-08-14	La Maison de la Famille L'Étincelle	15	Animation dans les parcs \ Animation dans les parcs	02-701-90-499	1 182.68 \$	1 182.68 \$
34882	2026-08-14	MARC LEFEBVRE Pièces d'auto Part City pièces d'auto	467873/1	Cam121 Pompe a essence \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	310.39 \$	489.71 \$
			465295/1	Cam132 moteur a essuie glace \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	179.32 \$	
34883	2026-08-14	MARIE LOUISE GIDARO	2026-00495	Remboursement permis de const. cloture - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	200.00 \$
			2026-00496	Remboursement permis de const. cloture - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	
34884	2026-08-14	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	200709	quincaillerie quai FP deck block \ Entretien Réparation Bâtiments et terrains	02 701 50 522	22.05 \$	233.46 \$
			110929	nettoyage : tampons rec.sos \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	4.59 \$	
			111217	quincaillerie: lubrifiant \ Lubrifiants	02-330-00-634	13.79 \$	
			111269	quincaillerie: union fendu - ponceau Mountainview \ Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	52.88 \$	
			111628	quincaillerie: maillon ancrage, chaine - Quai FP \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	49.36 \$	
			111892	quincaillerie: Union fendu- ponceau Crossloop \ Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	52.88 \$	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			112804	quincaillerie: insecticide - répulsif \ Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	37.91 \$	
34885	2026 08 14	MELISSA CHABOT	20260805	Remboursement pour achat - fourniture de bureau \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-470-00-670	84 97 \$	84 97 \$
34886	2026-08-14	MICHAEL MOUSSEAU DEMERS	202600268	Remboursement permis de const. cloture - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34887	2026-08-14	Municipalité de l'Ange-Gardien	260118	Formation de signaleur du 16 juillet \ Services de formation	02-320-00-454	420.00 \$	420.00 \$
34888	2026-08-14	NICHOLAS MEDEWAR	2026-00424	Remboursement permis de const. piscine - [REDACTED] \ Permis de construction Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	01-241-00-005 55-136-40-000	100.00 \$ 540.00 \$	640.00 \$
34889	2026 08 14	Pièces de camions JMC	92643	Cam119: raccord et valve \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	104 61 \$	104 61 \$
34890	2026-08-14	PIERRE-YVES MONNARD	202600432	Cautionnement de conformité puits - [REDACTED] - \ Dépôt - Puits - 300 \$	55-136-44-000	325.00 \$	325.00 \$
34891	2026-08-14	POLANE MECANIQUE	16044	Serrures de porte \ Serrures de porte	02-220-01-525	499.42 \$	499.42 \$
34892	2026-08-14	Ray A. Thompson Trucking Ltd.	11125	Pierres 10 W load 3/4 clear - ch. Artisan \ Pierre, concasse, gravier	02-320-00-621	329.98 \$	329.98 \$
34893	2026-08-14	Regulvar	60776	Appel de service CVCA Enteliweb - Caserne #3 / HDV \ Appel de service CVCA Enteliweb - Caserne #3 / HDV Appel de service CVCA Enteliweb - Caserne #3 / HDV	02-220-00-522 02-130-00-522	964.36 \$ 964.35 \$	1 928.71 \$
34894	2026-08-14	REPARATION AYLMER	228939	réparation polesaw, nettoyer et lubrifier \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-320-00-526	103.48 \$	103.48 \$
34895	2026-08-14	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	juin-2026 juillet-2026	Cotisations syndicales du mois de juin 2026 \ Cotisations syndicales à payer Cotisations syndicales du mois de juillet 2026 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000 55-138-30-000	9 064.61 \$ 5 951.94 \$	15 016.55 \$
34896	2026-08-14	Techniparc	2026-101878	Contrat entretien terrains sportifs 2026 - visite #1 \ Contrat entretien terrains sportifs 2026	02-701-50-522	8 751.73 \$	8 751.73 \$
34897	2026 08 14	TESSIER RECREO-PARC	2950	Pièces pour réparation fontaine - Parc du Ruisseau (valve) \ Pièces pour réparation fontaine - Parc du Ruisseau	02-701-50-522	658 74 \$	658 74 \$
34898	2026-08-14	THE ARMSTRONG MONITORING CORPORATION	INV97719	Appel de service - Trouble détecteur - Centre Meredith \ Appel de service - Trouble détecteur - Centre Meredith	02-701-27-522	609.00 \$	609.00 \$
34899	2026-08-14	TOROMONT CAT -	TROPS PAYÉS	Crédit; Trops payés Réf facture 03Q037066-001 et 03Q037203-001 \ Réf facture 03Q037066-001 Réf facture 03Q037203-001	02-320-03-525 02-320-03-525	-1 621.40 \$ -1 105.33 \$	1 100.81 \$
			PSO31506374	TP PELLE 2022 - Pédale d'accélération \ TP PELLE 2022 - Pédale d'accélération	02-320-03-525	24 07 \$	
			PSO31506375	TP PELLE 2022 - Pédale d'accélération \ TP PELLE 2022 - Pédale d'accélération	02-320-03-525	969.78 \$	
			Ps031524778-xx	Ens. de pédales \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	462.19 \$	
			Ps031536454-XX	Pelle002: Filtres et elements \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	503.92 \$	
			pS031555045-XX	TP NIVELEUSE : AXLE/BRAKE \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	195.18 \$	
			Ps031557172	TP Pelle002 : Cables \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	114 02 \$	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			PS031560055	TPpelle2022: valve \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	435.42 \$	
			PS031558896	TP PELLE 2022 - Vitre \ TP PELLE 2022 - Vitre	02-320-03-525	732.40 \$	
			PS031561072	Vis \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	14.78 \$	
			PS031561071	ecrou et spacer \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.14 \$	
			PS031560350	TP pelle 2022 valve gp, sol \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	365.64 \$	
34900	2026-08-14	VIPOND FIRE PROTECTION	VIP074833	Entretien annuel du système de gicleurs CM - Inspections \ Entretien du système gicleurs-inspection trimestrielle	02-701-27-522	820.92 \$	1 855.70 \$
			VFP328428	Appel de service - Pompe à feu - Centre Meredith \ Appel de service - Pompe à feu - Centre Meredith	02-701-27-522	1 034.78 \$	
34901	2026-08-14	YANG QI	2026 00210	Frais de permis payé en double [REDACTED] \ Certificat d'autorisation	01 241 00 008	220.00 \$	220.00 \$
34902	2026-08-14	YVELSON ANTOINE	2026-00568	Remboursement permis de const. cloture - [REDACTED] \ Permis de construction	01-241-00-005	100.00 \$	100.00 \$
34904	2026-08-17	Ministre du revenu du Quebec		Dossier 550-05-016339-247 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 858.07 \$	1 858.07 \$
34905	2026-08-19	Ministre des Finances du Québec	École-1	Acquisition des lots 6274715, 6274716, 6274717, 6274718 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	1 977 000.00 \$	1 977 000.00 \$
34908	2026-08-19	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC		Dossier 550 05 016339 247 \ Honoraires prof services juridiques	02 610 00 412	1 858.07 \$	1 858.07 \$
						2 225 558.10 \$	2 225 558.10 \$

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34827	2026-08-03	16911544 Canada Inc WRP Canada	1482	Dépôt de bois \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	212.47 \$	212.47 \$
34828	2026 08 03	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	448892	Frais juridiques dossier 25980/1 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	365 89 \$	6 555 24 \$
			449315	Frais juridiques dossier 25980/1 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	1 600.80 \$	
			448961	Frais juridiques dossier 25980/3 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	3 638.62 \$	
			449271	Frais juridiques dossier 25980/4 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	949.93 \$	
34829	2026-08-03	BIBLIO RPL LTEE	3238 44622	Préparation matérielle étiquette laser et protecteur de magazine \ Préparation matérielle	02 702 30 670	143.70 \$	143.70 \$
34830	2026-08-03	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	322992	Flexra noir et corrostop rouge \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	31.02 \$	140.44 \$
			322958	Manchon et fil noir rond \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	56 81 \$	
			322896	Boulon et scellant porte et fenêtre \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	52.61 \$	
34831	2026-08-03	CDEDQ, Compteurs d'eau du Quebec	27124	Ventes de 4 compteurs eau 3/4 " \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-412-30-725	2 272.28 \$	2 566.61 \$
			27199	Antenne magnétique: prise information (municipalité) \ Biens durables - Machinerie, outillage & équip	02-412-30-725	294.33 \$	
34832	2026-08-03	Cima	E102-0086257	Surveillance travaux - correction fissure ch. Rivière \ Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	16 400.93 \$	16 400.93 \$
34833	2026-08-03	CMP MAYER INC (L'ARSENAL)	Fv-006040	Cylindre de calibration - 4 gaz \ Cylindre de calibration - 4 gaz	02-220-00-649	616.56 \$	616.56 \$
34834	2026-08-03	Construction DJL, Agence Wakefield	5004139884	7 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-320-00-625	1 247.48 \$	1 247.48 \$
34835	2026-08-03	DUPONT & DUPONT FORD	FD57045	CAM131 - Pièces mécaniques transmission \ CAM131 - Pièces mécaniques transmission	02-320-03-525	610.23 \$	610.23 \$
34836	2026-08-03	EPM OTTAWA	313715	Appel de service - Hôtel de ville - Air climatisé \ Appel de service - Hôtel de ville - Air climatisé	02-130-00-522	1 817.58 \$	2 636.20 \$
			314057	Appel de service CVCA - Centre Meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	359.87 \$	
			314126	Appel de service HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	458.75 \$	
34837	2026-08-03	ÉQUIPE LAURENCE INC	26-46714	Solde PO 15299-Serv. prof. ing. et géotech.-Stabilisation ch Saint-Clément \ Serv.prof. P&D et géotech. - Stabilisation ch.Saint-Clement	23-040-40-721	701.35 \$	701.35 \$
34838	2026-08-03	Erwin mobile repair	1249	Réparations sur divers équipements \ CAM122	02-320-01-525	1 060.65 \$	3 880.41 \$
				CAM119	02-320-01-525	457 03 \$	
				TP PELLE 2022	02-320-01-525	620.87 \$	
				TP ROULEAU	02-320-01-525	241.45 \$	
				TRACTEUR08	02-320-01-525	586.37 \$	
				CAM130	02-320-01-525	413.91 \$	
				TP NIVELEUSE	02-320-01-525	500 14 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
34839	2026-08-03	Francis Canada Truck Center Inc.	X100433217:01	Cam127: Hanger tapered SS304 \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	476.16 \$	707.86 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-33.71 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			X100433978 01	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	33.71 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	21.03 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	21.02 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-42.05 \$	
				Cam119 Dustshield \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	231.70 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-16.40 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	16.40 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	10.23 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	10.23 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-20.46 \$	
34840	2026-08-03	Futech Hitech Inc.	FC80116377	Réparation pompe d'eau brute \ Réparation pompe d'eau brute	02-412-30-522	603.62 \$	6 690.41 \$
			Fc80116734	Réparation pompe Amarex - Poste de pompage Mill - Rempl. cable supp \ Réparation pompe Amarex - Rempl. cable supp	02-415-30-522	2 601 17 \$	
			FC80116735	Réparation pompe - Poste de pompage Mill \ Réparation pompe - Poste de pompage Mill	02-415-30-522	3 485 62 \$	
34841	2026-08-03	GROUPE ABS inc	197692	Contrôle des matériaux-correction de fissures ch. Rivière \ Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	2 466.25 \$	2 466.25 \$
34842	2026 08 03	Groupe Archambault Inc.	Cwq34187702	2 DVD \ DVD	02-702-30-729	52 75 \$	172 24 \$
			CW34187701	3 DVD \ DVD	02-702-30-729	119.49 \$	
34843	2026-08-03	Lapointe Drainage ltd	5024091	Ponceaux pour divers travaux de drainage \ Ch. Musie / Lac-Meech / Townline/Wright/Cross Loop	02-320-02-649	9 894.34 \$	9 894.34 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-700.48 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	700.48 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	436.93 \$	
				Pièces et accessoires autres - Ponceaux	02-320-02-649	436.92 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-873.85 \$	
34844	2026-08-03	LAROUCHE CAMPEAU & ASSOCIÉS S.E.N.C.	FLC25-357	Serv. prof. ingénierie - Installation génératrice urgence HV et caserne #1 \ Serv. prof Installation génératrice urgence HV et caserne#1	23-030-00-725	2 954.86 \$	2 954.86 \$
34845	2026-08-03	Location Lou-Pro Inc.	262621	Réparation de la scie SS-02 - SSI \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-01-526	227.04 \$	537.93 \$
			262618	Réparation Scie SSI - Shhl 028 av. \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-01-526	209.80 \$	
			262623	Scie Stihl: mélange pour essence et protège-lame \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-01-526	101.09 \$	
34846	2026-08-03	M. LEBLOND ELECTRIQUE INC	1077	Relocalisation du chargeur pour la zamboni - Centre Meredith \ Relocalisation du chargeur pour la zamboni - Centre Meredith	02-701-27-522	1 132.51 \$	1 511.93 \$
			1130	Appel de service électrique: caserne et usine Ep \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	126.47 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	252.95 \$	
34847	2026 08 03	MDL TELECOM	INV-017257	Liscence 2026 Grandstream téléphone \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	413 91 \$	481 75 \$
			INV-017685	Appel de service: boîte vocale J.Campeau \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	67.84 \$	
34848	2026-08-03	MES PIECES AUTOPARTS	1-591120	Cam136: Gasket et Exhaust \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	37.24 \$	49.56 \$
			2-5012014	liquide lubrifiant \ Huile, graisse	02-390-00-633	12.32 \$	
34849	2026-08-03	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	772157	Portable A. Lahssaini \ Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-130-00-726	2 294.44 \$	6 115.07 \$
			772041	Contrat support informatique 2026 - 12 juillet au 11 aout \ Contrat support informatique 2026	02-130-00-414	1 534.92 \$	
			771950	6 Liscences Acronis - juin 2026 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	805.17 \$	
			771871	Installation Piwigo - communications \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	793.33 \$	
			771846	86 liscences antivirus- juin 2026 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	687 21 \$	
34850	2026-08-03	MRC des Collines de l'Outaouais	202600393	Refinancement 2023 - Barrage (Règlement 183-13 et 194-13) \ Refinancement 2023 - Reg 183-13/2026	02-460-00-951	429.09 \$	2 081.07 \$
				Refinancement 2023-reg 194.13 / 2026	02-460-00-951	1 651.98 \$	
34851	2026-08-03	MUNICIPALITE DE LA PECHE	2025-000332	Prévention Projet Lamirande \ Services techniques autres -	02-220-00-459	473.00 \$	106 066.08 \$
			2026-00150	Contrat collecte matières résiduelles - Juin 2026 -ajustement \ Contrat de cueillette / Déchets domestique	02-451-10-446	23 236.95 \$	
				Contrat de cueillette / Déchets domestique ICI	02-451-10-446	1 204.49 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables	02-452-10-446	36 293.61 \$	
				Contrat de cueillette / Matières recyclables ICI	02-452-10-446	1 182.47 \$	
				Contrat de cueillette / Matières compostables	02-452-35-446	43 675 56 \$	
34852	2026-08-03	NASCO ENTRETIEN MENAGER D'IMMEUBLES INC	36542	Entretien ménager du 1 au 19 juin 2026 \ Autres services - Services d'agence	02-390-00-499	5 478.78 \$	5 478.78 \$
34853	2026 08 03	PARAGRAPHÉ	237037	10 livres ang \ livres ang	02-702-30-729	204 65 \$	204 65 \$
34854	2026-08-03	Pompaction inc.	POMPA-SL0064	Pompe de location - Poste d'eau brute \ Pompe de location - Poste d'eau brute	02-413-30-516	4 853.38 \$	6 565.82 \$
			POMPS-SE0099	Pompe de location + installation - Poste d'eau brute \ Installation pompte de location - Poste d'eau brute	02-413-30-516	1 712.44 \$	
34855	2026-08-03	Riobec Securite Inc.	473585	Lave-oeil \ Médicaments et fournitures médicales	02-390-00-675	56.00 \$	56.00 \$
34856	2026-08-03	Robert Erwin Transport Inc.	20261387	Sable 15.68 tonnes \ Sable	02-701-50-622	360.56 \$	360.56 \$
34857	2026-08-03	RPGL AVOCATS BARRISTERS	39128	Frais juridiques dossier 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 315.77 \$	11 050.23 \$
			39126	Frais juridiques dossier 12298-219 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	3 610.53 \$	
			39127	Frais juridiques dossier 12298-222 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	4 220.22 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			39125	Frais juridiques dossier 12298-000 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	379.42 \$	
			38631-A	Frais juridiques dossier 100097-001 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	524.29 \$	
34858	2026-08-03	SANI-TEC	246888	Articles ménager: pastilles urinoire, essuie-tout, détergent et essoreuse \ Articles ménagers bâtiments municipaux Juil Sept 2026	02-390-00-660	770.24 \$	770.24 \$
34859	2026-08-03	SANIGEAR	22358	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT \ ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT	02-220-00-526	384.93 \$	961.43 \$
			22840	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT \ ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT	02-220-00-526	576.50 \$	
34860	2026 08 03	SANIVAC OUTAOUAIS	1197927	Location annuelle 2026 - 2 toilettes - Sentier VVC - 17-06 au 14-07 \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172 46 \$	344 92 \$
			1197928	Location annuelle 2026 - 2 toilettes - Sentier VVC 17-05 au 17-07 \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172 46 \$	
34861	2026-08-03	Services Industriels Outaouais Inc	25535	Roccords pneumatiques \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	217.62 \$	217.62 \$
34862	2026 08 03	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	Fc-369423	Grilles puisard \ Entretien Réparation - réseau pluvial	02-415-31-522	99 36 \$	330 63 \$
			FC-369430	Grilles puisards \ Entretien Réparation - réseau pluvial	02-415-31-522	231.27 \$	
34863	2026-08-03	TEKTRAP SYSTEM INC	TS-1275	Achat et installation d'enregistreurs électroniques débordement \ Achat & installation enregistreurs électroniques débordement	23-050-00-725	10 752.64 \$	10 752.64 \$
				Écriture 23-810-02-000 / Achat et installation EED	23-810-02-000	-9 818.59 \$	
				Écriture 59-131-07-000 / Achat et installation EED	59-131-07-000	9 818.59 \$	
34864	2026-08-03	TERAPRO CONSTRUCTION ET AGRICULTURE	SWO083095-4	Loader: sensor pression pneus \ Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	21.25 \$	21.25 \$
34865	2026-08-03	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S E N C AVOCATS	143664	Frais juridiques dossier 1036 001/MU \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	112.11 \$	16 907.19 \$
			145367	Frais juridiques dossier 1069 001/MU \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	1 586.66 \$	
			143661	Frais juridiques dossier 1069-005/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	523.14 \$	
			144292	Frais juridiques dossier 1069-005/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	523.14 \$	
			143662	Frais juridiques dossier 1069-007/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 166.48 \$	
			145307	/MUFrais juridiques dossier 1069-007/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 128.47 \$	
			145300	Frais juridiques dossier 1069 008/MU \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	3 259.54 \$	
			143663	Frais juridiques dossier 1069-010/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	112.11 \$	
			143665	Frais juridiques dossier 1069-011/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	2 132.80 \$	
			145305	Frais juridiques dossier 1069-012/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	1 209.54 \$	
			145368	Frais juridiques dossier 1069-013/MU \ Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	747.34 \$	
			145871	Frais juridiques dossier 1069 014/MU \ Honoraires prof services juridiques	02 130 00 412	2 405.86 \$	
34915	2026-08-14	16911544 Canada Inc WRP Canada	1480	Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue \ Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue	02-453-00-446	2 012.06 \$	8 160.93 \$

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			1481	Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue \ Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue	02-453-00-446	2 168.20 \$	
			1488	Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue \ Nettoyage terrain ch. Carman - Demande imprévue	02-453-00-446	3 980.66 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 \$	
34916	2026 08 14	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	92504	Contrat opération et entretien des usines 2026 - aout \ Opération usines EU Farm Point - Mars à décembre 2026	02-414-20-444	1 891 25 \$	43 534 74 \$
				Opération usines EU Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-414-30-444	11 701 49 \$	
				Opération usines EP Centre-Village - Mars à décembre 2026	02-412-30-444	28 338.56 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 \$	
			92503	Analyses annuelles d'échantillons d'eau - Aout 2026 \ Analyses d'échantillons d'eau potable - Centre Village	02-412-30-444	448.96 \$	
				Analyses d'échantillons d'eaux usées - Centre Village	02-414-30-444	833.80 \$	
				Analyses d'échantillons d'eaux usées - Farm Point	02-414-20-444	320.69 \$	
34917	2026-08-14	Beacon Lite Ltd.	IN26-1110	100 ancrages pour les bollards \ Ancrage pour les bollards	02-355-00-649	2 299.50 \$	2 299.50 \$
34918	2026 08 14	Bionest	LOT000957	22 vidanges de fosse septique \ Contrat entretien Bionest et autres	02-490-10-459	3 865 35 \$	3 865 35 \$
34919	2026-08-14	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	323019	Foret et Ancre coincideur - compresseur usine EU \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	15.51 \$	336.95 \$
			321951	Boulons \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	1.86 \$	
			321648	Boulon, Taraud, rondelle ressort \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	37.14 \$	
			232029	porte électrode et prise de masse \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	72.41 \$	
			323395	Flares et boyaux \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	89.88 \$	
			323315	Collier 12 pouce et manchon \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	55.84 \$	
			323394	Soupape a bille - Aréna- eau chaude pour Zambonni \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	19.53 \$	
			323132	Pinceaux \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	20.67 \$	
			323078	Extentions \ Petits outils	02-320-00-643	24.11 \$	
34920	2026-08-14	Bouquinart	112805	17 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	339.31 \$	1 113.89 \$
			112806	3 Livres fr \ livre fr	02-702-30-729	117.44 \$	
			112804	24 Livres fr \ livres fr	02-702-30-729	657.14 \$	
34921	2026-08-14	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	98466	Télécommunication 2026 - Usine \ Télécommunication annuelle - Usine	02-412-30-331	396.69 \$	3 588.99 \$
			89401	Appels de service divers - Usines et réseaux \ 2026-04-10 - SCADA	02-412-30-522	503.02 \$	
				2026-04-10 - SCADA	02-415-20-522	503.01 \$	
				2026-04-22 - Phone line	02-415-30-522	431.16 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				2026-04-22 - Phone line	02-415-20-522	431.15 \$	
				2026-05-26 - SCADA	02-414-30-522	574.88 \$	
				2026-05-26 - SCADA	02-415-30-522	574.87 \$	
				KM	02-415-30-522	87.10 \$	
				KM	02 415 20 522	87.09 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.02 \$	
34922	2026 08 14	Carriere & Poirier Equipment Ltd.	205613	Tracteur 07 : Assy miroir rearview \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	196 60 \$	2 368 87 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-13.92 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	13.92 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	8.68 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	8.68 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	17 36 \$	
			204767	Tracteur 07 for blades \ Pièces (Blade, vis,écrous, boulons)	02-320-03-525	2 172.27 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-153.79 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	153.79 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	95.92 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	95 93 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-191.85 \$	
34923	2026-08-14	Construction DJL, Agence Wakefield	5004183690	59.37 Granulats - Ch. Cross Loop \ MG20B	02-320-00-621	921.53 \$	7 201.06 \$
			5004183690.1	21.88 Granulats - Ch. du Lac- Meech \ MG20B	02-320-00-621	339.61 \$	
			5004183690 2	34 69 Granulats Ch Cross Loop \ MG 112	02 320 00 621	458.68 \$	
				Pierre, concasse, gravier	02-320-00-621	-0.03 \$	
			5004046407	VVC - 2 chargements poussière de pierre - Rép. du sentier - 70.79 t \ VVC - 2 chargements poussière de pierre	02-701-50-522	1 266.43 \$	
				Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	0.01 \$	
			5004183667	23.99 Granulats - Ch. Musie mG112 \ MG-112	02-320-00-621	317.20 \$	
			5004183667.1	37.00 MG20B Granulats - Ch. du Lac- Meech \ MG20B	02-320-00-621	574.31 \$	
			5004183667 2	47 40 mG112 Granulats Ch du Lac Meech \ MG 112	02 320 00 621	626.73 \$	
				Pierre, concasse, gravier	02-320-00-621	-0.01 \$	
			5003909465	4.03 tonnes d'asphalte EC-10 \ 20 tonnes d'asphalte EC-10	02-330-00-625	1 298.45 \$	
			5004170636	69.14 Granulats - Ch. Musie \ MG20B	02-320-00-621	1 073.17 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 \$	
			5004149698	Granulats Ch Musie \ MG 112	02 320 00 621	325.00 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
34924	2026 08 14	CONSULT"EAU	30958	Échantillonnage eau potable - Juillet 2026 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2026	02-701-20-444	314 25 \$	637 49 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2026	02-701-20-444	323 24 \$	
34925	2026-08-14	CORE INDUSTRIAL GASES OUTAOUAIS INC.	3201876	Oxygen \ Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	109.18 \$	479.35 \$
			32002459	Oygene et régulateur \ Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	326.48 \$	
			3202073	Oxygene \ Oxygène, propane, acétylène.	02-320-01-639	43.69 \$	
34926	2026-08-14	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	48034	Vidange annuelle des drains de plancher \ Vidange annuelle des drains de plancher	02-320-00-522	764.58 \$	5 558.54 \$
				Vidange annuelle des drains de plancher	02-220-00-522	3 058.34 \$	
			45772	Remplacement des dispositifs anti-refoulement - Usine d'eau potable \ Remplacement des dispositifs anti-refoulement - Usine EP	02-412-30-522	1 172 29 \$	
			48206	Appel de service - Réparation urinoire HDV \ Appel de service - Réparation urinoire HDV	02-130-00-522	563 32 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0.01 \$	
34927	2026-08-14	ENTREPRISE ELECTRIQUE DES McGUIRE	2620	Appel de service - Lumières de rue \ Appel de service - Lumières de rue	02-340-00-521	1 201.49 \$	1 201.49 \$
34928	2026-08-14	EPM OTTAWA	313896	LCCHOG - Appel de service réfrigérant CVCA \ LCCHOG - Appel de service réfrigérant CVCA	02-701-20-522	580.62 \$	580.62 \$
34929	2026-08-14	EPURSOL	125398	32 vidange de fosse septique - 20-07 au 22-07 \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	10 083.78 \$	101 020.20 \$
			124754	65 vidanges de fosse septique du 29-06 au 03-07 \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	19 556.42 \$	
			125515	88 vidanges de fosse septique 27-07 au 31-07 \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	26 890.08 \$	
			125056	60 vidanges de fosse septique du 13 07 au 16 07 \ Contrat de vidange des fosses septiques	02 490 00 446	18 028.57 \$	
			125627	65 vidanges de fosse septique du 3/08 au 6/08 \ Contrat systèmes tertiaires avec rejet	02 490 20 459	19 861.99 \$	
			125000	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 2026-07-14 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Juillet à Nov 2026	02-415-30-522	1 320.16 \$	
			125396	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 2026-07-21 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Juillet à Nov 2026	02-415-30-522	1 319.80 \$	
			125395	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / Juillet à Nov 2026 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Juillet à Nov 2026	02-415-30-522	1 319.80 \$	
			125624	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 2026-08-04 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Juillet à Nov 2026	02-415-30-522	1 319.80 \$	
			125718	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU / 2026-08-11 \ Vidange des boues septiques - Fosses - Juillet à Nov 2026	02-415-30-522	1 319.80 \$	
34930	2026-08-14	Erwin mobile repair	1264	Réparation divers véhicules \ CAM121	02-320-01-525	905.43 \$	4 836.43 \$
				KUBOTA	02-320-01-525	447 25 \$	
				CAM132	02-320-01-525	905.43 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				CAM135	02-320-01-525	405.29 \$	
			1254	Réparation divers véhicules \ TP NIVELEUSE	02-320-01-525	2 173.03 \$	
34931	2026-08-14	EXPERIO	CHEL-2026-001	Jeux géants soirée cinéma \ Jeux géants soirée cinéma	02-701-90-499	789.67 \$	789.67 \$
34932	2026-08-14	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	73876644	Outils dynamique 21 pièces et ensemble de pinces \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	102.65 \$	393.93 \$
			73859749	Post-It, Marteau, Agrafes, papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	152.00 \$	
			73874719	Ruban P-Touch, étiquette d'expédition et ruban d'emballage \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	139.28 \$	
34933	2026-08-14	Francis Canada Truck Center Inc.	X100343761:01	Cam140: Filtre à air et filtre à huile \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	480.14 \$	4 358.14 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-33.99 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	33.99 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	21 20 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	21.21 \$	
			X100433899:01	TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-42.41 \$	
				Sensor-coolan low level \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	256.92 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-18.19 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	18 19 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	11.35 \$	
			X100434469:01	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	11.34 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-22.69 \$	
				Cam130: Filtre à ai et filtre à huile \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	46.43 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	3 29 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	3.29 \$	
			X1003434469:2	TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	2.05 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	2.05 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-4.10 \$	
				Cam130: filtre à air \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	185 46 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-13.13 \$	
			X100434468:01	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	13.13 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	8.19 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	8.19 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	16 38 \$	
				Feu020 : Filtre a essence, assemblage et lubrifiant \ Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	240.74 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-17.04 \$	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	17.04 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	10.63 \$	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	10.63 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-21.26 \$	
			R100083011:01	CAM140 - Remplacement de pompe \ CAM140 - Remplacement de pompe - Pièces	02-320-03-525	1 074.53 \$	
				CAM140 - Remplacement de pompe - Main d'oeuvre	02-320-01-525	1 358.83 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-0.01 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-172.27 \$	
				Ent et réparation véhicules	02 320 01 525	172.27 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	107.45 \$	
				Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	107.46 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-214.91 \$	
			X100435411:02	Cam127: Speaker \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	32.37 \$	
				TPS intrants RT0001	54 134 92 000	-2.29 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	2.29 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	1.43 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	1.43 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-2.86 \$	
			X100435411 01	Cam127 Radio et speaker \ Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	251.63 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-17.81 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	17.81 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	11.11 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	11.11 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-22.22 \$	
			X100435476:01	Inventaire : Antennes \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	70.37 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-4.98 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	4.98 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	3.11 \$	
				Ent et réparation véhicules pièces mécaniques	02 320 03 525	3.10 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-6.21 \$	
			X100434711:01	Cam130: filtre à huile \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	116.15 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-8.22 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			X100429568 01	Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	8.22 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	5.13 \$	
				Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	5.13 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-10.26 \$	
				Unité 531 Filtre a air \ Ent et réparation Véhicules pièces mécaniques	02 220 03 525	244.58 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-17.32 \$	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	17.32 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	10.80 \$	
				Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	02-220-03-525	10.80 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55 133 92 000	-21.60 \$	
34934	2026-08-14	HD Compression	2288-1	Remplacement compresseur DAF - Usine d'eaux usées \ Remplacement compresseur DAF - Usine d'eaux usées	02-414-30-522	3 086.93 \$	3 086.93 \$
34935	2026-08-14	MES PIECES AUTOPARTS	2 5013611	Cam129 lubrifiant et cabin air element \ Ent et réparation véhicules Pièces mécaniques	02 390 03 525	35.53 \$	397.79 \$
			2-5013609	Cam137 : lubrifiant et filtre a air \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	48.39 \$	
			2-5013602	Remorque radar: batterie et core \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	241.29 \$	
			2-5013607	Cam121: lumière \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	9.26 \$	
			2-5013608	Cam141: Lubrifiant, panel air element, cabin air filter \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	63.32 \$	
34936	2026-08-14	MRC des Collines de l'Outaouais	2026-000417	Carra (REEM) pour B.Nolan 2026 P12 à P16 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	1 129.51 \$	1 129.51 \$
34937	2026-08-14	MULTI ROUTES INC.	FA0059789	Abat-poussière 2026 (regroupement UMQ) \ Abat-poussière 2026 (regroupement UMQ)	02-320-00-635	4 644.73 \$	4 644.73 \$
34938	2026-08-14	PARAGRAPHE	237190	3 livres ang \ livres ang	02-702-30-729	98.68 \$	419.90 \$
			237189	6 Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	219.41 \$	
			237270	2 livres ang \ livres ang	02-702-30-729	52.48 \$	
			237271	2 Livres ang \ livres ang	02-702-30-729	49 33 \$	
34939	2026-08-14	Pyromatech	65946	Inspections d'extincteurs des véhicules d'urgence \ Inspections d'extincteurs des véhicules d'urgence	02-220-01-526	403.28 \$	4 308.40 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.02 \$	
			65865	Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence \ Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-220-00-522	324.12 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-320-00-522	1 144.18 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-390-00-522	19.52 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02 412 30 522	39.05 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-414-30-522	39.05 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-701-50-522	78.11 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-130-00-522	765.37 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-701-20-522	156.20 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02-701-20-522	335.83 \$	
				Vérification des extincteurs et éclairage d'urgence	02 701 27 522	1 003.58 \$	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.09 \$	
34940	2026 08 14	RE-BEL LETTRAGE ET DESIGN	2026-504	Autocollants TPIMD \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	118 42 \$	118 42 \$
34941	2026-08-14	Riobec Securite Inc.	473842	Bottes - TPIMD saisonnier \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	159.18 \$	215.50 \$
			474097	Lunettes et gants TPIMD \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	28.17 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	28.15 \$	
34942	2026-08-14	Robert Erwin Transport Inc.	20261606	Entreposage annuel 2026 - Matériaux contaminés avant disposition - juillet \ Entreposage annuel matériaux contaminés avant disposition	02-320-00-999	344.93 \$	4 942.96 \$
			20261583	Dépôts de branches et achat de sable de parc \ Sable de parc	02-701-50-622	516.01 \$	
				Dépôt de branches	02-453-00-446	1 552.16 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0 02 \$	
			20261620	Dépôts de branches et achat de sable de parc \ Sable de parc	02-701-50-622	805.28 \$	
				Dépôt de branches	02-453-00-446	344.93 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	-0.01 \$	
			220261555	Dépôts de branches \ Dépôt de branches	02-453-00-446	1 379.70 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	0 02 \$	
34943	2026-08-14	SANI-TEC	247539	Articles ménagers: - Purgel et tête de rechange \ Articles ménagers bâtiments municipaux - Janv-Juin 2026	02-390-00-660	144.18 \$	144.18 \$
34944	2026 08 14	SANIGEAR	22346	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT \ ENTRETIEN ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT	02-220-00-526	801 10 \$	3 504 41 \$
			22804	ENTRETIENS ET RÉPARATION - HABITS DE COMBAT \ ENTRETIENS ET RÉPARATION - HABITS DE COMBAT	02-220-00-526	2 159 42 \$	
			22900	ENTRETIENS ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT \ ENTRETIENS ET RÉPARATION - HABITS DE COMBAT	02-220-00-526	497 78 \$	
			23467	ENTRETIENS ET RÉPARATIONS - HABITS DE COMBAT \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-00-526	46 11 \$	
34945	2026-08-14	SANIVAC OUTAOUAIS	1206446	Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois 707-07 au 03-08 \ Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois	02-701-50-516	241.45 \$	896.81 \$
			1206445	Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois 07-07 au 03-08 \ Location 3 toilettes pour terrains sportifs - 5 mois	02-701-50-516	482.90 \$	
			1205843	Location toilette parc du ruisseau du 06-07 au 02-08 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	172.46 \$	

Liste des paiements

Liste des dépôts

Dépôt	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
34946	2026-08-14	SERVICE DE PNEUS K&S INC	REP131203	Pneu remorque \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-390-02-525	123.56 \$	123.56 \$
34947	2026 08 14	Thibault & Associés (l'Arsenal)	FC-006096	Réparation appareils respiratoires #05 & #14 \ Réparation appareils respiratoires #05 & #14	02-220-00-526	747 25 \$	747 25 \$
34948	2026-08-14	Twin Equipment Limited	A-219331	Cam133: remplacement selenoid \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	159.86 \$	159.86 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-11.32 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	11.32 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54 135 92 000	7.06 \$	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	7.06 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-14.12 \$	
34949	2026-08-14	USD GLOBAL INC	491651	100 Loquets pour bacs de compost \ 100 Loquets pour bacs de compost	02-452-35-725	620.87 \$	620.87 \$
34950	2026-08-14	VAPOREL EAU PURE	93622	9x18 litres d'eau \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	39.95 \$	79.90 \$
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	39.95 \$	
34951	2026-08-14	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC	26002832 RI 050	Réactifs pour chlore libre et chlore total \ Réactifs pour chlore libre et chlore total	02-412-30-649	907.88 \$	907.88 \$
34952	2026-08-14	Vitres d'auto AUBE Auto Glass	17605	TP Pelle002 Vitre et installation \ Ent et réparation véhicules	02 320 01 525	344.93 \$	344.93 \$
						448 582.86 \$	448 582.86 \$

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
663 103 202 446	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE BRUTE 30 CH. CHURCH (992)	2026-07-29	Électricité 2026 - du 29-06 au 28-07 \ Électricité 2026	02-412-30-681	1 991.20 \$	1 991.20 \$
402595451	MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC FONDS PROTECTION DE L'ENVIR	2026-07-29	Frais \ Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20ans	23-040-40-721	13 671.33 \$	13 671.33 \$
Juillet-2026	Retraite Quebec secteur public	2026-08-11	Régime de retraite des élus - RREM - CARRA - juillet 2026 \ Fonds de retraite - RREM élus	55 138 17 001	3 802.91 \$	3 802.91 \$
Aout 2026	Ssq - Groupe Financier	2026-08-11	Assurances collectives - Aout 2026 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	17.77 \$	21 374.52 \$
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	17.77 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	339.49 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 665.21 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	388.01 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	189.05 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	579.93 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	4 667.86 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	2 106.26 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	-101.23 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	498.43 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 437.55 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	1 205.46 \$	
			AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	341.44 \$	
			Assurance collective a payer	55-138-12-000	8 021.52 \$	
633 403 291 273	HYDRO QUEBEC - 100 CHEMIN OLD CHELSEA HDV+BIBLIO (484)	2026 08 10	Électricité 2026 - du 09-07 au 08-08 \ Électricité 2026	02-130-00-681	1 746.37 \$	2 910.61 \$
			Électricité 2026	02-702-30-681	1 164 24 \$	
634 303 292 158	HYDRO QUEBEC - 269 CH. JEAN-PAUL-LEMIEUX (782)	2026-08-10	Électricité 2026 du 06-06 au 07-08 \ Électricité 2026	02-415-30-681	179.25 \$	179.25 \$
633 403 291 274	HYDRO QUEBEC - GARAGE ENTRETIENT 72 OLD CHELSEA (318)	2026-08-10	Électricité 2026 du 06-06 au 07-08 \ Électricité 2026	02-390-00-681	343.90 \$	343.90 \$
626 203 294 522	HYDRO QUEBEC ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À VAPEURS (864)	2026-07-31	Électricité 2026 du 09-07 au 08-08 \ Électricité 2026	02 340 00 681	2 096.15 \$	2 096.15 \$
664 903 04 135	HYDRO QUEBEC - 3 CH. CHELBROOK	2026-08-06	Électricité 2026 04-06 au 05-08 \ Électricité 2026	02-415-30-681	321.25 \$	321.25 \$
682 003 476439	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À DEL (048)	2026-07-31	Éclairage public DEL 2026 - 01/07 au 31/07 \ Éclairage public DEL 2026	02-340-00-681	264 02 \$	264 02 \$
645 103 262 505	HYDRO QUEBEC - POMPAGE EAUX USEES 233 OLD CHELSEA (477)	2026-08-10	Électricité 2026 du 05-06 au 06-08 \ Électricité 2026	02-415-30-681	149.48 \$	149.48 \$
X14721856260801	BELL CANADA - INTERNET 24 HUDSON (7129)	2026-08-01	Internet 2026 du 01-08 au 31-08 \ Internet 2026	02-412-30-335	57.49 \$	57.49 \$
X12986357260801	BELL CANADA INTERNET 24 CH HUDSON (4429)	2026-08-01	Internet 2026 du 01-08 au 31-08 \ Internet 2026	02 412 30 335	97.68 \$	97.68 \$
X11436616260801	BELL MOBILITY Inc.	2026-08-01	Cellulaires regroupés - aout 2026 \ Communication - Cellulaire	02-390-01-331	335.52 \$	838.28 \$

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
2183640	MAZOUT G. BELANGER INC.	2026-08-04	Communication - Cellulaire	02-320-01-331	340.48 \$	2 504.43 \$
			Communication - Cellulaire	02-220-01-331	108.19 \$	
			Téléphonie	02-120-01-331	54.09 \$	
			Essence: 1395.5 litres \ Essence	02-220-01-631	176.39 \$	
			Essence	02-320-01-631	399.27 \$	
			Essence	02-330-01-631	671.07 \$	
			Essence	02-390-01-631	1 152.36 \$	
			Essence	02-490-01-631	64.44 \$	
			Essence	02-610-01-631	20.45 \$	
			Essence	02-470-01-631	20.45 \$	
					50 602.50 \$	50 602.50 \$

Liste des paiements

Sommaire

Chèques	2 225 558.10 \$
Chèques annulés	-7 236.57 \$
Dépôts	448 582.86 \$
Débit direct	50 602 50 \$
	2 717 506.89 \$

Rencontres de district du printemps 2026

Rapport synthèse

Municipalité de Chelsea

Mise en contexte

Au printemps 2026, le maire et les conseillères et conseillers municipaux ont tenu six rencontres de district à travers Chelsea, réunissant au total plus de 200 citoyennes et citoyens. Ces rencontres visaient à présenter certaines informations générales sur les dossiers municipaux en cours, à entendre les préoccupations des résidentes et résidents, et à recueillir les questions, commentaires et suggestions propres à chaque secteur.

Le présent rapport consolide les constats de ces six rencontres pour dépôt au conseil municipal. Il présente d'abord les informations générales communiquées lors des rencontres, puis une synthèse par district, suivie des constats transversaux observés à l'échelle de la Municipalité. Le rapport détaillé du sondage de priorisation du District 6, mené auprès de 166 répondantes et répondants, est joint en annexe.

Informations générales présentées par le maire et les conseillères et conseillers

Situation financière et capacité de réalisation

Il a été indiqué que plusieurs projets inscrits au programme quinquennal d'immobilisations (PQI) pourraient ne pas être réalisés en l'absence de subventions. Malgré ce contexte, la Municipalité prévoit être en mesure de rembourser une partie de sa dette au cours de la présente année, et une amélioration de la situation financière est envisagée sur un horizon d'environ quatre ans.

Fiscalité et relations interorganisationnelles

Il a été mentionné que la Commission de la capitale nationale (CCN) ne verse pas la totalité des taxes municipales applicables aux propriétés sous sa responsabilité, ce qui représente un manque à gagner pour la Municipalité. Il a également été précisé que Chelsea assume une part plus importante que les autres municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour le service de police, soit environ 7 % de plus, en raison du mode de calcul basé sur l'évaluation foncière.

Organisation municipale et capacité interne

Des efforts sont en cours pour accroître la capacité d'intervention de la Municipalité, notamment par l'embauche de personnel additionnel aux travaux publics. Une orientation vers une prise en charge accrue des services en régie interne a été évoquée afin de réduire le recours à des ressources externes ; cette approche comprend notamment l'acquisition d'équipements spécialisés. Un audit organisationnel est par ailleurs en cours afin de mieux cerner les besoins de l'organisation.



Gouvernance et fonctionnement municipal

Il a été rappelé que les priorités sont établies par le conseil municipal et mises en œuvre par l'administration, conformément au cadre prévu par le Code municipal. Pour les questions relevant de l'appareil administratif, le maire passe par la direction générale.

Urbanisme, développement résidentiel et moratoire

Il a été indiqué qu'un moratoire est actuellement en vigueur dans le secteur du centre-village. Une analyse est en cours afin de déterminer les prochaines étapes et les conditions entourant la reprise du traitement de certains projets.

Accès à l'eau

Le dossier de l'accès à l'eau a été présenté comme complexe, notamment en raison de contraintes liées à la propriété privée et à la contamination de certains terrains. Aucun aménagement structuré n'est envisagé à court terme, mais des pistes pourraient être explorées à plus long terme.

Mobilité et infrastructures

Des discussions sont en cours avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) concernant certaines infrastructures routières. Certains projets évoqués demeurent à l'étape préliminaire et nécessiteront des analyses plus poussées ainsi que, le cas échéant, des consultations publiques.

Services à la population

Le projet de clinique a été abordé ; il a été indiqué que les résidents de Chelsea devraient être priorités dans l'attribution des médecins, selon les modalités applicables. Des enjeux de stationnement dans le village ont également été soulevés ; certaines hypothèses ont toutefois été écartées en raison de contraintes de zonage, notamment derrière la station de pompage.

École

Le projet de construction d'une école demeure inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) du gouvernement provincial. Il a été souligné que la Municipalité a besoin d'une école communautaire accessible en soirée et la fin de semaine.

Compteurs d'eau

Il a été souligné que les compteurs d'eau fonctionnent à 99 %, et qu'une lettre sera envoyée sous peu aux résidentes et résidents afin de les informer de leur consommation d'eau.



Synthèse par district

Les sections suivantes présentent, pour chacun des six districts, les principaux enjeux, questions et suggestions soulevés par les citoyennes et citoyens présents. Le niveau de détail reflète le contenu des échanges tenus lors de chaque rencontre.

District 1 — 13 avril 2026 (environ 10 personnes)

Salubrité et entretien des propriétés

- Des préoccupations ont été exprimées concernant certaines propriétés où se trouve une quantité importante de rebuts sur le terrain, soulevant des enjeux de salubrité.
- Il a été suggéré qu'un rappel soit fait aux propriétaires quant à l'importance de maintenir leur terrain propre et quant à leurs obligations en matière d'entretien.

Services locaux et information aux citoyennes et citoyens

- Une suggestion a été formulée pour publier une liste des commerces et services professionnels de Chelsea afin de favoriser l'achat local, notant qu'il n'est pas toujours facile de repérer les entrepreneurs locaux.
- Une demande a également été formulée pour obtenir une liste de compagnies homologuées par la Municipalité pour l'entretien des pelouses.

Collecte et dépôt de matières résiduelles

- Une suggestion a été formulée afin de prévoir un point de collecte au garage municipal permettant aux résidentes et résidents de déposer certains encombrants, notamment les branches.

Voirie et infrastructures

- Des préoccupations ont été exprimées au sujet du pavage de certaines rues.
- Une demande a été soulevée concernant le nettoyage du ponceau de la Voie Verte Chelsea (VVC), dans le tronçon sud.
- La question des bollards sur la route 105, dans le tronçon sud, a également été abordée.

District 2 — 21 avril 2026 (environ 50 personnes)

Plan d'urbanisme et vision d'aménagement

- Des questions ont été soulevées sur la durée du plan d'urbanisme et sur l'horizon de planification ; il a été mentionné que le plan de 2021 est toujours en vigueur.
- Des citoyennes et citoyens demandent que la hauteur des bâtiments soit abordée dans le prochain programme particulier d'urbanisme (PPU).
- Il a été exprimé que l'implantation de grands bâtiments le long du chemin Old Chelsea ne respecte pas le caractère de Chelsea.



- Des préoccupations ont également été soulevées quant aux marges de recul, à la végétation et aux impacts de la lumière sur les résidences voisines.
- Il a été mentionné que certains plans d'implantation ont été modifiés à plusieurs reprises.
- Des questions ont été posées sur certains terrains stratégiques, notamment celui situé à côté de la pharmacie, qui aurait déjà été associé à un projet de bibliothèque.

Développement résidentiel, densification et capacité d'accueil

- Des préoccupations ont été exprimées à l'égard de la densification et de bâtiments plus élevés, notamment de quatre à cinq étages.
- Il a été mentionné qu'une telle densification pourrait avoir des conséquences sur les infrastructures et sur certains besoins en sécurité incendie.
- Des échanges ont porté sur divers projets ou secteurs, dont Ferme Hendrick, le parc technologique, le secteur Meredith et d'autres développements résidentiels.
- Une préoccupation a été exprimée quant au fait que certains appartements ne se vendraient pas et ne généreraient pas de taxe de bienvenue, ce qui soulève des questions sur les retombées pour la Municipalité.
- Une dizaine de blocs à construire près de la clinique ont également été mentionnés.

Infrastructures et entretien du réseau

- Il a été souligné que le développement doit s'accompagner d'une réflexion sur l'entretien des routes et des infrastructures.
- Il a été mentionné que la Municipalité ne dispose pas nécessairement des infrastructures requises pour soutenir l'achalandage généré par les visiteurs, notamment en lien avec le territoire de la CCN.
- Des questions ont été soulevées quant à la présence de signaleurs et à la capacité de la Municipalité à soutenir certaines pressions sur le territoire.

Eau potable, filtration et avis d'ébullition

- De nombreuses questions ont été soulevées concernant la qualité de l'eau, le traitement, les problèmes de colmatage et les solutions techniques envisagées, dont la préfiltration et l'ajout de membranes pour une meilleure performance de filtration.
- Des citoyennes et citoyens ont soulevé la question des avis d'ébullition et souhaiteraient une meilleure communication à ce sujet.
- Il a été mentionné qu'un plan est en préparation et qu'il sera rendu public prochainement.

Compteurs d'eau, facturation et consommation

- Des questions ont été posées sur le fonctionnement des compteurs d'eau, la lecture des données et la facturation.
- Il a été mentionné que certains compteurs ne fonctionnaient pas l'an dernier.

- Des échanges ont porté sur la consommation réelle, les coûts sectoriels liés aux infrastructures et la part refilée à certains secteurs, de même que sur le remplissage des piscines et son incidence sur les quotas.

Parcs, équipements collectifs et qualité de vie

- Il a été mentionné qu'il existe un besoin important en matière de parcs, notamment dans des secteurs qui en seraient dépourvus.
- Il a été suggéré qu'un parc n'a pas nécessairement à être coûteux et pourrait être aménagé de manière simple.
- La possibilité d'aménager ou de mieux financer les cours d'école a également été mentionnée.
- Des besoins à venir ont aussi été soulevés relativement au Centre Meredith, à l'aréna et à la clinique.

Sécurité routière, vitesse et aménagement des voies

- De nombreux commentaires ont porté sur la vitesse, le lignage, les bollards et le respect des arrêts ; il a été mentionné que, l'an dernier, le lignage et les bollards avaient été installés tardivement.
- Le chemin Cecil a fait l'objet de commentaires précis : les quatre arrêts y seraient jugés peu efficaces, certains automobilistes ne les respectant plus, et d'autres solutions comme des dos d'âne ou un carrefour giratoire ont été proposées.
- Des préoccupations ont été soulevées pour la sécurité des enfants, notamment dans le secteur du quartier Meredith.
- Des commentaires ont aussi porté sur le chemin Mill, où la limite de 30 km/h serait peu visible en raison de certaines obstructions.
- Il a également été question de passages piétons, de radars pédagogiques et d'entretien de la signalisation.
- Au carrefour giratoire, des résidentes et résidents ont mentionné que la majorité des automobilistes s'arrêtent au passage piéton, mais que les camions n'arrêteraient pas et passeraient sur la partie en brique ; il a été suggéré d'ajouter de la signalisation expliquant comment utiliser un carrefour giratoire.
- Il a été mentionné que le feu clignotant (qualiflash) au Richelieu ne fonctionne pas depuis environ huit mois et que peu d'automobilistes s'arrêtent ; des résidentes et résidents ont indiqué ne pas se sentir en sécurité pour traverser à cet endroit.

MTMD et route 105

- Il a été mentionné que des échanges sont en cours avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) concernant la route 105, et qu'une réduction de la vitesse à 50 km/h a été acceptée dans un secteur.
- Des rencontres régulières auraient lieu pour faire avancer les dossiers impliquant la Municipalité et le MTMD.
- Il a également été mentionné que le chemin Old Chelsea pourrait éventuellement être repris par la municipalité, mais pas dans son état actuel.



Stationnement et mobilité locale

- Des préoccupations ont été soulevées quant au stationnement dans le centre-village.
- Il a été question de stationnement sur rue, de parcomètres et d'une application mobile offrant une première heure gratuite.
- Les besoins en stationnement ont été liés à certains équipements et pôles d'attraction à venir.

Développement commercial et services de proximité

- Des échanges ont eu lieu au sujet de l'épicerie Richelieu, des espaces commerciaux vacants et des services disponibles pour la population locale.
- Il a été mentionné que certains commerces ont adapté leur offre ou sondé les besoins de la clientèle.
- Le besoin de maintenir ou d'attirer davantage de services à la population locale a été soulevé.

Environnement, terrains problématiques et études

- Le terrain derrière la pharmacie a été décrit comme ayant l'apparence d'un dépotoir, avec des matériaux déplacés par le vent.
- Des questions ont été soulevées sur la nappe phréatique, certaines études hydrologiques, la contamination de terrains et la mise à jour de rapports anciens.
- Il a également été question de la sensibilité du secteur Meredith et du lien entre le développement résidentiel et l'accès au réseau d'aqueduc.

District 3 — 22 avril 2026 (environ 30 personnes)

Communication, transparence et accès à l'information

- Les citoyennes et citoyens ont exprimé un besoin de plus grande transparence et d'une meilleure communication de la part de la Municipalité.
- Il a été mentionné que la communauté souhaite une implication plus forte, ainsi que des séances du conseil plus accessibles et plus ouvertes.
- Une question a été soulevée concernant le site web municipal et la disparition, selon une participante ou un participant, de certains éléments jugés utiles.

Accès à l'eau et quais

- Des questions ont été soulevées sur les quais privés, les quais partagés et un accès plus équitable à l'eau.
- Le dossier a été présenté comme complexe, notamment en raison de contraintes foncières, de terrains privés et de contamination dans certains secteurs.
- Des citoyennes et citoyens se questionnent sur la réglementation applicable aux quais, sur la portée réelle des exigences provinciales, sur les permis requis et sur le coût des démarches.
- Une consultation publique sur les quais a été demandée.
- Il a été mentionné que l'accès à l'eau pour l'ensemble des résidentes et résidents doit être considéré.



Gouvernance municipale et rôles

- Des citoyennes et citoyens ont posé des questions sur la distinction entre le rôle du conseil municipal et celui de l'administration.
- Il a été demandé comment les priorités sont établies et comment elles sont mises en œuvre.
- Il a également été rappelé que le conseil ne peut pas intervenir directement auprès des employées et employés.

Capacité organisationnelle, ressources et services

- Des questions ont été soulevées sur la capacité de la Municipalité à réaliser plusieurs projets à la fois.
- La question du nombre de ressources disponibles et des besoins en personnel a été évoquée.
- Il a été indiqué que la Municipalité cherche à réaliser davantage de travaux à l'interne.

Moratoire, urbanisme et développement

- Des questions ont été soulevées au sujet du moratoire dans le centre-village et de la date éventuelle de sa levée.
- Les citoyennes et citoyens ont demandé comment et quand les projets pourront recommencer à être traités.
- Des préoccupations ont été exprimées quant à la densification, à la révision du plan d'urbanisme et à certains projets envisagés derrière le Centre Meredith.
- Une inquiétude a été exprimée quant au rythme du développement.

Réglementation, application et accompagnement

- Des citoyennes et citoyens ont demandé de quelle manière les règlements sont appliqués.
- Il a été demandé comment les règlements peuvent être modifiés, si les citoyennes et citoyens sont consultés dans ce processus, et s'il est possible de mieux communiquer la tenue d'une consultation publique.
- Certaines participantes et certains participants ont rapporté des expériences négatives ou perçues comme excessives dans l'application de certains règlements ; il a été souligné qu'il serait souhaitable de prévoir des avertissements avant l'émission d'amendes.
- Il a aussi été souligné qu'il pourrait y avoir un manque de directives claires pour certaines employées et certains employés.

Culture, animation du village et vie communautaire

- Des participantes et participants ont exprimé un intérêt pour davantage d'animation culturelle dans le village.
- Le rôle de certains acteurs culturels et communautaires a été évoqué.
- Le besoin d'un milieu de vie dynamique et plus animé a été soulevé.

Stationnement et circulation

- Des discussions ont eu lieu concernant le stationnement, notamment dans le secteur du village.



- Il a été question de certains terrains potentiels et des contraintes associées.
- Le besoin d'options supplémentaires de stationnement a été soulevé.

MTMD, mobilité et études

- Des échanges ont eu lieu au sujet de certaines bretelles d'autoroute et de la route d'Old Chelsea.
- Il a été mentionné que le MTMD n'interviendrait pas à court terme à certains endroits.
- Une consultation MOBIO sur le chemin Scott a été mentionnée, de même qu'un sous-comité chargé d'examiner le rapport.
- Le besoin de mieux comprendre les recommandations et les prochaines étapes a été soulevé.

Site web, PiVOT et avis publics

- Des commentaires ont été formulés quant à la difficulté de naviguer dans PiVOT et d'y repérer les avis pertinents.
- Il a été suggéré d'ajouter davantage de descriptions, de cartes et de repères clairs, notamment pour les changements de zonage.
- La possibilité de mieux utiliser les listes de diffusion et les groupes locaux pour informer les citoyennes et citoyens a été évoquée.

Permis, formulaires et documentation

- Des questions ont été soulevées au sujet de la provenance et de l'accessibilité de certains formulaires, notamment ceux liés aux droits acquis.
- Il a également été question de photographies aériennes haute résolution et de l'accès à certains documents municipaux.

Bateaux motorisés, accès et répartition des coûts

- Des échanges ont eu lieu sur les embarcations motorisées, l'accès et le maintien des barrières ouvertes.
- Il a été mentionné qu'il faudrait éviter le stationnement derrière le centre communautaire.
- La question de la répartition des coûts pour les usagères et usagers provenant d'autres municipalités a également été soulevée.

Gestion des matières résiduelles

- Des commentaires ont été formulés sur le service de collecte, notamment sur la présence de bacs ou de déchets dans les fossés.
- Les citoyennes et citoyens ont été invités à formuler leurs plaintes via PiVOT afin de documenter la situation.
- Il a été indiqué que la Municipalité n'est pas satisfaite du service actuel.



Autres enjeux soulevés

- Des questions ont été posées sur le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, l'avenir du Centre Meredith et le rôle de la Fondation Chelsea.
- Des préoccupations ont été soulevées quant à certaines amendes municipales, notamment le fait que les montants perçus ne reviennent pas à la Municipalité.
- Il a également été question des juges à la MRC, du partage de services entre municipalités, d'une possible évolution de la culture organisationnelle, de la protection des corridors écologiques, du terrain de Dunnderosa, des liens avec Kitigan Zibi, et d'un éventuel sentier vers le sud ou vers Gatineau.

District 4 — 6 mai 2026 (14 résidentes et résidents)

Chevreuil et sécurité routière

- Une question a été posée sur les moyens de contrôler la population de chevreuils ; il a été précisé qu'il s'agit d'un enjeu qui dépasse le mandat municipal.
- Un lien a été fait avec la sécurité routière et la réduction de la vitesse sur la route 105.

Accès à la rivière

- Les citoyennes et citoyens ont demandé où en est le dossier de l'accès à la rivière.
- Il a été mentionné que le conseil doit encore recevoir des breffages et que le dossier demeure complexe.
- La présence de terrains municipaux acquis sur lesquels se trouvent des quais ne faisant pas partie de l'acquisition a été mentionnée comme facteur de complexité.
- Il a été indiqué qu'il n'y a pas encore de consensus sur l'approche à retenir.

Culture et soutien aux artistes

- Une question a été posée sur la possibilité de soutenir davantage la culture et les artistes de Chelsea.
- Il a été mentionné que certains appuis existent déjà par l'entremise de la Fab et du Centre Meredith.

Revenus municipaux et réduction de la dette

- Les citoyennes et citoyens ont demandé quelles options de génération de revenus pourraient permettre de réduire la dette.
- Une zone industrielle a été évoquée, avec des réserves liées à l'espace disponible et à l'acceptabilité sociale.
- Des pistes, comme l'installation de panneaux solaires sur des toits municipaux, ont été mentionnées.

Transport collectif

- Une question a été posée sur l'amélioration du service de Transcollines.
- Il a été précisé que la gestion de ce service relève désormais de la MRC.

Quais privés et accompagnement

- Une préoccupation a été soulevée quant à la difficulté, pour les propriétaires de quais privés, de comprendre le processus en cours.
- Le besoin d'une meilleure explication et d'un accompagnement accru a été exprimé.

District 5 — 14 avril 2026 (60 résidentes et résidents)

Cyclistes — sécurité et cohabitation

- Circulation de groupes de cyclistes (quatre personnes et plus) côte à côte sur la route 105, sans signalisation adéquate ni présence policière.
- Utilisation des sentiers communautaires par des véhicules dans le secteur du chemin David.
- Vitesse excessive lors de courses cyclistes descendant le chemin St-Clément.
- Enjeu de sécurité lorsque les automobilistes doivent tourner à gauche à la sortie du chemin Bellevue, alors que des cyclistes y circulent à grande vitesse.
- Un bollard installé puis arraché a été mentionné, de même qu'un refus municipal antérieur d'installer des dos d'âne sur le chemin St-Clément.
- Absence d'affichage le long des sentiers de la VVC pour indiquer la limite de vitesse ; les affiches à l'entrée des sentiers seraient jugées trop petites.
- Demande de sensibiliser les cyclistes à signaler leur présence lorsqu'ils dépassent des piétonnes et piétons.

Quais et constats d'infraction

- Demande de privilégier les avertissements avant la remise de constats d'infraction.
- Reconnaissance que certaines améliorations peuvent être coûteuses et nécessiter du temps.
- Souhait de laisser un temps d'adaptation aux résidentes et résidents concernés.

Développement résidentiel — secteur de la carrière Déry

- Forte préoccupation quant à la protection du corridor Meech avant l'implantation de nouvelles résidences.
- Demande de savoir si la Municipalité aura le temps de mettre en place une réglementation protectrice, notamment pour les corridors écologiques.
- Question sur l'accès à la carrière — chemin du Pont étroit, où un seul véhicule peut circuler à la fois ; aucun plan d'accès n'a été déposé à ce jour.
- Inquiétudes liées à la coupe d'arbres, aux changements climatiques et à la construction de résidences de grande taille.
- Question à savoir à quel moment les promoteurs seront mis en contact avec les résidentes et résidents afin de mieux connaître les besoins du milieu.
- Questionnement sur les mécanismes pouvant favoriser le logement abordable et éviter un développement de type « maisons de luxe ».



- Demandes concernant la possibilité de décréter un moratoire à Farm Point ou de ralentir le développement.
- Suggestion d'organiser une consultation publique semblable à ce qui se fait dans d'autres municipalités.

Dynamitage

- Inquiétudes liées au dynamitage dans le secteur Crescent.
- Crainte d'affaissement de puits, en référence à une situation passée liée au dynamitage pour l'IGA.
- Perception d'une absence ou d'une insuffisance de réglementation encadrant l'intensité des dynamitages.
- Demande de s'assurer que les dynamitages ne soient pas trop puissants et que le scellement des maisons soit vérifié.

Maintenance des égouts et financement

- Coûts élevés des frais de maintenance des égouts.
- Questions sur la dette liée aux égouts : emprunt de 20 ans, échéance prévue en 2040 ; demande d'information sur le solde restant à payer.
- Questions sur l'affectation des sommes payées lors du raccordement au réseau.
- Demande de transparence sur les ententes conclues avec les promoteurs lors de l'implantation.
- Question sur le nombre d'unités restantes disponibles pour les eaux usées.

Chemin St-Clément et route 105

- Demande d'information sur l'échéancier possible pour l'aménagement d'une traverse piétonne.

Stationnement — Farm Point et rampe de mise à l'eau

- Enjeux de stationnement lors d'événements de grande envergure.
- Difficulté de manœuvre à la rampe de mise à l'eau depuis l'installation de deux poteaux, l'espace étant devenu beaucoup plus étroit ; les usagères et usagers doivent s'y reprendre à plusieurs reprises pour reculer.

Vision du développement et urbanisme

- Demande d'organiser une rencontre avec l'urbaniste pour préparer le PPU.
- Question sur la possibilité d'accélérer le processus d'adoption du PPU et sur les autres leviers disponibles pour encadrer ou ralentir le développement.
- Demande de vérifier les travaux et analyses réalisés en 2014.
- Préoccupation quant à l'équilibre entre le développement et la conservation du caractère rural.
- Questionnement sur les pouvoirs municipaux comparativement à ceux d'autres municipalités.
- Proposition d'une étude de la valeur écologique de l'ensemble des terrains encore développables à Chelsea.



- Suggestion d'explorer des zonages alternatifs, notamment récréatifs, pour permettre un certain développement tout en protégeant l'environnement.
- Référence à un développement anticipé autour du centre Atiscou.

Ambulance et clinique

- Il a été mentionné qu'une priorité sera accordée aux résidentes et résidents de Chelsea dans le cadre de la nouvelle clinique, sous réserve de leur inscription à Santé Québec.
- En réponse à une question sur le temps d'attente des ambulances, il a été précisé que le nombre d'ambulances relève du CISSSO.

District 6 — 23 avril 2026 (environ 40 personnes)

Le District 6 a également fait l'objet d'un sondage de priorisation distinct, mené auprès de 166 répondantes et répondants ; les résultats détaillés de ce sondage sont présentés à l'Annexe A.

Priorités du district et budget

- Une question a été posée sur le temps requis pour réaliser les projets municipaux.
- Les citoyennes et citoyens — des secteurs de Ferme Hendrick, Hollow Glen, chemin de la Mine et Kingsmere — ont été invités à nommer ce que la Municipalité pourrait faire pour améliorer leur qualité de vie.
- Il a été indiqué que le prochain budget devrait refléter les priorités exprimées.

Délais de réponse et qualité du service

- Il a été indiqué que les citoyennes et citoyens ne souhaitent pas attendre deux à trois semaines pour obtenir une réponse.
- Une attente claire a été exprimée quant à l'amélioration de la rapidité des suivis municipaux.

Séances du conseil et accessibilité

- Des difficultés ont été soulevées quant à l'audibilité des séances du conseil, notamment la difficulté d'entendre les délibérations et de bien suivre la lecture des résolutions.
- Une réflexion est en cours sur différentes technologies pour améliorer la situation.
- Le besoin d'un sous-titrage en anglais a également été mentionné.

Animation du milieu et services de proximité

- Une question a été soulevée à savoir si les gens apprécient l'animation au square Old Chelsea.
- Il a aussi été question de la possibilité d'offrir davantage de produits au magasin général.

Vie collective et réglementation

- Il a été mentionné qu'il existerait deux groupes distincts au sein de la population du secteur, dont un groupe plus enclin à formuler des plaintes.
- Il a été indiqué que le règlement sur la paix et l'ordre sera retravaillé afin d'en clarifier le contenu.



Routes, développement et responsabilité des promoteurs

- Il a été mentionné que les promoteurs pourraient être appelés à réparer les routes qu'ils endommagent.
- Le chemin Old Chelsea a été identifié comme nécessitant des réparations.
- Il a été indiqué que la Municipalité travaille avec MOBIO pour élaborer un plan ; des axes précis ont été mentionnés, notamment les chemins Scott et Kingsmere.

Constats transversaux

Les thèmes suivants ressortent de manière récurrente dans plusieurs districts et méritent une attention particulière à l'échelle de la Municipalité.

Développement et protection du caractère de Chelsea

Dans plusieurs districts, les citoyennes et citoyens expriment de fortes préoccupations quant à la densification, à la hauteur des bâtiments, à l'intégration des projets et à la protection du caractère rural et naturel de Chelsea. Les attentes sont élevées en matière de planification, d'encadrement réglementaire et de communication autour des outils d'urbanisme.

Capacité des infrastructures

Les questions liées à la capacité des infrastructures — eau potable, eaux usées, routes, stationnement, équipements collectifs — reviennent fréquemment. Les citoyennes et citoyens souhaitent comprendre dans quelle mesure la croissance actuelle ou envisagée peut être absorbée de manière durable.

Mobilité, sécurité et cohabitation

La vitesse, la signalisation, les traverses, les bollards, les accès routiers, les sentiers et la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétonnes et piétons figurent parmi les préoccupations récurrentes. Les citoyennes et citoyens demandent des mesures concrètes ainsi qu'une meilleure compréhension des responsabilités respectives de la Municipalité et des autres instances.

Accès à l'eau et réglementation des quais

L'accès public à l'eau, la réglementation applicable aux quais et la compréhension des obligations de conformité sont des enjeux sensibles. Les citoyennes et citoyens souhaitent davantage de clarté, de pédagogie et, dans certains cas, une approche plus graduelle dans l'application des règles.

Communication, transparence et compréhension des dossiers

Plusieurs résidentes et résidents demandent une meilleure diffusion de l'information, une plus grande transparence et une meilleure accessibilité des outils municipaux. Le besoin de comprendre les décisions, les processus et les limites d'intervention de la Municipalité ressort fortement de l'ensemble des rencontres.



Qualité du service et délais de réponse

Les délais de réponse de la Municipalité et la capacité de suivi constituent un enjeu récurrent. Les citoyennes et citoyens souhaitent une municipalité plus accessible, plus réactive et plus claire dans ses communications.

Conclusion

Les six rencontres de district tenues au printemps 2026 confirment un niveau d'engagement citoyen élevé, informé et constructif à l'échelle de Chelsea. Les préoccupations exprimées — sécurité routière, capacité des infrastructures, encadrement du développement, accès à l'eau et qualité du service municipal — recoupent celles documentées par le sondage de priorisation du District 6, joint en annexe. Ces constats offrent une base solide pour orienter les décisions municipales à court et moyen terme, en tenant compte des réalités propres à chaque secteur tout en maintenant une vision cohérente à l'échelle de la Municipalité.



Annexe A — Rapport du sondage de priorisation, District 6 (mai 2026)

Préparé par : Donald Déry, M. Sc. (santé communautaire), conseiller municipal — District 6

1. Contexte et portée du rapport

Ce rapport synthèse présente les résultats finaux du questionnaire de priorisation du District 6, basé sur les 166 réponses reçues jusqu'au 12 mai 2026. Il vise à dégager clairement les priorités citoyennes, à mettre en lumière les enjeux propres à chaque secteur et à soutenir la prise de décision municipale.

L'analyse repose sur les classements quantitatifs (priorité maximale, haute, moyenne, faible, pas prioritaire), sur plus de 150 commentaires qualitatifs détaillés, et sur une lecture comparative entre les secteurs Hollow Glen, Ferme Hendrick, Kingsmere et chemin de la Mine.

1.1 Méthodologie — méthode du groupe nominal

La démarche de priorisation s'appuie sur les principes de la méthode du groupe nominal, reconnue pour structurer la participation citoyenne et favoriser l'émergence de priorités partagées.

Dans un premier temps, 39 participantes et participants à la réunion biannuelle du District 6 ont été invités à réfléchir collectivement à des pistes d'amélioration de leur environnement et de leur qualité de vie. Cette étape a permis de recueillir un large éventail d'idées issues de l'expérience terrain des résidentes et résidents, d'assurer une représentation des préoccupations locales et de formuler une liste consolidée d'actions et d'interventions potentielles.

Dans un second temps, ces idées ont été intégrées au questionnaire de priorisation, lequel a permis à un plus grand nombre de citoyennes et citoyens d'évaluer chacune des actions proposées, de les classer selon leur importance perçue, et de formuler des commentaires qualitatifs pour préciser ou nuancer leurs choix.

Cette approche combinée assure que les priorités identifiées dans le présent rapport proviennent directement des citoyennes et citoyens du District 6, ont été validées et hiérarchisées de manière structurée, et reflètent à la fois une réflexion collective initiale et une priorisation élargie.

2. Portrait global des priorités (tous secteurs)

2.1 Sécurité routière et apaisement de la circulation — priorité no 1

La sécurité routière ressort comme la priorité dominante et transversale du District 6.

Problèmes récurrents signalés :

- Excès de vitesse sur les routes résidentielles et collectrices
- Non-respect des arrêts obligatoires et des autobus scolaires
- Insécurité pour les enfants, piétonnes et piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite

Mesures les plus demandées :

- Dos-d'âne (temporaires ou permanents)
- Bollards saisonniers, saillies de rue et rétrécissements visuels



- Panneaux radars pédagogiques et signalisation « enfants »
- Présence policière accrue et interventions ciblées

Constat central : toute amélioration ou tout pavage des routes est largement perçu comme acceptable uniquement s'il est accompagné de mesures robustes et durables d'apaisement de la circulation.

2.2 Réfection, pavage et entretien des chemins — priorité structurante

L'état des chemins constitue un enjeu majeur de qualité de vie et de sécurité.

Enjeux dominants :

- Nids-de-poule récurrents et coûts élevés de réparations temporaires
- Chemins de gravier devenus des chemins d'argile (poussière, boue)
- Impacts sur la santé (poussières fines), les véhicules et les déplacements quotidiens

Deux sensibilités coexistent : une majorité demande le pavage ou l'amélioration durable des chemins, alors qu'une minorité constante souhaite préserver le caractère rural, mais avec un entretien plus rigoureux et sécuritaire.

Constat partagé : quel que soit le scénario retenu (pavage ou maintien en gravier), la situation actuelle est jugée insatisfaisante et non viable à long terme.

2.3 Gestion de l'eau, fossés et drainage — priorité en croissance

La gestion des eaux de surface et des fossés est identifiée comme un enjeu critique.

Principales préoccupations :

- Inondations de terrains et de sous-sols
- Fossés obstrués, sous-dimensionnés ou mal entretenus
- Ruissellement accentué lors d'épisodes de pluie intense

Les citoyennes et citoyens demandent une approche préventive et planifiée à l'échelle des quartiers, ainsi qu'une intégration explicite des changements climatiques dans la conception et l'entretien des infrastructures.

3. Analyse par secteur

3.1 Hollow Glen — secteur le plus mobilisé

Priorités principales :

- Sécurité routière (vitesse, dos-d'âne, arrêts)
- Pavage ou amélioration durable des chemins (Kelly, Hollow Glen, Duguay)
- Réaménagement du parc Hollow Glen
- Accès public au lac et protection de l'écosystème
- Gestion de la poussière et du bruit



Constats spécifiques : forte préoccupation pour la sécurité des jeunes enfants ; appui important au pavage, conditionnel à des mesures de ralentissement efficaces ; attentes élevées quant à la modernisation et à l'inclusivité des équipements du parc.

3.2 Ferme Hendrick — sécurité piétonne et milieu de vie familial

Priorités dominantes :

- Sécurité des traverses piétonnes et des intersections
- Entretien hivernal adéquat des trottoirs
- Arrêts obligatoires et visibilité (notamment au secteur Ladyfield)
- Mobilité active et liens multifonctionnels

Enjeux complémentaires : besoin d'espaces récréatifs pour enfants et adolescentes et adolescents ; stationnements sécuritaires pour vélos ; finalisation des infrastructures promises (trottoirs, éclairage, continuité urbaine).

3.3 Kingsmere — circulation régionale et coordination interorganisationnelle

Priorités récurrentes :

- Sécurité et vitesse sur Kingsmere, Notch et routes connexes
- Réfection des routes et amélioration du marquage
- Gestion de la circulation lors d'événements majeurs (ex. Rhapsodie des couleurs)

Préoccupations clés : collaboration accrue et structurée avec la CCN ; clarification de certains enjeux (arrêts existants, projets de développement) ; sécurité incendie, plans d'évacuation et accès d'urgence.

3.4 Chemin de la Mine — mobilité active, sécurité et accès à l'eau

Priorités identifiées :

- Mesures d'atténuation de la vitesse
- Entretien des fossés et drainage
- Complétion du Sentier des Hautes-Plaines
- Accès public à la rivière et aux espaces naturels

La sécurité des enfants, des piétonnes et piétons et des cyclistes est un enjeu central et récurrent.

4. Environnement et qualité de vie

Les répondantes et répondants expriment un appui marqué pour la protection des lacs et de la qualité de l'eau, l'élimination des espèces envahissantes au-delà des seuls plans d'eau, et la réduction de la pollution sonore et lumineuse.

Une tension demeure entre la protection des milieux naturels et certains aménagements, mais la majorité des citoyennes et citoyens privilégie des solutions équilibrées, durables et respectueuses du milieu.



5. Messages clés à retenir

- La sécurité routière est la priorité absolue du District 6.
- Les infrastructures routières et hydrauliques nécessitent des interventions durables et planifiées.
- Les citoyennes et citoyens sont ouverts au changement lorsqu'il améliore clairement la sécurité et la qualité de vie.
- Le niveau d'engagement citoyen est élevé, informé et constructif.

6. Conclusion

Le questionnaire de priorisation du District 6 met en évidence une population fortement engagée et préoccupée par la sécurité, la durabilité des infrastructures et la qualité du milieu de vie. Les résultats constituent une base solide pour orienter les décisions municipales à court et moyen terme, en tenant compte des réalités propres à chaque secteur tout en maintenant une vision cohérente à l'échelle du district.



Spring 2026 District Meetings

Summary Report

Municipality of Chelsea

Background

In spring 2026, the Mayor and municipal councillors held six district meetings across Chelsea, bringing together more than 200 residents in total. The meetings were intended to share general information on current municipal files, hear residents' concerns, and gather questions, comments, and suggestions specific to each sector.

This report consolidates the findings of those six meetings for submission to Municipal Council. It first presents the general information shared at the meetings, then a summary by district, followed by the cross-cutting findings observed municipality-wide. The detailed report on the District 6 prioritization survey, completed by 166 respondents, is attached as an appendix.

General information presented by the Mayor and Councillors

Financial position and delivery capacity

It was noted that several projects listed in the Capital Expenditure Program (CEP) may not proceed without grant funding. Despite this, the Municipality expects to pay down part of its debt this year, and an improvement in its financial position is anticipated over roughly a four-year horizon.

Taxation and inter-organizational relations

It was mentioned that the National Capital Commission (NCC) does not pay the full municipal taxes owed on properties under its responsibility, representing a shortfall for the Municipality. It was also noted that Chelsea bears a larger share than other MRC des Collines-de-l'Outaouais municipalities for policing costs — about 7% more — due to the calculation method, which is based on property assessment.

Municipal organization and internal capacity

Efforts are underway to increase the Municipality's operational capacity, including hiring additional public works staff. A shift toward doing more work in-house was discussed, to reduce reliance on outside contractors; this includes acquiring specialized equipment. An organizational audit is also underway to better identify the organization's needs.



Governance and municipal operations

It was noted that priorities are set by Municipal Council and implemented by the administration, in accordance with the framework set out in the Municipal Code. On matters within the administration's purview, the Mayor works through the Director General.

Urban planning, residential development, and the moratorium

It was noted that a moratorium is currently in effect in the village core sector. An analysis is underway to determine next steps and the conditions for resuming processing of certain projects.

Water access

The water access file was described as complex, owing in part to constraints related to private property and to contamination on certain lots. No structured development is planned in the short term, but options could be explored over the longer term.

Mobility and infrastructure

Discussions are underway with the Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) regarding certain road infrastructure. Some of the projects discussed remain at a preliminary stage and will require further analysis and, where applicable, public consultation.

Services to residents

The clinic project was discussed; it was noted that Chelsea residents should be prioritized in physician assignment, in accordance with applicable rules. Parking issues in the village were also raised; some proposed options were ruled out because of zoning constraints, notably behind the pumping station.

School

The proposed new school remains listed in the provincial government's Québec Infrastructure Plan (PQI). It was noted that the Municipality needs a community school accessible in the evenings and on weekends.

Water meters

It was noted that water meters are functioning at a 99% rate, and that a letter will be sent to residents shortly to inform them of their water consumption.



Summary by district

The following sections present, for each of the six districts, the main issues, questions, and suggestions raised by the residents present. The level of detail reflects the content of the discussions held at each meeting.

District 1 — April 13, 2026 (about 10 people)

Property upkeep and cleanliness

- Concerns were raised about certain properties with a significant amount of debris on the lot, raising cleanliness issues.
- It was suggested that property owners be reminded of the importance of keeping their lots tidy and of their maintenance obligations.

Local services and resident information

- A suggestion was made to publish a list of Chelsea businesses and professional services to encourage local buying, noting it is not always easy for residents to find local contractors.
- A request was also made for a list of companies approved by the Municipality for lawn maintenance.

Waste collection and drop-off

- A suggestion was made to set up a drop-off point at the municipal garage where residents could bring bulky items, notably branches.

Roads and infrastructure

- Concerns were raised about the paving of certain streets.
- A request was raised regarding cleaning of the Voie Verte Chelsea (VVC) culvert in the south section.
- The question of bollards on Route 105, in the south section, was also raised.

District 2 — April 21, 2026 (about 50 people)

Urban plan and planning vision

- Questions were raised about how long the urban plan remains in effect and about the planning horizon; it was noted that the 2021 plan is still in force.
- Residents are asking that building height be addressed in the next special planning program (PPU).
- It was said that large buildings along Chemin Old Chelsea do not reflect Chelsea's character.
- Concerns were also raised about setbacks, vegetation, and the impact of lighting on neighbouring homes.
- It was mentioned that some site plans have been revised multiple times.
- Questions were asked about certain strategic lots, notably the one beside the pharmacy, which had reportedly once been associated with a library project.



Residential development, densification, and capacity

- Concerns were raised about densification and taller buildings, particularly four- to five-storey structures.
- It was noted that such densification could have consequences for infrastructure and for certain fire-safety needs.
- Discussion touched on various projects and areas, including Hendrick Farm, the technology park, the Meredith sector, and other residential developments.
- A concern was raised that some units might not sell and would not generate welcome tax, raising questions about the resulting benefit to the Municipality.
- About ten units to be built near the clinic were also mentioned.

Infrastructure and network maintenance

- It was noted that development must be accompanied by consideration of road and infrastructure maintenance.
- It was mentioned that the Municipality does not necessarily have the infrastructure needed to support visitor traffic, notably in connection with NCC land.
- Questions were raised about the presence of traffic flaggers and the Municipality's capacity to manage certain pressures on its territory.

Drinking water, filtration, and boil-water advisories

- Numerous questions were raised about water quality, treatment, clogging issues, and the technical solutions being considered, including pre-filtration and adding membranes for better filtration performance.
- Residents raised the issue of boil-water advisories and would like better communication on this topic.
- It was noted that a plan is in preparation and will be made public soon.

Water meters, billing, and consumption

- Questions were asked about how water meters work, how readings are taken, and billing.
- It was noted that some meters were not working last year.
- Discussion touched on actual consumption, sector-specific infrastructure costs and how they are allocated, as well as pool filling and its effect on quotas.

Parks, community facilities, and quality of life

- It was noted that there is a significant need for parks, particularly in areas that currently lack one.
- It was suggested that a park does not necessarily need to be costly and could be developed simply.
- The possibility of developing or better funding schoolyards was also mentioned.
- Future needs were also raised regarding the Meredith Centre, the arena, and the clinic.



Road safety, speed, and road design

- Many comments concerned speed, lane markings, bollards, and compliance with stop signs; it was noted that lane markings and bollards were installed late last year.
- Chemin Cecil drew specific comments: the four stop signs there were seen as not very effective, with some drivers no longer respecting them, and other solutions such as speed humps or a roundabout were proposed.
- Concerns were raised about children's safety, particularly in the Meredith neighbourhood area.
- Comments were also made about Chemin Mill, where the 30 km/h limit is reportedly hard to see because of certain obstructions.
- Pedestrian crossings, radar feedback signs, and signage maintenance were also discussed.
- At the roundabout, residents noted that most drivers stop at the crosswalk, but that trucks reportedly do not and drive over the brick section; it was suggested that signage be added explaining how to use a roundabout.
- It was mentioned that the flashing beacon (qualiflash) at Richelieu has not worked for about eight months and that few drivers stop; residents said they do not feel safe crossing there.

MTMD and Route 105

- It was mentioned that discussions are ongoing with the Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) regarding Route 105, and that a speed reduction to 50 km/h was approved in one section.
- Regular meetings reportedly take place to advance files involving the Municipality and the MTMD.
- It was also mentioned that Chemin Old Chelsea could eventually be taken over by the MTMD, but not in its current condition.

Parking and local mobility

- Concerns were raised about parking in the village core.
- On-street parking, parking meters, and a mobile app offering a free first hour were discussed.
- Parking needs were linked to certain facilities and attractions expected in the future.

Commercial development and local services

- Discussion touched on the Richelieu grocery store, vacant commercial spaces, and services available to the local population.
- It was noted that some businesses have adapted their offerings or surveyed customer needs.
- The need to maintain or attract more services for the local population was raised.

Environment, problem sites, and studies

- The lot behind the pharmacy was described as looking like a dump site, with materials scattered by the wind.
- Questions were raised about the water table, certain hydrological studies, land contamination, and the updating of older reports.



- The sensitivity of the Meredith sector and the link between residential development and access to the water network were also discussed.

District 3 — April 22, 2026 (about 30 people)

Communication, transparency, and access to information

- Residents expressed a need for greater transparency and better communication from the Municipality.
- It was noted that the community wants stronger involvement, as well as more accessible and more open Council meetings.
- A question was raised about the municipal website and the disappearance, according to one participant, of certain features previously considered useful.

Water access and docks

- Questions were raised about private docks, shared docks, and more equitable access to the water.
- The file was described as complex, notably because of property constraints, private land, and contamination in certain areas.
- Residents have questions about dock regulations, the actual scope of provincial requirements, permits required, and the cost of the process.
- A public consultation on docks was requested.
- It was noted that water access for all residents needs to be considered.

Municipal governance and roles

- Residents asked questions about the distinction between the role of Municipal Council and that of the administration.
- It was asked how priorities are set and how they are implemented.
- It was also noted that Council cannot intervene directly with staff.

Organizational capacity, resources, and services

- Questions were raised about the Municipality's capacity to carry out several projects at once.
- The number of available resources and staffing needs were discussed.
- It was noted that the Municipality is looking to do more work in-house.

Moratorium, planning, and development

- Questions were raised about the village-core moratorium and when it might be lifted.
- Residents asked how and when projects will be able to resume being processed.
- Concerns were raised about densification, the review of the urban plan, and certain projects proposed behind the Meredith Centre.
- A concern was expressed about the pace of development.



Regulation, enforcement, and support

- Residents asked how by-laws are enforced.
- It was asked how by-laws can be amended, whether residents are consulted in that process, and whether public consultations could be better communicated.
- Some participants reported negative experiences or experiences perceived as excessive in by-law enforcement; it was suggested that warnings be given before fines are issued.
- It was also noted that some staff may lack clear direction.

Culture, village programming, and community life

- Participants expressed interest in more cultural programming in the village.
- The role of certain cultural and community organizations was discussed.
- The need for a more lively, dynamic community life was raised.

Parking and traffic

- Discussions took place regarding parking, notably in the village sector.
- Certain potential sites and their associated constraints were discussed.
- The need for additional parking options was raised.

MTMD, mobility, and studies

- Discussion touched on certain highway ramps and Chemin Old Chelsea.
- It was noted that the MTMD would not intervene in the short term at certain locations.
- A MOBIO consultation on Chemin Scott was mentioned, along with a subcommittee tasked with reviewing the report.
- The need for a better understanding of the recommendations and next steps was raised.

Website, PiVOT, and public notices

- Comments were made about the difficulty of navigating PiVOT and finding relevant notices.
- It was suggested that more descriptions, maps, and clear reference points be added, notably for zoning changes.
- The possibility of better using mailing lists and local groups to inform residents was discussed.

Permits, forms, and documentation

- Questions were raised about the source and accessibility of certain forms, notably those related to acquired rights.
- High-resolution aerial photography and access to certain municipal documents were also discussed.



Motorized boats, access, and cost sharing

- Discussion touched on motorized watercraft, access, and keeping gates open.
- It was noted that parking behind the community centre should be avoided.
- The question of cost sharing for users from other municipalities was also raised.

Waste management

- Comments were made about the collection service, notably about bins or waste left in ditches.
- Residents were encouraged to file complaints through PiVOT to document the situation.
- It was noted that the Municipality is not satisfied with the current service.

Other issues raised

- Questions were asked about the Raymond Chabot Grant Thornton report, the future of the Meredith Centre, and the role of the Chelsea Foundation.
- Concerns were raised about certain municipal fines, notably that the amounts collected do not return to the Municipality.
- Discussion also touched on MRC judges, service-sharing between municipalities, a possible shift in organizational culture, the protection of ecological corridors, the Dunnderosa lot, ties with Kitigan Zibi, and a potential trail toward the south or toward Gatineau.

District 4 — May 6, 2026 (14 residents)

Deer and road safety

- A question was raised about ways to control the deer population; it was noted that this issue falls outside the municipal mandate.
- A connection was made to road safety and to reducing speed on Route 105.

River access

- Residents asked for an update on the river access file.
- It was noted that Council still has briefings to receive and that the file remains complex.
- The presence of municipally acquired land with docks that were not part of the acquisition was mentioned as a complicating factor.
- It was noted that there is not yet a consensus on the approach to take.

Culture and support for artists

- A question was raised about the possibility of further supporting culture and artists in Chelsea.
- It was noted that some support already exists through the Fab and the Meredith Centre.



Municipal revenue and debt reduction

- Residents asked what revenue-generating options could help reduce the debt.
- An industrial zone was raised, with reservations about available space and social acceptability.
- Options such as installing solar panels on municipal roofs were mentioned.

Public transit

- A question was raised about improving Transcollines service.
- It was noted that management of this service now falls under the MRC.

Private docks and support

- A concern was raised about how hard it is for private dock owners to understand the current process.
- The need for better explanation and greater support was expressed.

District 5 — April 14, 2026 (60 residents)

Cyclists — safety and shared use

- Groups of cyclists (four or more) riding side by side on Route 105, without adequate signage or police presence.
- Use of community trails by motor vehicles in the Chemin David area.
- Excessive speed during cycling races descending Chemin St-Clément.
- A safety issue when drivers turn left exiting Chemin Bellevue while cyclists travel through at high speed.
- A bollard that was installed and later torn out was mentioned, as was a past municipal refusal to install speed humps on Chemin St-Clément.
- Lack of signage along the VVC trails indicating the speed limit; signs at trailheads were said to be too small.
- A request that cyclists be encouraged to announce themselves when passing pedestrians.

Docks and infraction notices

- A request to favour warnings before issuing infraction notices.
- An acknowledgement that some improvements can be costly and take time.
- A wish to allow affected residents a period of adjustment.

Residential development — Déry quarry sector

- Strong concern about protecting the Meech corridor before new residences are built.
- A request to know whether the Municipality will have time to put protective regulations in place, notably for ecological corridors.
- A question about access to the quarry via Chemin du Pont Étroit, where only one vehicle can pass at a time; no access plan has been filed to date.



- Concerns about tree cutting, climate change, and the construction of large homes.
- A question about when developers will be put in touch with residents to better understand community needs.
- Questions about mechanisms that could support affordable housing and avoid a “luxury home” style of development.
- Requests about the possibility of declaring a moratorium in Farm Point or slowing development.
- A suggestion to hold a public consultation similar to those held in other municipalities.

Blasting

- Concerns about blasting in the Crescent sector.
- Fear of well subsidence, referencing a past situation linked to blasting for the IGA.
- A perception that there is no regulation, or insufficient regulation, governing blast intensity.
- A request to ensure blasts are not too powerful and that homes' seals are checked.

Sewer maintenance and financing

- High cost of sewer maintenance fees.
- Questions about sewer-related debt: a 20-year loan maturing in 2040; a request for information on the remaining balance owed.
- Questions about how funds paid at the time of network connection are allocated.
- A request for transparency on agreements reached with developers at the time of installation.
- A question about the number of remaining units available for wastewater capacity.

Chemin St-Clément and Route 105

- A request for information on the possible timeline for a pedestrian crossing.

Parking — Farm Point and the boat launch

- Parking issues during large-scale events.
- Difficulty maneuvering at the boat launch since two posts were installed, as the space has become much narrower; users reportedly need several attempts to back in.

Development vision and planning

- A request to organize a meeting with the urban planner to prepare the PPU.
- A question about the possibility of speeding up the PPU adoption process and about other tools available to guide or slow development.
- A request to review the studies and analyses carried out in 2014.
- A concern about the balance between development and preserving rural character.
- A question about municipal powers compared with those of other municipalities.
- A proposal for a study of the ecological value of all remaining developable land in Chelsea.



- A suggestion to explore alternative zoning, including recreational zoning, to allow some development while protecting the environment.
- A reference to anticipated development around the Atiscou centre.

Ambulance and clinic

- It was noted that priority will be given to Chelsea residents under the new clinic, provided they are registered with Santé Québec.
- In response to a question about ambulance wait times, it was noted that the number of ambulances is a CISSSO responsibility.

District 6 — April 23, 2026 (about 40 people)

District 6 was also the subject of a separate prioritization survey, completed by 166 respondents; the detailed survey results are presented in Appendix A.

District priorities and budget

- A question was raised about the time required to complete municipal projects.
- Residents — from the Hendrick Farm, Hollow Glen, Chemin de la Mine, and Kingsmere sectors — were invited to name what the Municipality could do to improve their quality of life.
- It was noted that the next budget should reflect the priorities expressed.

Response times and service quality

- It was noted that residents do not want to wait two to three weeks for a response.
- A clear expectation was expressed for faster municipal follow-up.

Council meetings and accessibility

- Difficulties were raised regarding the audibility of Council meetings, notably difficulty hearing deliberations and following the reading of resolutions.
- Consideration is underway of different technologies to improve the situation.
- The need for English captioning was also mentioned.

Community programming and local services

- A question was raised as to whether people enjoy the programming at Old Chelsea Square.
- The possibility of offering more products at the general store was also discussed.

Community life and by-law enforcement

- It was mentioned that there appear to be two distinct groups within the sector's population, one of which is more inclined to file complaints.
- It was noted that the peace and order by-law will be reworked to be clearer.

Roads, development, and developer responsibility

- It was mentioned that developers could be asked to repair roads they damage.



- Chemin Old Chelsea was identified as in need of repair.
- It was noted that the Municipality is working with MOBIO to develop a plan; specific corridors were mentioned, notably Chemin Scott and Chemin Kingsmere.

Cross-cutting findings

The following themes recur across several districts and warrant particular attention at the municipal level.

Development and protecting Chelsea's character

In several districts, residents express strong concerns about densification, building height, project integration, and the protection of Chelsea's rural and natural character. Expectations are high for planning, regulatory oversight, and communication around planning tools.

Infrastructure capacity

Questions about infrastructure capacity — drinking water, wastewater, roads, parking, community facilities — come up frequently. Residents want to understand how far current or anticipated growth can be absorbed sustainably.

Mobility, safety, and shared use

Speed, signage, crossings, bollards, road access, trails, and the shared use of roads by drivers, cyclists, and pedestrians are among the recurring concerns. Residents are asking for concrete measures and a clearer understanding of the respective responsibilities of the Municipality and other bodies.

Water access and dock regulation

Public access to the water, dock regulations, and understanding of compliance obligations are sensitive issues. Residents want more clarity, more explanation, and in some cases a more gradual approach to enforcement.

Communication, transparency, and understanding of files

Many residents are asking for better distribution of information, greater transparency, and improved accessibility of municipal tools. The need to understand decisions, processes, and the limits of the Municipality's authority came through strongly across all the meetings.

Service quality and response times

The Municipality's response times and follow-up capacity are a recurring concern. Residents want a municipality that is more accessible, more responsive, and clearer in its communications.



Conclusion

The six district meetings held in spring 2026 confirm a high level of engaged, informed, and constructive citizen participation across Chelsea. The concerns raised — road safety, infrastructure capacity, development oversight, water access, and municipal service quality — echo those documented by the District 6 prioritization survey attached as an appendix. These findings provide a solid foundation for guiding municipal decisions in the short and medium term, taking into account the specific realities of each sector while maintaining a coherent, municipality-wide vision.



Appendix A — District 6 Prioritization Survey Report (May 2026)

Prepared by: Donald Déry, M.Sc. (Community Health), Municipal Councillor — District 6

1. Context and scope of the report

This summary report presents the results of the District 6 prioritization survey, based on the 166 responses received as of May 12, 2026. Its goal is to clearly identify citizen priorities, highlight issues specific to each sector, and support municipal decision-making.

The analysis is based on quantitative rankings (highest priority, high, medium, low, not a priority), on more than 150 detailed qualitative comments, and on a comparative review across the Hollow Glen, Hendrick Farm, Kingsmere, and Chemin de la Mine sectors.

1.1 Methodology — nominal group technique

The prioritization process is based on the principles of the nominal group technique, recognized for structuring civic participation and fostering the emergence of shared priorities.

First, 39 participants at the District 6 biannual meeting were invited to collectively reflect on ways to improve their environment and quality of life. This stage made it possible to gather a wide range of ideas based on residents' lived experience, ensure representation of local concerns, and develop a consolidated list of potential actions and interventions.

Second, these ideas were incorporated into the prioritization survey, allowing a larger number of residents to evaluate each proposed action, rank them by perceived importance, and provide qualitative comments to clarify or nuance their choices.

This combined approach ensures that the priorities identified in this report come directly from District 6 residents, have been validated and ranked in a structured manner, and reflect both initial collective input and broader prioritization.

2. Overall priority profile (all sectors)

2.1 Road safety and traffic calming — priority no. 1

Road safety emerges as the dominant, cross-cutting priority in District 6.

Recurring issues reported:

- Excessive speed on residential and collector roads
- Failure to respect stop signs and school buses
- Safety concerns for children, pedestrians, cyclists, and people with reduced mobility

Most requested measures:

- Speed humps (temporary or permanent)
- Seasonal bollards, curb extensions, and visual narrowing
- Radar feedback signs and “children” signage
- Increased police presence and targeted enforcement



Key finding: any road improvement or paving is widely seen as acceptable only if accompanied by strong, lasting traffic-calming measures.

2.2 Road rehabilitation, paving, and maintenance — structural priority

Road conditions are a major quality-of-life and safety issue.

Main concerns:

- Recurring potholes and high cost of temporary repairs
- Gravel roads turning to clay (dust, mud)
- Impacts on health (fine dust), vehicles, and daily travel

Two perspectives coexist: a majority is calling for paving or lasting road improvements, while a consistent minority wants to preserve the rural character, provided maintenance is more rigorous and safer.

Shared conclusion: regardless of the option chosen — paving or maintaining gravel — the current situation is seen as unsatisfactory and unsustainable in the long term.

2.3 Water management, ditches, and drainage — growing priority

Surface water and ditch management is identified as a critical issue.

Main concerns:

- Flooding of properties and basements
- Obstructed, undersized, or poorly maintained ditches
- Increased runoff during heavy rainfall

Residents are calling for a preventive, neighbourhood-scale approach, along with explicit integration of climate change into infrastructure design and maintenance.

3. Sector analysis

3.1 Hollow Glen — most engaged sector

Main priorities:

- Road safety (speed, speed humps, stop signs)
- Paving or lasting road improvements (Kelly, Hollow Glen, Duguay)
- Redevelopment of Hollow Glen Park
- Public lake access and ecosystem protection
- Dust and noise management

Specific findings: strong concern for the safety of young children; significant support for paving, conditional on effective traffic-calming measures; high expectations for modern, inclusive park facilities.



3.2 Hendrick Farm — pedestrian safety and family-oriented living

Key priorities:

- Safety of pedestrian crossings and intersections
- Adequate winter sidewalk maintenance
- Stop signs and visibility (notably in the Ladyfield area)
- Active transportation and multi-use connections

Additional issues: need for recreational spaces for children and teens; secure bicycle parking; completion of promised infrastructure (sidewalks, lighting, urban continuity).

3.3 Kingsmere — regional traffic and inter-organizational coordination

Recurring priorities:

- Safety and speed on Kingsmere, Notch, and connecting roads
- Road rehabilitation and improved markings
- Traffic management during major events (e.g., Rhapsody of Colours)

Key concerns: greater, more structured collaboration with the NCC; clarification of certain issues (existing stops, development projects); fire safety, evacuation plans, and emergency access.

3.4 Chemin de la Mine — active transportation, safety, and water access

Identified priorities:

- Speed mitigation measures
- Ditch maintenance and drainage
- Completion of the Sentier des Hautes-Plaines
- Public access to the river and natural areas

The safety of children, pedestrians, and cyclists is a central and recurring concern.

4. Environment and quality of life

Respondents show strong support for protecting lakes and water quality, removing invasive species beyond water bodies alone, and reducing noise and light pollution.

A tension remains between environmental protection and certain developments, but a majority of residents favours balanced, sustainable, and environmentally respectful solutions.

5. Key takeaways

- Road safety is the top priority in District 6.
- Road and water infrastructure require durable, planned interventions.
- Residents are open to change when it clearly improves safety and quality of life.
- Citizen engagement is high, informed, and constructive.



6. Conclusion

The District 6 prioritization survey highlights a highly engaged population concerned with safety, infrastructure sustainability, and quality of life. The results provide a solid foundation to guide municipal decisions in the short and medium term, taking into account the specific realities of each sector while maintaining a coherent district-wide vision.



(Réf. n° 114.204)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2026

PLANNING ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the July 8, 2026 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Donald Dery président cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ouverte à 18h45.

Having noticed that there is quorum Mr. Donald Dery, presiding over this meeting, declares this sitting of the Planning Advisory Committee (PAC) open at 6:45 p.m.

PRÉSENTS

PRESENT

Donald Déry ~ Dominic Labrie ~ Brian Nolan (membre du conseil / council member)
Stefan Krauss ~ Matthew Smith ~ Nicole Desroches ~ David Shantz ~ George Claydon - (membres / members)
Michel Beaulne ~ Cecilia-Elanor Leon ~ Jérémie Maillé-Côté ~ Florence Mazy - (employés municipaux/ municipal Officers)

ABSENTS

REGRETS

Benoit Delage ~ Marc Monette

AUTRES

OTHERS

Aucun / Nil

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par Mme. Nicole Desroches et résolut que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mrs. Nicole Desroches and resolved that the agenda governing this meeting be adopted as presented.
ADOPTED UNANIMOUSLY

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

2.1 Réunion ordinaire du 3 juin 2026

2.1 Ordinary meeting held on June 3, 2026

Le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 juin 2026 est adopté tel que présenté. Proposé par M. Stefan Krauss appuyé par Mme. Nicole Desroches.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

The minutes of the ordinary meeting held on June 3, 2026, are adopted as presented. Proposed by Mr. Stefan Krauss, seconded by Mrs. Nicole Desroches.
ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS

3.0 QUESTION PERIOD

Les requérants pour le dossier 6.3 étaient présents en ligne pour présenter leurs demandes et répondre aux questions des membres du CCU.

Applicants for item 6.3 joined online to present their requests and answer questions from the members of the PAC.

4.0 DEMANDES MULTIPLES

4.0 MULTIPLE REQUESTS

Aucun

None

5.0 DÉROGATION MINEURE

5.0 MINOR EXEMPTION

Aucun

None

6.0 PIIA

6.0 SPAIP

6.1 137, chemin du Relais – Modification du revêtement extérieur d'une maison unifamiliale jumelée Lot 6 193 54 au cadastre du Québec

6.1 137 chemin du Relais – Modification of the exterior cladding of a semi-detached single-family dwelling Lot 6 193 54 of Quebec Cadastre

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 193 654 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 137, chemin du Relais, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'autoriser la modification du revêtement extérieur d'une section de la façade avant ainsi que de la façade latérale d'une maison unifamiliale semi-détachée;

WHEREAS the owner of lot 6 193 654 of the Québec Cadastre, also known as 137 chemin du Relais, has submitted an application for approval of a Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP) in order to authorize the modification of the exterior cladding on a portion of the front façade and the side façade of a semi-detached single-family dwelling;

ATTENDU QUE le revêtement de bois actuellement en place serait remplacé par un revêtement en métal texturé imitant le bois. Le

WHEREAS the existing wood cladding would be replaced with a textured metal cladding that imitates wood. The proposed cladding reproduces the

revêtement proposé reproduit la teinte du cèdre avant son grisonnement naturel, ce qui permet de conserver l'apparence d'origine de la façade;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 6 juillet 2026 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 8 juillet 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Georges Claydon, appuyé par M. Dominic Labrie et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande.

RECOMMANDÉ À L'UNANIMITÉ

**6.2 1703-1711, route 105 – Enseignes commerciales attachées
Lot 5 636 315 au cadastre du Québec**

ATTENDU QUE propriétaire du lot 5 636 315 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 1707, route 105, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'autoriser l'installation de deux enseignes attachées pour le Yuzu Sushi;

ATTENDU QUE l'enseigne principale attachée, d'une dimension de 1,22 m sur 3,05 m, pour une superficie totale de 3,72 m², est proposée sur la façade avant du bâtiment, face au stationnement. Celle-ci serait fabriquée en panneau d'alupanel peint noir et comporterait un lettrage orange en PVC portant l'inscription « YUZU – sushi »;

ATTENDU QU'une deuxième enseigne attachée, d'une dimension de 0,76 m x 2,44 m, pour une superficie totale de 1,86 m², est proposée sur la façade arrière du bâtiment, donnant sur la route 105. À l'instar de l'enseigne principale, elle serait fabriquée en panneau d'alupanel peint en gris et comporterait un lettrage orange en PVC portant l'inscription « YUZU – sushi »;

ATTENDU QUE les deux enseignes proposées seraient éclairées de l'intérieur;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 6 juillet 2026 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 8 juillet 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande à l'égard du présent plan, conditionnellement à ce que l'éclairage soit assuré au moyen d'un luminaire de type « col de cygne »;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par Mme. Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande.

RECOMMANDÉ À L'UNANIMITÉ

**6.4 124, chemin du Centre – Le Petit quartier Hendrick
Lot 6 472 290 au cadastre du Québec**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 472 290 au cadastre du Québec, également connu comme étant le 124, chemin du Centre, a présenté une demande d'approbation en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1218-22 afin d'autoriser la modification de l'avant-projet de lotissement approuvé le 12 mars 2019 pour la phase commerciale/mixte du projet Hendrick Farm;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 3 juin 2026, a recommandé de reporter l'analyse de la présente demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, puisqu'il considérait que le projet nécessitait certaines bonifications afin de mieux répondre aux objectifs et critères du Règlement sur les PIIA relatifs à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager;

ATTENDU QUE le requérant a modifié son projet afin de tenir compte des commentaires formulés par le CCU;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du nouveau rapport d'analyse soumis le 6 juillet 2026 par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

color of cedar prior to its natural weathering and greying, thereby preserving the original appearance of the façade;

WHEREAS the members have reviewed the analysis report submitted on July 6, 2026, by the Planning and Sustainable Development Department;

WHEREAS the Planning Advisory Committee (PAC), at its meeting of July 8, 2026, endorsed the recommendation of the Planning and Sustainable Development Department (PSDD) to approve the present application with respect to this plan, in accordance with the provisions of section 145.19 of the Act Respecting Land Use Planning and Development;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Georges Claydon, seconded by Mr. Dominic Labrie, and resolved that the Planning Advisory Committee recommend that Municipal Council approve the application.

RECOMMENDED BY UNANIMITY

**6.2 1703-1711 route 105 – Attached commercial signs
Lot 5 636 315 of Quebec cadastre**

WHEREAS the owner of lot 5 636 315 of the Québec Cadastre, also known as 1707 Route 105, has submitted an application for approval of a Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP) in order to authorize the installation of two attached signs for Yuzu Sushi.

WHEREAS the principal attached sign, measuring 1.22 m by 3.05 m for a total area of 3.72 m², is proposed on the front façade of the building facing the parking lot. The sign would be constructed of black-painted Alupanel and would feature orange PVC lettering displaying the inscription "YUZU – sushi".

WHEREAS a second attached sign, measuring 0.76 m x 2.44 m, for a total area of 1.86 m², is proposed on the rear façade of the building, facing Route 105. Like the main sign, it would be made of grey-painted Alupanel and would feature orange PVC lettering bearing the inscription "YUZU – sushi".

WHEREAS the two proposed signs would be internally illuminated.

WHEREAS the members have reviewed the analysis report submitted on July 6, 2026, by the Planning and Sustainable Development Department.

WHEREAS the Planning Advisory Committee (PAC), at its meeting of July 8, 2026, endorsed the recommendation of the Planning and Sustainable Development Department (PSDD) to approve the present application, in accordance with the provisions of section 145.19 of the Act Respecting Land Use Planning and Development, subject to the lighting being provided by a gooseneck-style light fixture.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Ms. Nicole Desroches, and resolved that the Planning Advisory Committee recommend that Municipal Council approve the application.

RECOMMENDED BY UNANIMITY

**6.4 124 chemin du Centre - Le Petit quartier Hendrick
Lot 6 472 290 of Quebec cadastre**

WHEREAS the owner of lot 6 472 290 of the Québec Cadastre, also known as 124 chemin du Centre, submitted an application for approval under Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP) By-law No. 1218-22 to authorize amendments to the preliminary subdivision plan approved on March 12, 2019, for the commercial/mixed-use phase of the Hendrick Farm project.

WHEREAS the Planning Advisory Committee (PAC), at its meeting held on June 3, 2026, recommended deferring its review of the present Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP) application, in accordance with section 145.19 of the Act respecting land use planning and development, as it considered that certain improvements were required to better meet the objectives and criteria of the SPAIP By-law relating to the enhancement of built and landscape heritage.

WHEREAS the applicant revised the project to take into account the comments made by the PAC.

WHEREAS the members have reviewed the revised analysis report submitted on July 6, 2026, by the Planning and Sustainable Development Department.

ATTENDU QUE le CCU a réexaminé la demande avec les modifications lors de sa séance ordinaire du 8 juillet 2026 et recommande maintenant son approbation, sous réserve de l'ajout des conditions suivantes à celles du SUDD:

1. Le requérant devra aménager un lien piétonnier reliant le chemin d'Old Chelsea au futur chemin Chelbrook sur le lot 6 726 258. L'aménagement de l'aire réservée aux conteneurs de matières résiduelles devra être revu afin de permettre la réalisation de ce lien piétonnier,
2. Lors du dépôt de la demande de PIIA visant la prochaine phase du projet comprenant le chemin du Centre, le requérant devra intégrer un lien piétonnier reliant la maison Hendrick au futur chemin du Centre,

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme. Nicole Desroches, appuyé par M. Matthew Smith, et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme reporte sa recommandation et demande au requérant de soumettre une version bonifiée de son projet afin de poursuivre son analyse.

RECOMMANDÉ À L'UNANIMITÉ

7.0	USAGES CONDITIONNELS
Aucun	
8.0	PPCMOI
Aucun	
9.0	RÈGLEMENTS D'URBANISME
9.1	Modification au Règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d’usage à la zone MIX-FP-9
ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d’y contrôler l’usage des terrains et des bâtiments ainsi que l’implantation, la forme et l’apparence des constructions;	
ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;	
ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser l'implantation de services de proximité et la diversification des activités dans le secteur de Farm Point;	
ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 afin d'y ajouter les sous-classes d'usage C1-8, C1-10 et C1-11, permettant ainsi l'ensemble des usages de la classe C1 dans cette zone;	
ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d’analyse soumis le 6 juillet 2026 par le Service de l’urbanisme et du développement durable;	
ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 8 juillet 2026, a entériné la recommandation du Service de l’urbanisme et du développement durable (SUDD);	
IL EST DONC PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Georges Claydon et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d’accepter la modification.	
RECOMMANDÉ À L'UNANIMITÉ	

10.0	INFORMATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL
10.1	Session ordinaire du 7 juillet 2026
Présentation des dossiers de la session ordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2026.	
11.0	AUTRE
Aucun	
12.0	LEVÉE DE LA SÉANCE
IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Labrie, appuyé par M. Georges Claydon et résolu que cette rencontre soit levée à 19h30.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	

WHEREAS the PAC reconsidered the amended application at its regular meeting held on July 8, 2026, and now recommends its approval, subject to adding the following conditions to the ones made by the PSDD:

1. The applicant shall provide a pedestrian connection linking Old Chelsea Road to the future Chelbrook Road on lot 6 726 258. The layout of the area designated for waste and recycling containers shall be revised to allow for the construction of this pedestrian connection.
2. When submitting the SPAIP application for the next phase of the project, which includes chemin du Centre, the applicant shall incorporate a pedestrian connection linking Hendrick House to the future chemin du Centre.

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded Mr. Matthew Smith, and resolved that the Planning Advisory Committee defers its recommendation and requests that the applicant submit a revised and enhanced version of the project in order to continue its review.

RECOMMENDED BY UNANIMITY

7.0	CONDITIONAL USES
None	
8.0	SPCMOB
None	
9.0	PLANNING BY-LAWS
9.1	Amendment to Zoning By-law No. 1215-22 – Addition of Use Subclasses to Zone MIX-FP-9
WHEREAS the Municipality of Chelsea adopted Zoning By-law No. 1215-22 to divide the territory into zones in order to regulate the use of land and buildings, as well as the siting, form, and appearance of structures.	
WHEREAS Zoning By-law No. 1215-22 came into force on November 29, 2022.	
WHEREAS the Municipality wishes to encourage the establishment of local services and the diversification of activities in the Farm Point sector.	
WHEREAS it is appropriate to amend the specifications grid for Zone MIX-FP-9 to add use subclasses C1-8, C1-10, and C1-11, thereby permitting all uses within Class C1 in this zone.	
WHEREAS the members have reviewed the analysis report submitted on July 6, 2026, by the Planning and Sustainable Development Department.	
WHEREAS the Planning Advisory Committee (PAC), at its meeting held on July 8, 2026, endorsed the recommendation of the Planning and Sustainable Development Department (PSDD).	
IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Dominic Labrie, seconded by Mr. Georges Claydon, and resolved that the Planning Advisory Committee recommend that Municipal Council approve the modification.	
RECOMMANDÉ À L'UNANIMITÉ	

10.0	UPDATE ON COUNCIL MEETING
10.1	July 7, 2026 Ordinary meeting
Presentation of files for the regular session of Municipal Council held on July 7, 2026.	
11.0	OTHER
None	
12.0	ADJOURNMENT
IT IS PROPOSED by Mr. Dominic Labrie y, seconded by Mr. Georges Claydon and resolved that this meeting be adjourned at 19:30 pm.	
ADOPTED UNANIMOUSLY	

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES SUBMITTED BY


.....
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

MINUTES APPROVED BY


.....
Donald Déry, Président / Chair

**MUNICIPALITÉ DE CHELSEA**

100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1C1
 Tel. : (819) 827-1124 Fax : (819) 827-2672 www.chelsea.ca

(Réf. n° 114.212)

**COMITÉ CONSULTATIF SUR
L'ENVIRONNEMENT, LA DURABILITÉ
ET LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES (CCEDCC)**

Procès-verbal de la réunion du 29 juin 2026

**ENVIRONMENT, SUSTAINABILITY AND
CLIMATE CHANGE ADVISORY
COMMITTEE (ESCCAC)**

Minutes of the June 29, 2026, meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Susan Young, la présidente du CCEDCC, ouvre la rencontre, il est 19h04.

Having noted that quorum is reached, Ms. Susan Young, Chair of the ESCCAC, declares the meeting open at 7:04 p.m.

PRÉSENCES**IN ATTENDANCE**

Étaient présents / Were present

Brian Nolan, Charles-Antoine Bachand, Pierre Bilodeau, Jean-Denis Fréchette (membres/members)

Conseillère Susan Young, Conseillère Rita Jain

Julie Bertrand, Claire Miquet, Valeria Kuzanova (ACRE), Stephen Woodley (ACRE), Gabriel Ramsay – invitées/invitees

Mélanie Lacroix (Responsable au Service de l'environnement)

Henny Coates (Résidente/Resident)

ABSENCES**ABSENT**

Était absente / Was absent

Nicole Lulham, Cassandra Jane, Helen Patterson (member/member)

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par Pierre Bilodeau, appuyé par Charles- Antoine Bachand et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette réunion soit et est par la présente adopté.

IT IS PROPOSED by Pierre Bilodeau, seconded by Charles- Antoine Bachand and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**2.0 APPROVAL OF THE MINUTES**

Le comité a aussi examiné une ébauche de document de recommandations sur la pollution lumineuse et s'est mis d'accord sur quelques précisions à y apporter. Avec ces précisions les membres étaient d'accord d'envoyer le document au Conseil. Le procès-verbal du 30 mars a été approuvé par courriel par les membres.

The committee also reviewed a draft recommendation document on light pollution and agreed on a few clarifications to be incorporated. Subject to these clarifications, the members agreed to forward the document to Council. The minutes of March 30 were approved by the members via email.

3.0 PRÉSENTATION**3.0 PRESENTATION**

3.1 Groupe de travail sur la pollution lumineuse

À la suite de la présentation de Julie Bertrand, résidente de Hollow Glen, sur la pollution lumineuse lors de la séance du conseil du 3 février, puis de sa présentation de suivi au conseil du 30 mars, la présidente du CCEDCC l'a invitée à rencontrer de nouveau les membres du comité lors de la réunion du 29 juin 2026. Les échanges portaient principalement sur le sur-éclairage, une nuisance qui a des impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement, lequel s'inspirait des enjeux et des recommandations soulevés dans son analyse.

Des points saillants de la discussion incluaient:

- Critères d'éclairage : Nécessité de préciser davantage les exigences relatives à la couleur, à l'intensité et aux heures d'utilisation de l'éclairage dans le projet de règlement.
- Consultation des parties prenantes : Prendre en considération le point de vue des entrepreneurs et des promoteurs qui seront assujettis à la nouvelle réglementation, ceux-ci n'ayant pas encore été consultés dans le cadre de son élaboration.
- Sécurité publique : Assurer un équilibre entre les objectifs de réduction de la pollution lumineuse et les considérations de sécurité publique, notamment pour les déplacements à pied en soirée, en privilégiant des solutions d'éclairage adaptées au principe du ciel étoilé (dark-sky friendly) sans compromettre la sécurité des usagers.
- Aménagement du village : Concilier les objectifs de réduction de la pollution lumineuse avec l'embellissement d'Old Chelsea, en veillant à ce que les futurs aménagements et l'éclairage associé respectent ce principe.
- Application de la réglementation : Incohérence perçue entre les objectifs de réduction de la pollution lumineuse et la présence de sources lumineuses importantes dans certains secteurs, notamment au Nordik Spa-Nature et à Camp Fortune, comparativement à d'autres propriétés qui seraient soumises à une réglementation plus restrictive.

Recommandations du CCEDCC :

Le CCEDCC recommande que le conseil donne le mandat à l'administration de lui revenir avec des options qui mèneront à de l'éclairage responsable de la part des résidents, des institutions et des commerces sur son territoire. Ces options devraient :

1. Préciser ce qui constitue la pollution lumineuse comme nuisance (par exemple, en définissant des limites d'éclairage, et son intensité dans différents cas tels que les zones résidentielles, les aires de sport, les édifices publiques, etc.),
2. Utiliser les lignes directrices existantes comme base pour démontrer les différents aspects d'un éclairage responsable (par exemple, comment limiter
 - a) la portée de l'éclairage avec le blindage,
 - b) le niveau d'éclairage avec des ampoules de wattage bas,
 - c) la durée de l'éclairage avec les minuteries
 - d) la couleur de l'éclairage avec le type d'ampoule)
3. Expliquer comment la municipalité va constater et contrôler la pollution lumineuse, par exemple, à travers des activités de

3.1 Working group on light pollution

Following Julie Bertrand's presentation on light pollution at the February 3 Council meeting, and her follow-up presentation at the March 30 Council meeting, the Chair of the CCEDCC invited her to meet with committee members again at the June 29, 2026 meeting. The discussions focused primarily on excessive lighting, a nuisance that has negative impacts on both human health and the environment, and were based on the issues and recommendations identified in her analysis.

Highlights of the discussion included:

- Lightning standards: Need for greater clarity in the draft by-law regarding lighting colour, intensity, and hours of operation.
- Stakeholder consultation: Importance of considering the perspectives of entrepreneurs and developers who will be subject to the new regulations, as they had not yet been consulted during the development process.
- Public safety: Striking a balance between light pollution reduction objectives and public safety considerations, particularly for pedestrian travel at night, by promoting dark-sky-friendly lighting solutions without compromising user safety.
- Village character: Reconciling light pollution reduction objectives with the enhancement of Old Chelsea, while ensuring that future improvements and associated lighting adhere to these principles.
- Equitable implementation: Inconsistency between the goals of reducing light pollution and the presence of significant lighting sources in certain areas, particularly at Nordik Spa-Nature and Camp Fortune, compared with other properties that would be subject to more restrictive regulations.

CCEDCC Recommendations:

The CCEDCC recommends that Council direct the administration to return with options that would promote responsible lighting practices among residents, institutions, and businesses within the municipality. These options should:

1. Clearly define what constitutes light pollution as a nuisance (for example, by establishing lighting limits and intensity thresholds for different settings such as residential areas, sports facilities, public buildings, etc.);
2. Use existing guidelines as a foundation for demonstrating the various aspects of responsible lighting (for example, how to limit:
 - a) light trespass through appropriate shielding,
 - b) illumination levels with lower-wattage bulbs,
 - c) the duration of lighting through timers and controls, and
 - d) the colour of lighting through the selection of appropriate bulb types);
3. Explain how the municipality will identify, monitor, and enforce measures related to light pollution, for example through public awareness initiatives and regulatory tools, including by-law enforcement and fines.

3.2 Report on the Meech Creek Ecological Corridor

sensibilisation et des outils réglementaires, incluant des contraventions.

3.2 Rapport sur le corridor écologique du ruisseau Meech

Les échanges ont porté sur le projet de corridor de connectivité, en mettant l'accent sur la largeur du corridor, les marges de recul du ruisseau et les enjeux liés au dynamitage.

Des points saillants de la discussion incluaient:

-Contraintes du milieu : Le chemin St-Clément et l'autoroute représentent des contraintes importantes pour la fonctionnalité du corridor de connectivité.

-Connectivité : Les données actuelles ne permettent pas de confirmer la connectivité vers le nord. La largeur du corridor a été établie en fonction des déplacements de la faune, tout en tenant compte du ruisseau et des autres corridors naturels du secteur.

-Largeur du corridor : Préférence pour un corridor plus large, tout en soulignant l'importance que sa largeur et les restrictions associées soient justifiées par des données probantes pour assurer une meilleure fonctionnalité écologique à long terme.

-Dynamitage : La nécessité d'évaluer les impacts du dynamitage ainsi que de déterminer si cette question relève du présent règlement.

The discussion focused on the connectivity corridor project, with particular emphasis on corridor width, stream setback requirements, and issues related to blasting.

Highlights of the discussion included:

Site Constraints: Chemin St-Clément and the highway represent significant constraints to the functionality of the connectivity corridor.

Connectivity: Current data do not confirm connectivity to the north. The corridor width was established based on wildlife movement patterns, while also considering the stream and other natural corridors in the area.

Corridor Width: A preference was expressed for a wider corridor, while emphasizing the importance of supporting the proposed width and associated restrictions with evidence-based data to ensure improved long-term ecological functionality.

Blasting: The need to assess the impacts of blasting, as well as to determine whether this issue falls within the scope of the proposed by-law, was discussed.

4.0 INFORMATION ET MANDAT PROVENANT DU CONSEIL

Aucun

4.0 INFORMATION AND MANDATE FROM THE COUNCIL

None

5.0 ANALYSE DES DEMANDES DÉPOSÉES AU FONDS VERT MUNICIPAL 2026

Aucun

5.0 ANALYSIS OF PROJECT PROPOSALS SUBMITTED TO THE MUNICIPAL FONDS VERT 2026

None

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun

6.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

None

7.0 DIVERS

Aucun

7.0 OTHER BUSINESS

None

8.0 DÉLIBÉRATIONS À HUIS CLOS

Aucun

8.0 IN CAMERA DELIBERATIONS

None

9.0 PROCHAINE RÉUNION

9.0 NEXT MEETING

Mardi le 22 septembre 2026

Tuesday, 22 September, 2026

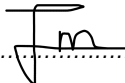
10.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

10.0 ADJOURNMENT

La séance a pris fin à 21h22. Aucune proposition formelle de levée de la séance n'a été présentée.

The meeting ended at 9:22 p.m. No formal motion to adjourn was made.

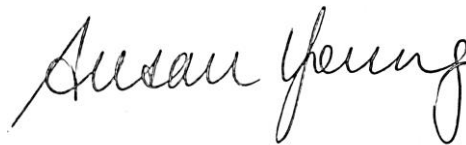
PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR



Florence Mazy, Adjointe Service Urbanisme

MINUTES SUBMITTED BY

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL



Susan Young, Présidente/Chair

MINUTES APPROVED BY



RAPPORT DE CONSULTATION

Consultation publique du 31 août 2026

Concernant le premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9

Présences

La consultation publique s'est tenue en présence de deux représentantes du Service de l'urbanisme et du développement durable, Mme Jérémie Maillé-Côté et Mme Cecilia-Elanor Leon. Aucun membre du public n'était présent.

Documents

Les documents suivants étaient à la disposition des personnes présentes :

- Premier projet de règlement
- Résolution
- Avis public de consultation
- Fiche d'information fourni pour consultation seulement
- Carte
- Image

Résumé

Premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 : L'objet de ce règlement est de modifier la grille des spécifications applicable à la zone MIX-FP-9 afin d'y ajouter les sous-classes d'usage C1-8 (aires de bureaux partagés et lieux apparentés; à titre accessoire, les cafés, restaurants, bars, salles de réunion et boutiques d'articles spécialisés liés à l'activité principale sont autorisés, pourvu qu'ils n'occupent pas plus de 25 % de la superficie de plancher), C1-10 (services médicaux et soins de santé : bureaux de professionnels de la santé, clinique médicale, massothérapie, physiothérapie et apparentés) ainsi que C1-11 (cliniques vétérinaires pour petits animaux domestiques et services de toilettage). Cette modification permettra d'autoriser l'ensemble des usages de la classe C1 dans la zone MIX-FP-9.

Règlement susceptible d'approbation référendaire et explications de la nature et des modalités d'exercice du droit

Le projet de règlement 1393-26 contient des éléments qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'il soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les éléments sont les suivants :

- L'ajout d'usages à une zone

Ainsi, une telle demande vise, selon le cas applicable, à ce que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ou de toute zone contiguë, à condition qu'une demande provienne d'abord de la zone concernée à

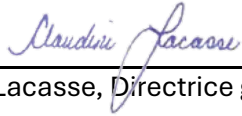
laquelle elle est contiguë et conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Tenue de la consultation

La consultation pour le premier projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9, a débuté à 18h02 et s'est terminée à 18h15.

Commentaires et questions des personnes présentes

Aucun commentaire n'a été formulé à l'égard du projet de règlement numéro 1393-26



Claudine Lacasse, Directrice générale

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /
ADMINISTRATIVE SERVICES**

6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

6.2) CONTRATS / CONTRACTS

6.2. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

OCTROI D'UN MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité désire mandater une firme offrant des services d'accompagnement pour une demande d'aide financière pour l'usine d'eau potable dans le cadre du programme PRIMEAU 2023-2033;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix auprès de la firme GBI Experts-conseils inc.;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme GBI Experts-conseils inc. est de 12 417,30 \$, incluant les taxes, soit un montant net de 11 338,65 \$;

ATTENDU QUE ces honoraires professionnels seront payés à même le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le conseil octroie le mandat d'accompagnement pour une demande d'aide financière pour l'usine d'eau potable dans le cadre du programme PRIMEAU 2023-2033 à la firme GBI Experts-conseils inc. au montant de 12 417,30 \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-412-30-419 (Honoraires professionnels autres).

6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS

6.4) SUBVENTIONS / GRANTS

6.4. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

CONFIRMATION DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsa a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Accélération, pour le dossier numéro GGF44367;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux de réfection du chemin de la Rivière admissibles ont été réalisés du 12 novembre 2021 au 12 novembre 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur;
- des photos des travaux réalisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Monsieur Aziz Lahssaini, directeur des finances et trésorier, et Monsieur Reda El Aouni, coordonnateur des travaux publics, sont dûment autorisés à signer tout document ou toute entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous documents donnant effet à la présente résolution.

6.4. b)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES EN EAU POUR
LA RÉALISATION D'HABITATIONS (FIERH) – VOLET 2 : RÉALISATION DE
PROJETS D'INFRASTRUCTURE D'EAU POUR LE SOUTIEN À LA
CROISSANCE DE L'OFFRE DE LOGEMENTS À LA MUNICIPALITÉ DE
CHELSEA**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea souhaite déposer une demande de financement dans le cadre du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) – Volet 2, afin de soutenir la croissance de l'offre de logements sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a pris connaissance du guide du FIERH, qu'elle s'est renseignée, au besoin, auprès du Ministère et qu'elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît qu'elle doit assumer tous les coûts non admissibles associés au projet, incluant tout dépassement de coûts;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus associés au projet, le cas échéant;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable en collaboration avec le Service de l'urbanisme et du développement durable de la Municipalité de Chelsea, agit à titre de représentant de ladite Municipalité dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) – Volet 2;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous documents donnant effet à la présente résolution.

6.5) MANDATS / MANDATES

6.6) DIVERS / VARIOUS

6.6. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE
5 462 000,00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 9 OCTOBRE 2026**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 462 000,00 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
755-10 (R)	49 800 \$
944-15 (R)	324 800 \$
1172-20 (R)	403 500 \$
1173-20 (R)	3 174 900 \$
1173-20 (N)	181 100 \$
1233-21 (N)	18 300 \$
1236-21 (N)	2 750 \$
1236-21 (N)	89 450 \$
1237-21 (N)	2 350 \$
1237-21 (N)	7 125 \$
1253-23 (N)	20 150 \$
1259-23 (N)	27 050 \$
1334-25 (N)	37 250 \$
1334-25 (N)	128 225 \$
1374-26 (N)	453 950 \$
1374-26 (N)	541 300 \$

R : Refinancement

N : Nouvel argent

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 1172-20, 1173-20, 1233-21, 1236-21, 1253-23, 1237-21, 1334-25 et 1374-26, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

6.6. a)

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 9 octobre 2026;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 avril et le 9 octobre de chaque année;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7);
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le Trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
SUCCURSALE 10201
250-920 BOUL SAINT-JOSEPH
GATINEAU, QC
J8Z 1S9

8. Que les obligations soient signées par le Maire et le Trésorier. La Municipalité de Chelsea, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 1172-20, 1173-20, 1233-21, 1236-21, 1253-23, 1237-21, 1334-25 et 1374-26 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 octobre 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

6.6. b)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

AUTORISATION DE SIGNER L'ACTE D'ÉCHANGE – INTERSECTION DU CHEMIN LORETTA ET DE LA VOIE VERTE 550-17-010932-190

ATTENDU QUE la municipalité de Chelsea et les parties prenantes à l'affaire ont convenu d'une entente hors cour;

ATTENDU QU'EN respect d'un jugement de la cour supérieure obtenu en date du 5 février 2026, la Municipalité doit échanger un terrain pour régler un problème de stabilisation de talus et de 10% pour fins de parc;

ATTENDU QUE l'acte d'échange se fait entre le lot 2 636 362 et le lot 6 680 408;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea souhaite finaliser ledit dossier;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'autoriser Madame Claudine Lacasse, Directrice générale et Monsieur le maire, Brian Nolan à signer l'acte d'échange au nom de la Municipalité de Chelsea;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le conseil autorise Madame Claudine Lacasse et Monsieur le maire, Brian Nolan à signer l'acte d'échange.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

6.7. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

EMBAUCHE DE MONSIEUR THOMAS LABELLE AU POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE le 6 juillet 2026 la Municipalité procédait à l'affichage du poste de Responsable du service de l'environnement;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré plusieurs candidats;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection sont unanimes à recommander la candidature de Monsieur Thomas Labelle pour combler le poste en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que, sur la recommandation de la Directrice générale, Madame Claudine Lacasse et de la Responsable des ressources humaines, Madame Ghislaine Grenier, Monsieur Thomas Labelle soit embauché à titre de Responsable du service de l'environnement à compter du 8 septembre 2026 et rémunéré selon la grille salariale des cadres avec une période de probation de six (6) mois et qu'il soit autorisé à signer les documents requis à la bonne marche des opérations de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS

7.1. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION D'UNE REMISE DANS LA MARGE LATÉRALE DROITE – 71, CHEMIN CABOT – DISTRICT ÉLECTORAL 6

ATTENDU QUE le propriétaire du 71, chemin Cabot, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de régulariser l'implantation d'une remise de 1,8 m × 2,7 m, située à 0,15 m de la ligne latérale droite du lot, afin de conserver l'aire de stationnement actuelle, que le requérant souhaite utiliser pour le stationnement de deux véhicules, alors que le règlement exige une distance minimale de 1,5 m d'une ligne latérale de propriété;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 19 août 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant à refuser la présente demande;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 28 août 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

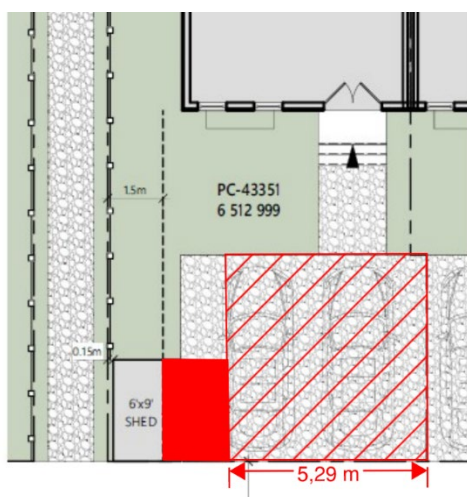
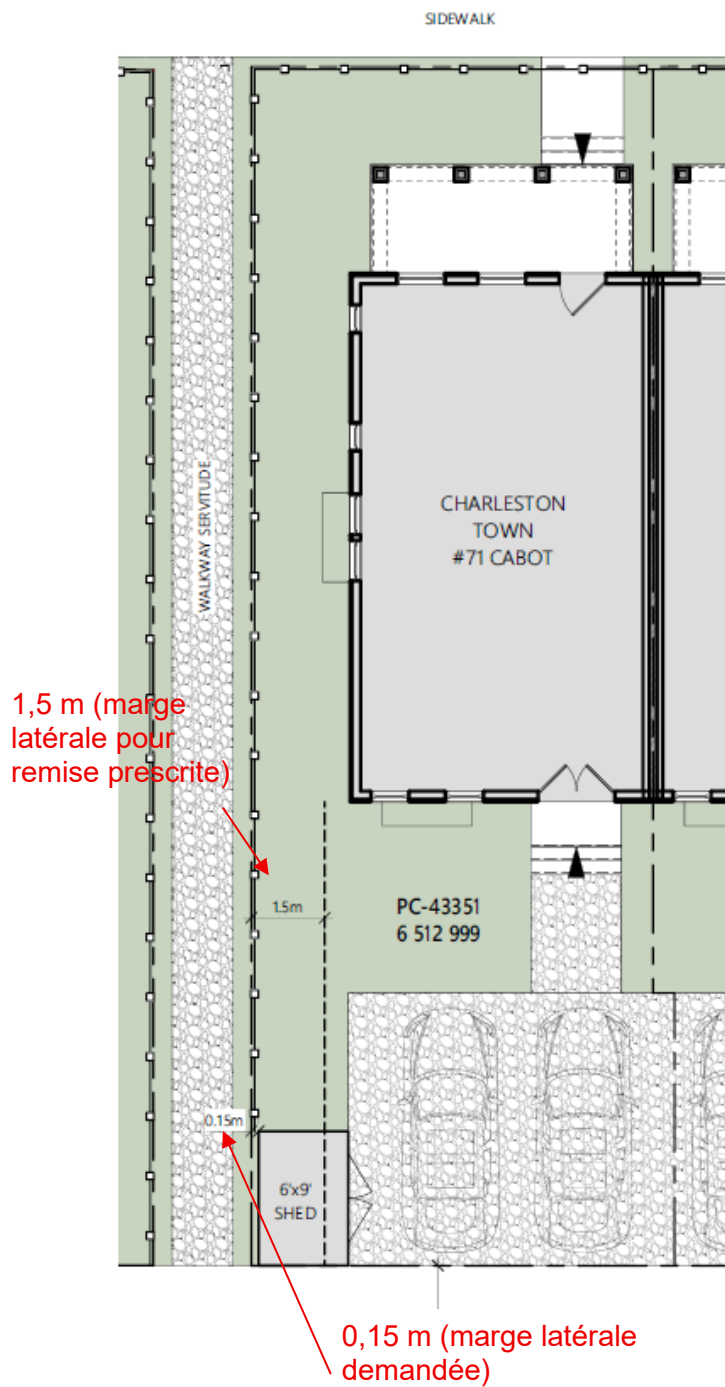
- refuse la demande de dérogation mineure au 71, chemin Cabot, afin de permettre l'implantation d'une remise de 1,8 m × 2,7 m, située à 0,15 m de la ligne latérale droite du lot, alors que le Règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une distance minimale de 1,5 m (article 4.2.4).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20028, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

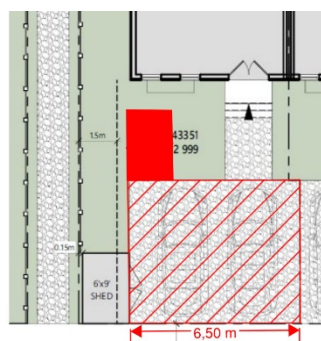
IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



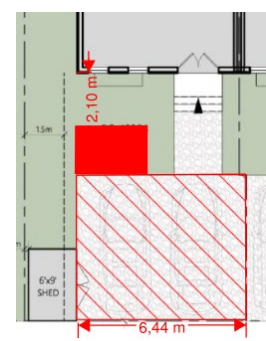
PLANS DE LOCALISATION - 71, CHEMIN CABOT
DM – MARGE LATÉRALE DROITE



OPTION CONFORME #1
ANALYSÉE PAR LE SUDD



OPTION CONFORME #2
ANALYSÉE PAR LE SUDD



DÉROGATION DEMANDÉE – 71, CHEMIN CABOT
DM – MARGE LATÉRALE DROITE

7.1. b)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION D'UNE REMISE DANS LA MARGE LATÉRALE DROITE – 27, CHEMIN CABOT – DISTRICT ÉLECTORAL 6

ATTENDU QUE le propriétaire du 27, chemin Cabot, a présenté une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de régulariser l'implantation d'une remise de 1,8 m × 2,7 m, située à 0,15 m de la ligne latérale droite du lot, afin de conserver l'aire de stationnement actuelle, que le requérant souhaite utiliser pour le stationnement de deux véhicules, alors que le règlement exige une distance minimale de 1,5 m d'une ligne latérale de propriété;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 19 août 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant à refuser la présente demande;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 28 août 2026, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

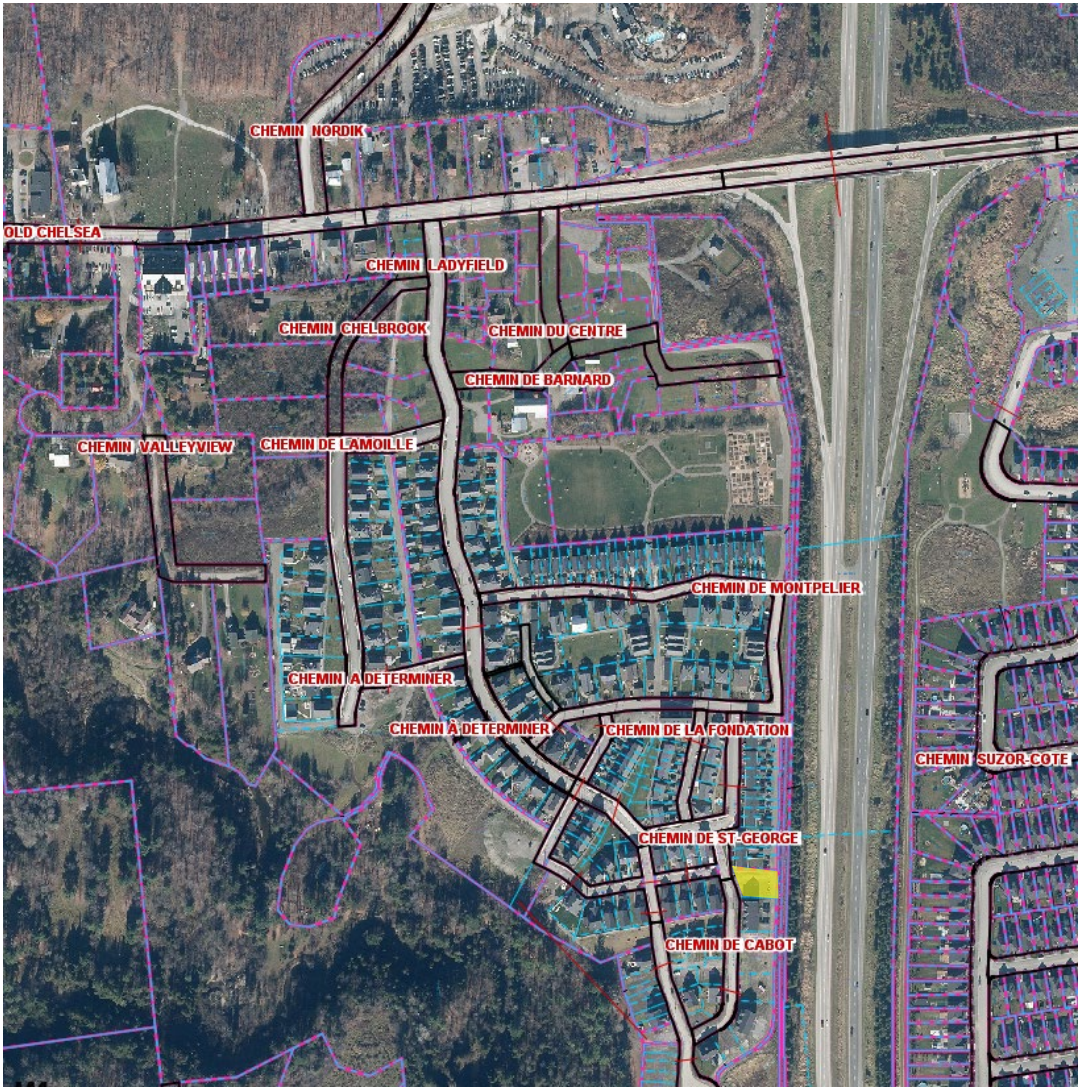
ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil :

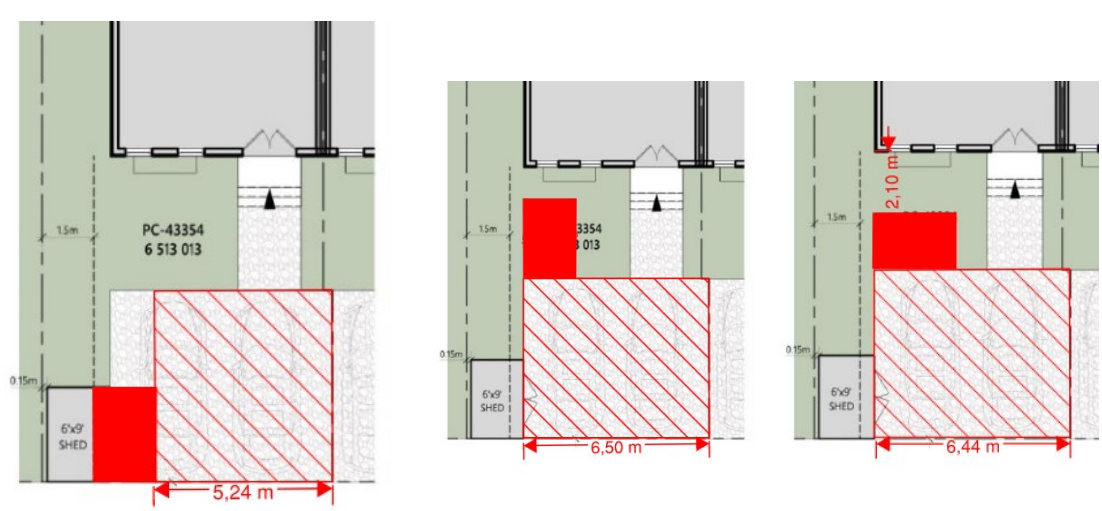
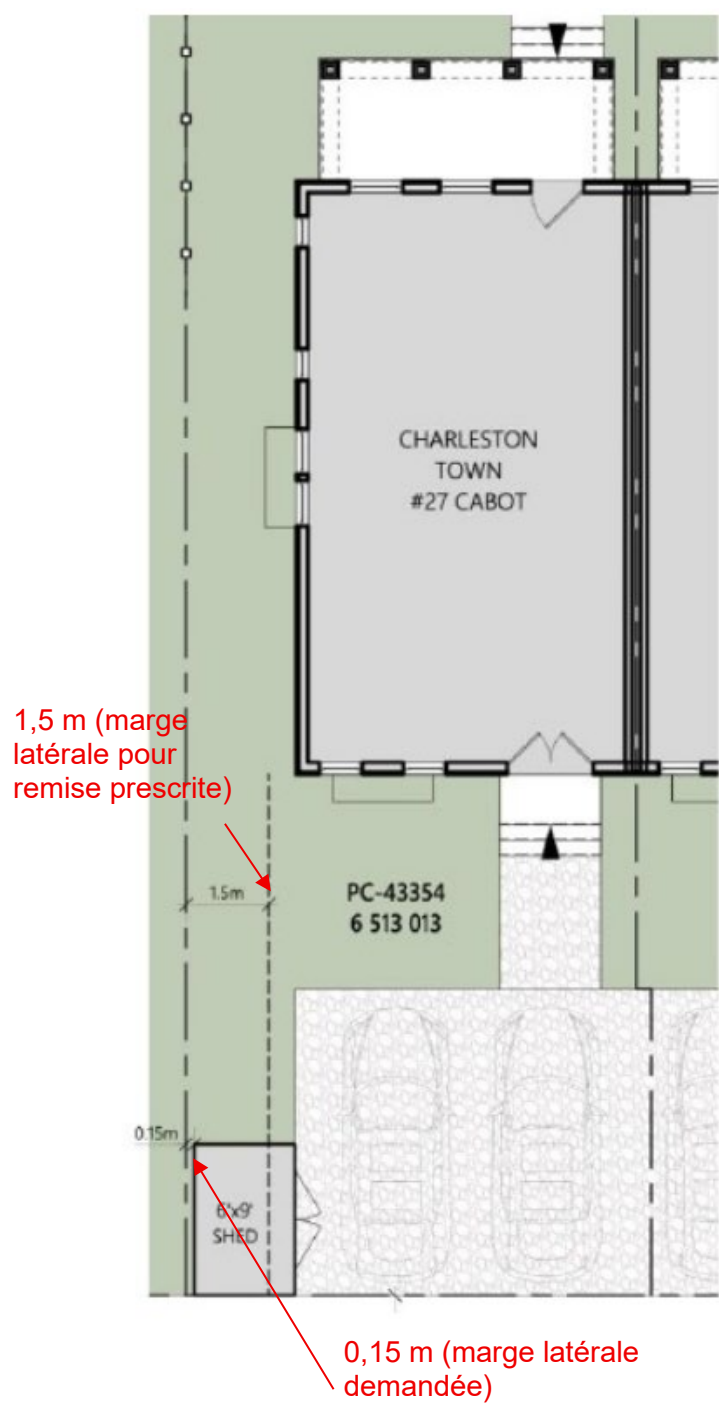
- refuse la demande de dérogation mineure au 27, chemin Cabot, afin de régulariser l'implantation d'une remise de 1,8 m × 2,7 m, située à 0,15 m de la ligne latérale droite, alors que le Règlement de zonage numéro 1215-22 prescrit une distance minimale de 1,5 m (article 4.2.4).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la présente dérogation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20029, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



PLANS DE LOCALISATION - 27, CHEMIN CABOT
DM – MARGE LATÉRALE DROITE



OPTION CONFORME #1
ANALYSÉE PAR LE SUDD

OPTION CONFORME #2
ANALYSÉE PAR LE SUDD

DÉROGATION DEMANDÉE – 27, CHEMIN CABOT
DM – MARGE LATÉRALE DROITE

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /
SITE PLANNING AND
ARCHITECTURAL INTEGRATION
PROGRAMS**

7.2. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE JUMELÉE – 316, CHEMIN LADYFIELD – DISTRICT ÉLECTORAL 6

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 289 653 du cadastre du Québec, également connu comme étant le 316, chemin Ladyfield, a présenté une demande d'approbation en vertu du Règlement numéro 1218-22 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de régulariser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée;

ATTENDU QUE l'agrandissement, d'une dimension de 5,49 m sur 3,64 m et d'une hauteur de 4,01 m, est revêtu d'un parement de type *board and batten* blanc et que sa toiture est composée du même matériau que celle de la résidence existante;

ATTENDU QUE le projet proposé doit respecter les critères du Règlement numéro 1218-22 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

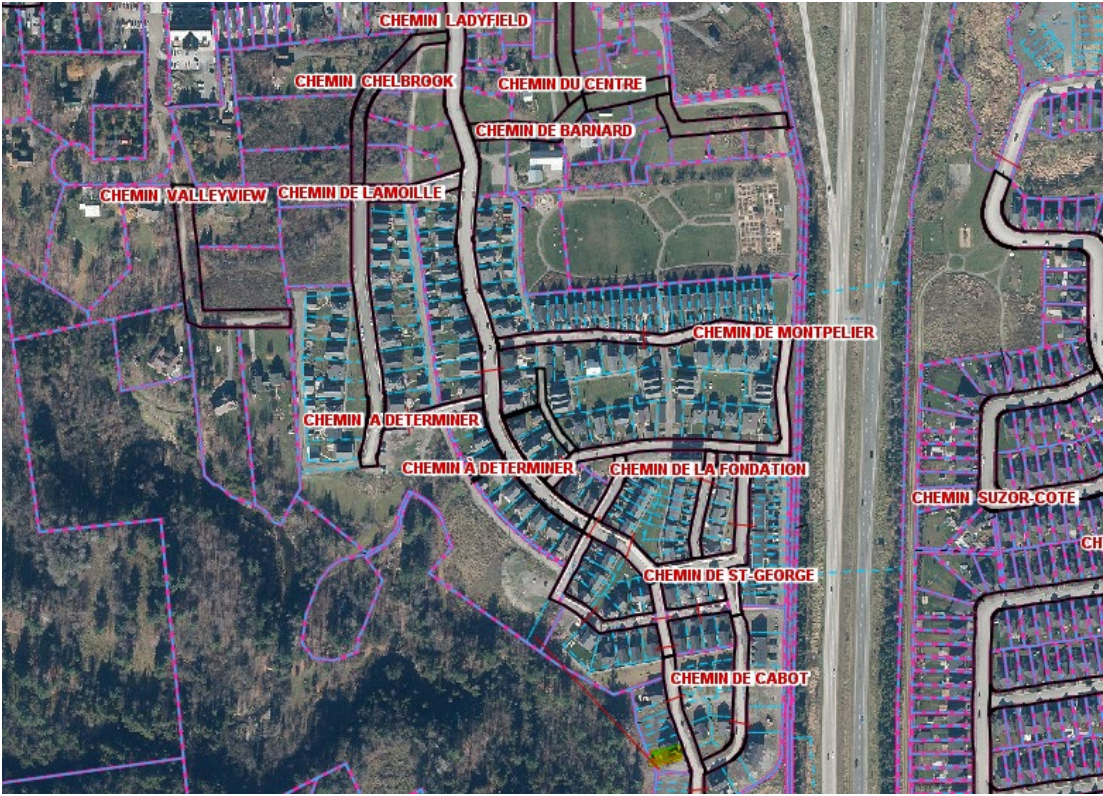
ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance du 19 août 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), le projet sur le lot 6 289 653 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 316, chemin Ladyfield, afin de régulariser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'approbation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20025 ainsi que les informations complémentaires déposées au dossier, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



PLAN DE LOCALISATION – 316, CHEMIN LADYFIELD
PIIA – AGRANDISSEMENT



PLAN DE CONSTRUCTION – 316, CHEMIN LADYFIELD
PIIA – AGRANDISSEMENT

7.2. b)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 60, CHEMIN DE LAMOILLE – DISTRICT ÉLECTORAL 6

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 707 667 au cadastre du Québec, également connu comme étant le 60, chemin de Lamoille, a présenté une demande d'approbation en vertu du Règlement numéro 1218-22 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'autoriser la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée de quatre (4) chambres à coucher ainsi qu'un garage attenant;

ATTENDU QUE le projet proposé doit respecter les critères du Règlement numéro 1218-22 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa séance extraordinaire du 3 septembre 2026, a entériné la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) visant l'approbation de la présente demande avec conditions;

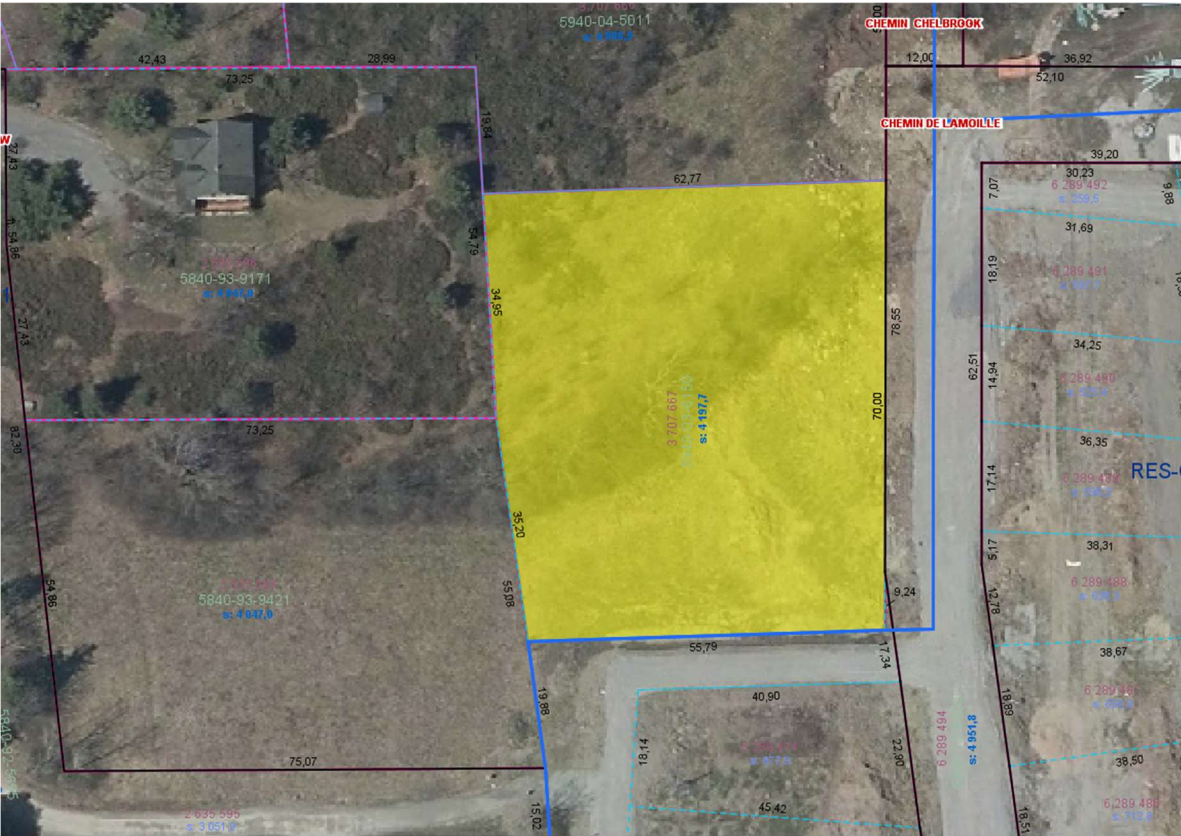
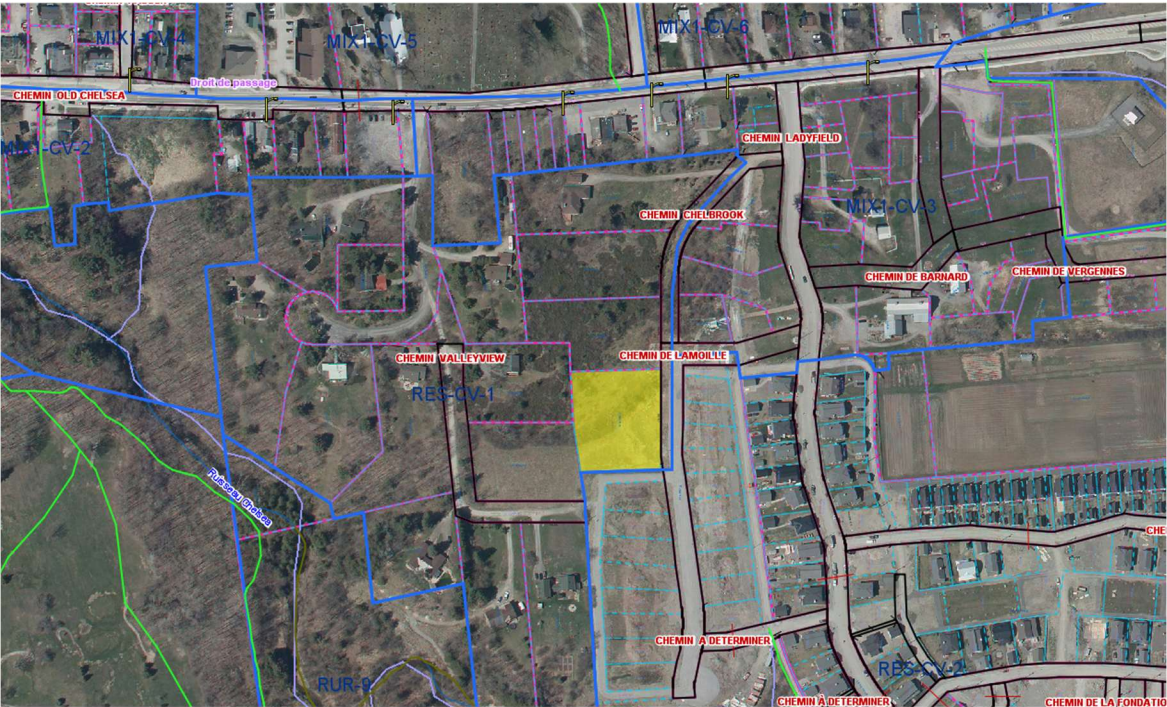
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- approuve avec conditions en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), le projet sur le lot 3 707 667 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 60, chemin de Lamoille, afin d'autoriser la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée de quatre (4) chambres à coucher ainsi qu'un garage attenant.
- aux conditions suivantes :
 - que le requérant acquitte, au moment de la délivrance du permis de construction, la contribution financière applicable à l'unité d'eau requise, conformément au règlement municipal 1336-25-1;
 - qu'avant le début des travaux de construction, la Municipalité confirme par écrit que la capacité nécessaire au branchement projeté a été réservée à la propriété, sous réserve de l'entrée en vigueur d'une modification au Règlement numéro 1327-24 concernant le moratoire, permettant l'attribution d'unités d'eau aux projets nécessitant moins de deux (2) unités, conformément aux critères et aux conditions qui y seront établis;
 - qu'aucun branchement aux services municipaux ne soit réalisé avant l'entrée en vigueur d'une modification au Règlement numéro 1327-24 permettant un tel branchement et avant la délivrance du permis de branchement requis.

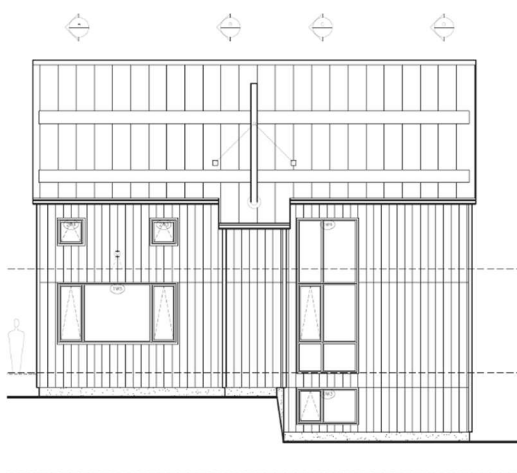
7.2. b)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'approbation s'applique exclusivement aux travaux tels que décrits dans la demande 2026-20022 ainsi que les informations complémentaires déposées au dossier, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

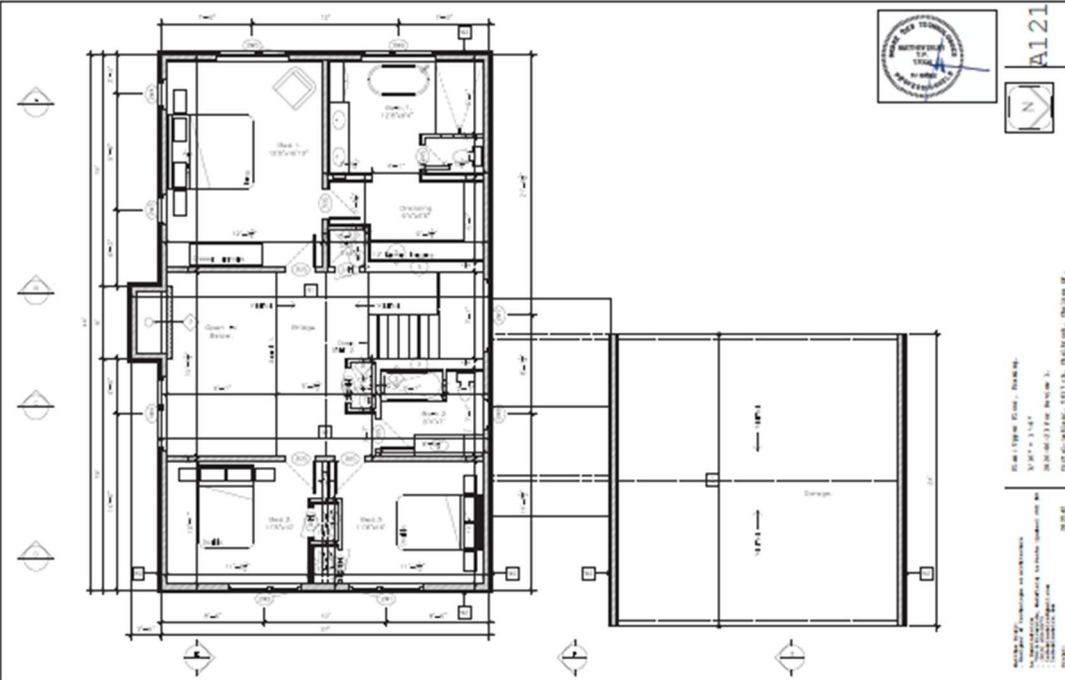
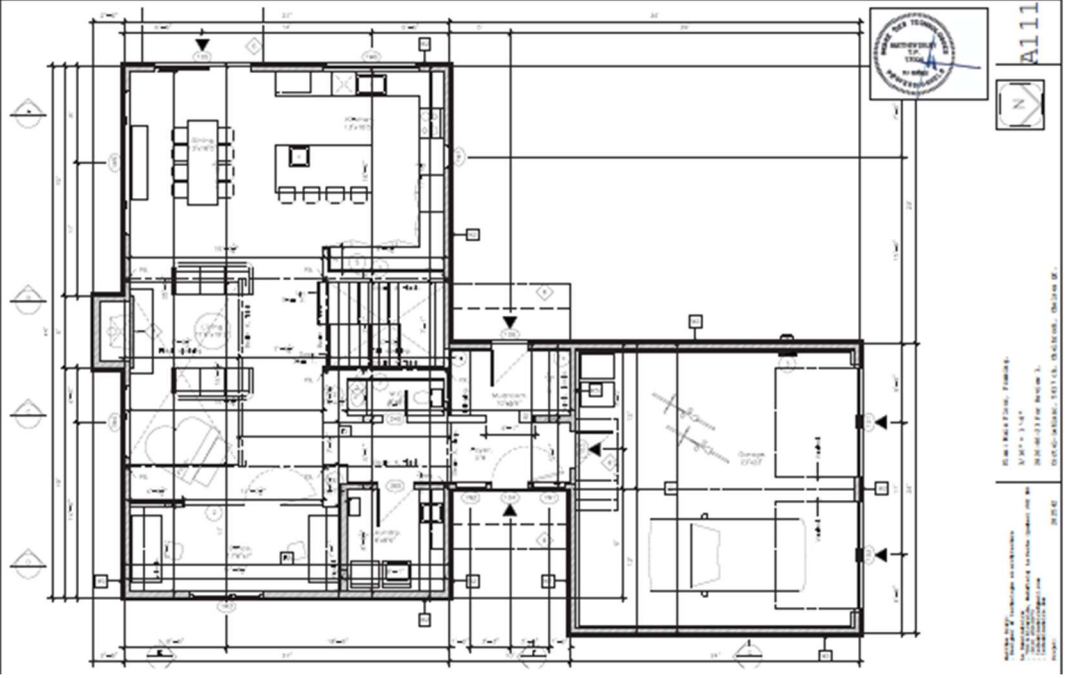
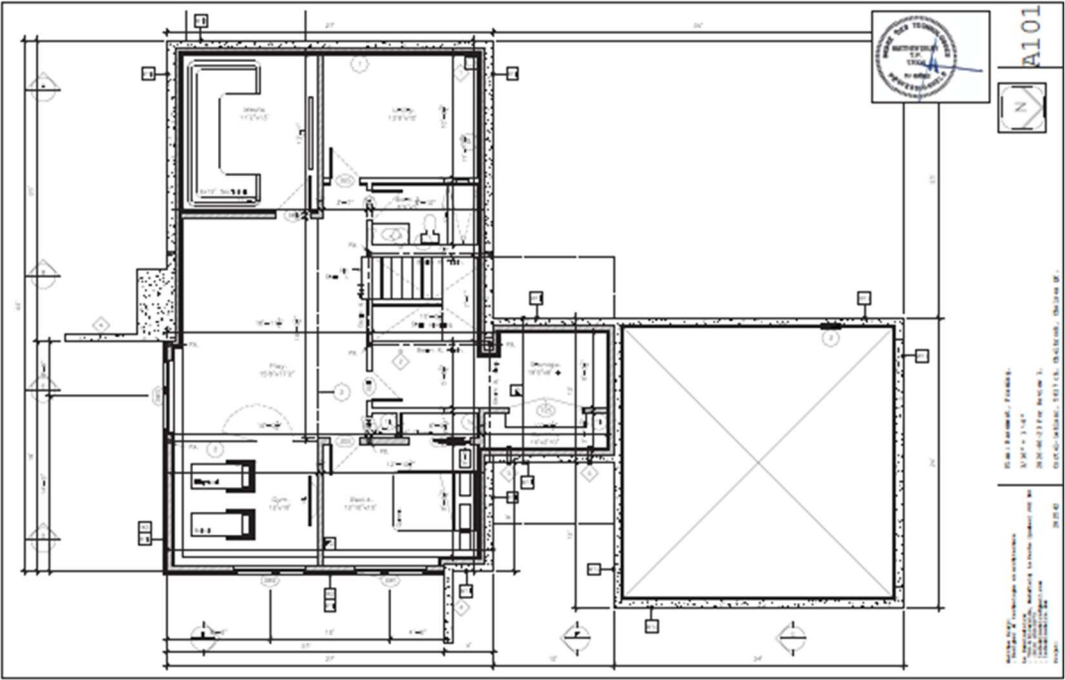
IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.



LOCALISATION – 60, CHEMIN DE LAMOILLE
PIIA – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE



ÉLÉVATIONS – 60, CHEMIN DE LAMOILLE
PIIA – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE



PLAN DES ÉTAGES – 60, CHEMIN DE LAMOILLE
PIIA – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE



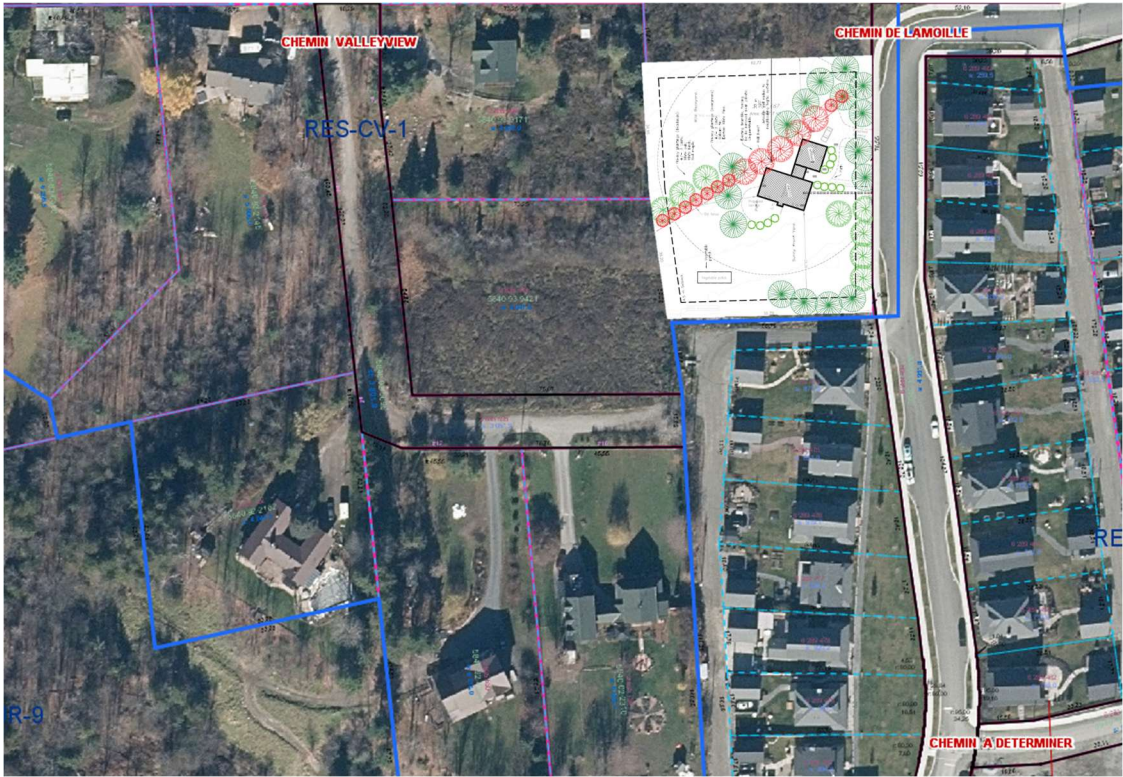
Quartier Hendrick Farm



Chemin Valleyview



PLAN 3D ET RÉSIDENCE AVOISINANTES – 60, CHEMIN DE LAMOILLE
PIIA – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE



MONTAGE SUDD – INTEGRATION DANS LE SECTEUR D'INSERTION
60, CHEMIN DE LAMOILLE
PIIA – HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE

7.3) USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES

**7.4) PROJETS PARTICULIERS DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE /
SPECIFIC PROJECTS OF
CONSTRUCTION, MODIFICATION OR
OCCUPATION OF A BUILDING**

7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION

7.5. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1393-26 –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22
– AJOUT DE SOUS-CLASSES D'USAGE DE LA CLASSE C1 À LA GRILLE
DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE MIX-FP-9**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser l'implantation de services de proximité et la diversification des activités dans le secteur de Farm Point;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 afin d'y ajouter les sous-classes d'usage C1-8 « Aires de bureaux partagés et lieux apparentés », C1-10 « Services médicaux et soins de santé » et C1-11 « Cliniques vétérinaires pour petits animaux domestiques et services de toilettage », permettant ainsi l'ensemble des usages de la classe C1 dans cette zone;

ATTENDU QUE la modification proposée au Règlement de zonage numéro 1215-22 est conforme au Plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea ainsi qu'au Schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de sa séance du 8 juillet 2026;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 août 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 31 août 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Second projet de règlement numéro 1393-26 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1215-22 – Ajout de sous-classes d'usage de la classe C1 à la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 ».

QU'IL soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

7.5. a)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1393-26

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – AJOUT DE SOUS-CLASSES D'USAGE DE LA CLASSE C1 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE MIX-FP-9

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le Règlement de zonage numéro 1215-22 afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite favoriser l'implantation de services de proximité et la diversification des activités dans le secteur de Farm Point;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la grille des spécifications de la zone MIX-FP-9 afin d'y ajouter les sous-classes d'usage C1-8 « Aires de bureaux partagés et lieux apparentés », C1-10 « Services médicaux et soins de santé » et C1-11 « Cliniques vétérinaires pour petits animaux domestiques et services de toilettage », permettant ainsi l'ensemble des usages de la classe C1 dans cette zone;

ATTENDU QUE la modification proposée au Règlement de zonage numéro 1215-22 est conforme au Plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea ainsi qu'au Schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé la présente modification conformément aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de sa séance du 8 juillet 2026;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 août 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 31 août 2026 et qu'aucun membre du public n'était présent;

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications MIX-FP-9 de l'annexe 2 intitulée « Grilles des spécifications », est abrogée et remplacée par la grille des spécifications MIX- FP-9 en annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 15^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.

Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire

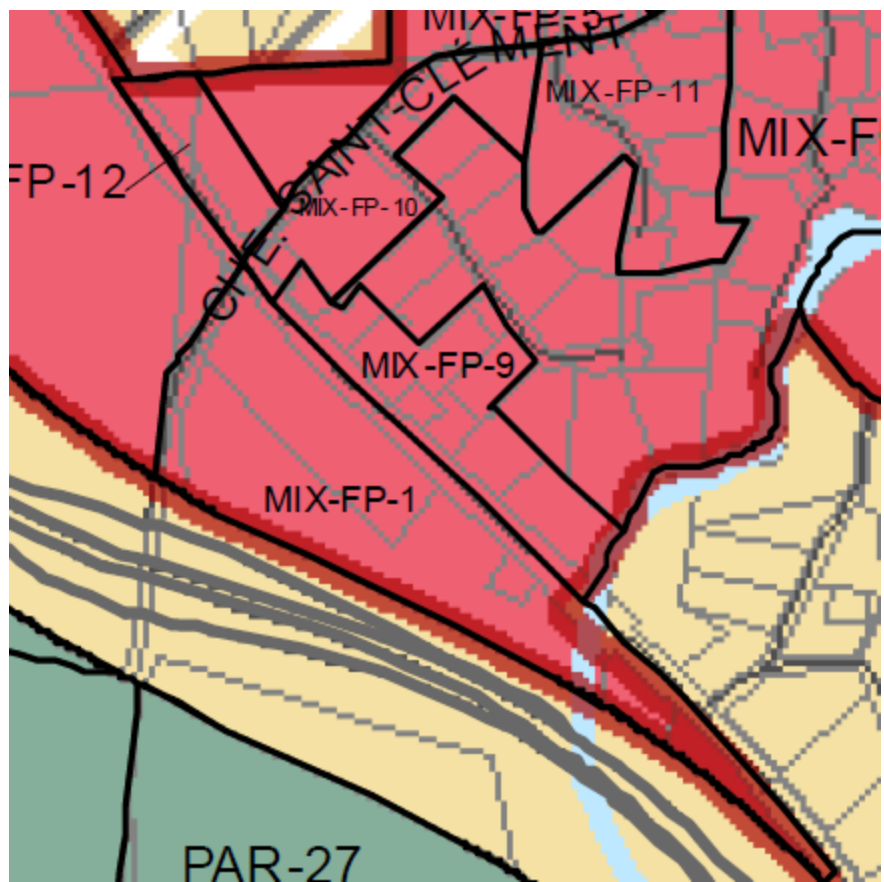
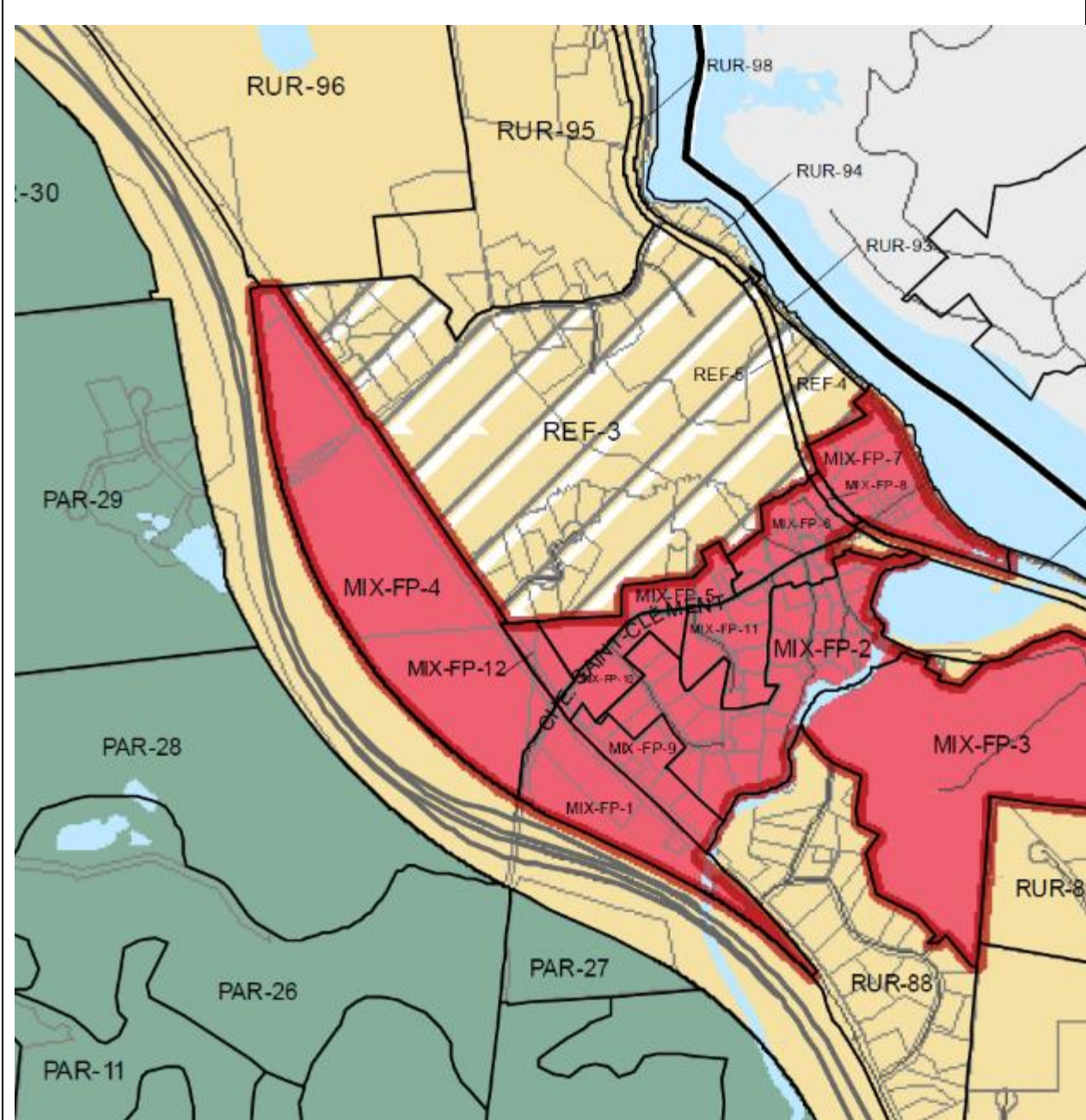
DATE DE L’AVIS DE MOTION :.....	18 AOÛT 2026
DATE DE L’ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :.....	18 AOÛT 2026
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :.....	31 AOÛT 2026
DATE DE L’ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :.....	15 SEPTEMBRE 2026
DATE DE DEMANDE DE RÉFÉRENDUM.....	
DATE DE L’ADOPTION :.....	
NUMÉRO DE RÉSOLUTION :.....	
DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :.....	
DATE DE PUBLICATION DE L’AVIS D’ENTRÉE EN VIGUEUR :.....	

Annexe A
Règlement numéro 1393-26

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	MIX-FP-9									
	CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
	H	HABITATION								
	HI	Unifamiliale	●							
	C	COMMERCE								
	C1	Commerce à nuisance faible		●						
	C2	Commerce à nuisance modérée		●						
	C3	Commerce à nuisance importante		●						
	C5	Commerce de gros, spécialisé et manufacturier		●						
	I	INDUSTRIE								
	R	RÉCRÉATIF								
	Co	CONSERVATION								
	A	AGRICULTURE								
	P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE								
	USAGES SPÉCIFIQUES									
		Usages spécifiquement permis		(1)						
		Usages spécifiquement exclus								
		Usages mixtes								
	NORMES									
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		Isolée	●	●						
		Jumelée								
		En rangée								
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 2						
		En mètres (min. / max.)	- / 15	- / 15						
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		Largeur (min.)	6,5	6,5						
		Superficie d'implantation - m ² (min. / max.)	75 / -	- / 1 400						
		Nombre de logement par bâtiment (max.)								
	MARGES									
		Avant (min.)	4,5	4,5						
		Latérales (min. / totale min.)	4,5 / 9	4,5 / 9						
		Arrière (min.)	4,5	4,5						
	LOTISSEMENT									
		Superficie du terrain - m ² (min.)	4 000	4 000						
		Largeur du terrain (min.)	45	45						
		Profondeur du terrain (min.)								
	RAPPORTS									
		C.E.S. - % (max.)	50	65						
		Espace naturel minimum (%) (min.)	25	15						
	NOTES									
	(1) : C1-1 à C1-11, C2-1, C2-2, C2-3, C2-4, C2-5, C2-6, C2-7, C2-9, C3-1, C3-2, C3-3, C3-14, C3-15 et C5-6. Les normes de lotissement sont pour un lot desservi. Pour toutes autres situations, se référer aux normes de lotissement du Règlement de lotissement.									

Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire



**Zonage
Règlements
Zone MIX-FP-9**

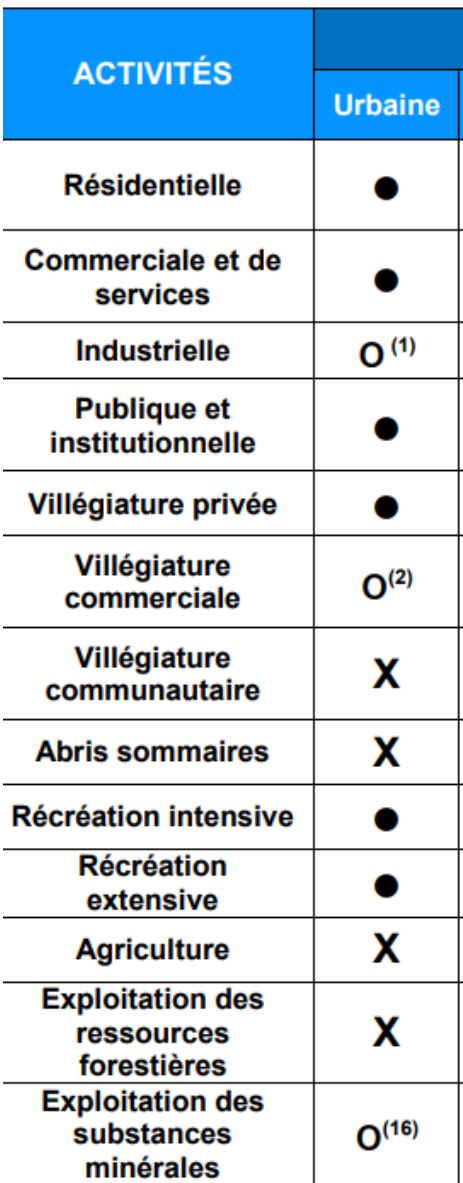
GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	MIX-FP-9									
	CLASSES D'USAGES AUTORISÉES									
	H	HABITATION								
	H1	Unifamiliale	•							
	C	COMMERCE								
	C1	Commerce à nuisance faible		•						
	C2	Commerce à nuisance modérée		•						
	C3	Commerce à nuisance importante		•						
	C5	Commerce de gros, spécialisé et manufacturier		•						
	I	INDUSTRIE								
	R	RÉCRÉATIF								
	Co	CONSERVATION								
	A	AGRICULTURE								
	P	PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE								
	USAGES SPÉCIFIQUES									
		Usages spécifiquement permis		01						
		Usages spécifiquement exclus								
		Usages mixtes								
	NORMES									
	STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		Isolée	•	•						
		Jumelée								
		En rangée								
	HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		En étages (min. / max.)	1 / 3	1 / 2						
		En mètres (min. / max.)	- / 15	- / 15						
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
		Largeur (min.)	6,5	6,5						
		Superficie d'implantation - m2 (min. / max.)	75 / -	- / 1 400						
		Nombre de logement par bâtiment (max.)								
	MARGES									
		Avant (min.)	4,5	4,5						
		Latérales (min. / totale min.)	4,5 / 9	4,5 / 9						
		Arrière (min.)	4,5	4,5						
	LOTISSEMENT									
		Superficie du terrain - m ² (min.)	4 000	4 000						
		Largeur du terrain (min.)	45	45						
		Profondeur du terrain (min.)								
	RAPPORTS									
		C.E.S. - % (max.)	50	65						
		Espace naturel minimum (‰) (min.)	25	15						
	NOTES									
	(1) : C1-1, C1-2, C1-3, C1-4, C1-5, C1-6, C1-7, C1-9, C2-1, C2-2, C2-3, C2-4, C2-5, C2-6, C2-7, C2-9, C3-1, C3-2, C3-3, C3-14, C3-15 et C5-6. Les normes de lotissement sont pour un lot desservi. Pour toutes autres situations, se référer aux normes de lotissement du Règlement de lotissement.									



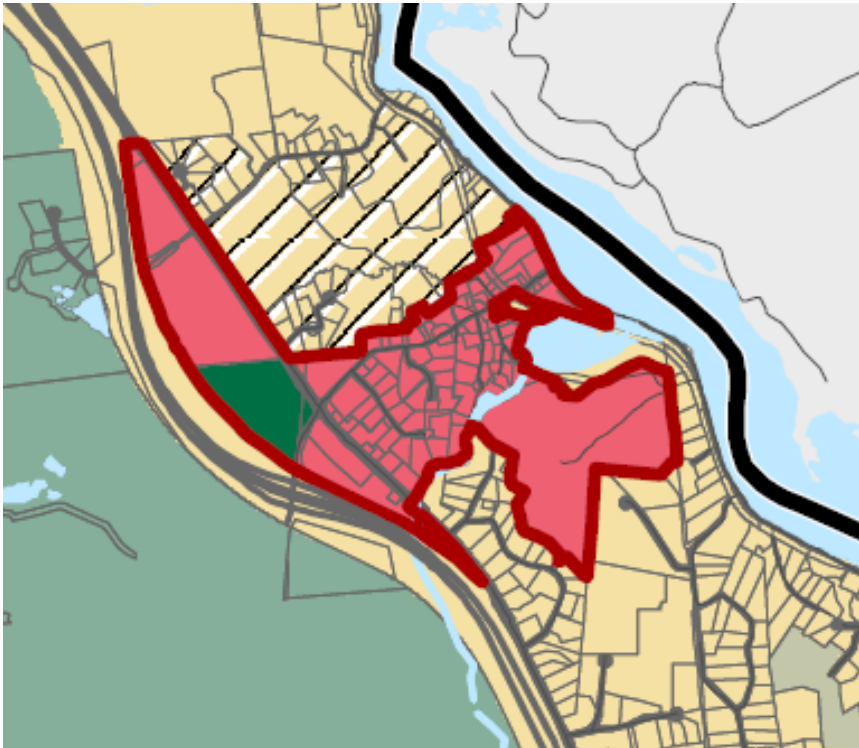
Divers	
P.L.L.A.	•
LPTAA	
Mouvement de terrain	•
Contrainte sonore	

Amendements	
No. de règlement	Date
1296-24	21 août 24

Date: JJ MM AAAA



- : Activité compatible
O: Activité compatible avec restriction (s)
X: Activité incompatible



MIXTE À FARM POINT

		Mixte à Farm point
ACTIVITÉS	Résidentielle	● □
	Commerces et de services	● □
	Industrielle	□
	Publique et institutionnelle	● □
	Villégiature privée	● □
	Villégiature commerciale	□
	Villégiature communautaire	□
	Abris sommaires	□
	Récréation intensive	● □
	Récréation extensive	● □
	Agriculture	□
	Exploitation des ressources forestières	□
	Exploitation des substances minérale	□

Extrait du plan d'urbanisme
Règlements
Zone MIX-FP-9

7.5. b)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026 ordinary sitting

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1388-26 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1215-22 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU RUISSEAU MEECH COMME TERRITOIRE DE CONNECTIVITÉ DES HABITATS

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a prévu, à l'annexe 5 du règlement de zonage, des territoires de connectivité des habitats visant à favoriser la mobilité des espèces et la continuité écologique du territoire, lesquels sont assujettis à des normes particulières d'encadrement;

ATTENDU QUE le ruisseau Meech constitue un élément structurant du réseau hydrique et écologique du territoire municipal et contribue à la connectivité des habitats;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter un territoire de connectivité des habitats associé au ruisseau Meech afin d'assurer la cohérence du réseau écologique prévu au règlement de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé à la séance ordinaire du 7 juillet 2026;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 10 août 2026, que quinze (15) personnes du public y ont participé et que plusieurs questions, commentaires et recommandations ont été formulés à l'égard du projet de règlement;

ATTENDU QUE suivant les commentaires formulés lors de l'assemblée publique de consultation, des ajustements ont été apportés au périmètre du corridor de connectivité ainsi qu'aux dispositions réglementaires proposées, et qu'une deuxième phase d'analyse sera réalisée dans le cadre de l'élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) de Farm Point;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller _____, appuyé par la conseillère/le conseiller _____ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil :

- adopte le « Règlement numéro 1388-26 – Règlement modifiant le règlement de zonage 1215-22 – Dispositions relatives à la protection du ruisseau Meech comme territoire de connectivité des habitats ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1388-26

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1215-22 –
DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU RUISSEAU MEECH
COMME TERRITOIRE DE CONNECTIVITÉ DES HABITATS**

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a prévu, à l'annexe 5 du règlement de zonage, des territoires de connectivité des habitats visant à favoriser la mobilité des espèces et la continuité écologique du territoire, lesquels sont assujettis à des normes particulières d'encadrement;

ATTENDU QUE le ruisseau Meech constitue un élément structurant du réseau hydrique et écologique du territoire municipal et contribue à la connectivité des habitats;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter un territoire de connectivité des habitats associé au ruisseau Meech afin d'assurer la cohérence du réseau écologique prévu au règlement de zonage;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2026 et que le premier projet a été présenté et déposé à la séance ordinaire du 7 juillet 2026;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 10 août 2026, que quinze (15) personnes du public y ont participé et que plusieurs questions, commentaires et recommandations ont été formulés à l'égard du projet de règlement;

ATTENDU QUE suivant les commentaires formulés lors de l'assemblée publique de consultation, des ajustements ont été apportés au périmètre du corridor de connectivité ainsi qu'aux dispositions réglementaires proposées, et qu'une deuxième phase d'analyse sera réalisée dans le cadre de l'élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) de Farm Point;

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

ARTICLE 2

L'annexe 5, intitulée « Plan des territoires de connectivité des habitats » est modifié par l'ajout du secteur du ruisseau Meech, lequel correspond au territoire illustré à l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3

La section 7.8, intitulée « Dispositions relatives à la protection des territoires de connectivité des habitats », est modifiée par l'ajout, après l'article 7.8.4, de l'article 7.8.5 suivant :

Article 7.8.5 Dispositions applicables à la protection du territoire de connectivité des habitats du ruisseau Meech

Dans les portions de territoire identifiées comme le secteur du ruisseau Meech dans le plan des territoires de connectivité des habitats, les dispositions suivantes s'appliquent :

1. L'installation d'une clôture ou autres éléments sur les lignes de propriété pouvant constituer un obstacle à la libre circulation des espèces est prohibée, à l'exception des clôtures formant l'enceinte de sécurité entourant un bassin d'eau, telle une piscine ou un spa, ou une clôture entourant un potager.
2. Toute demande de permis de construction d'un nouveau bâtiment doit être accompagnée d'un plan d'implantation démontrant la protection des arbres et le maintien du couvert forestier et végétal naturel sur 70% de la superficie de la propriété.
3. En présence d'habitats ou d'individus d'espèces menacées ou vulnérables sur le terrain, un rayon de protection de 30 mètres devra être maintenu autour de l'habitat identifié à l'étude.
4. Malgré le paragraphe précédent, il est possible de déplacer une espèce menacée ou vulnérable avec l'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
5. La largeur de la rive est portée à 30 mètres, selon les modalités de délimitation prévues à la section 7.6.

Malgré le premier alinéa, lorsque l'application de cette largeur de rive, combinée aux autres dispositions du présent règlement, ne permet pas l'implantation d'un bâtiment principal sur un lot cadastré, ce bâtiment peut empiéter dans la rive de 30 mètres, sans toutefois être situé à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux.

Le bâtiment principal doit être implanté de manière à minimiser l'empiètement dans la rive de 30 mètres et à tendre vers le respect de cette largeur. Le requérant doit démontrer qu'aucune autre implantation raisonnable ne permet de réduire davantage cet empiètement.

Sont également exemptés de la rive de 30 mètres, les ouvrages et travaux liés à l'installation d'un système de traitement des eaux usées, pourvu qu'ils soient implantés à une distance minimale de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, mesurée horizontalement.

ARTICLE 4

Remplacer, dans l'ensemble du règlement de zonage, toute référence au « ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques » par le « ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

ARTICLE 5

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, CE 15^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.

Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :	5 MAI 2026
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :	7 JUILLET 2026
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :	10 AOÛT 2026
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :	SANS OBJET (S.O.)
DATE DE L'ADOPTION :	
NUMÉRO DE RÉOLUTION :	
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	

Annexe A
Règlement numéro 1388-26

Annexe 5 – Plan des territoires de connectivité



Claudine Lacasse
Directrice générale

Brian Nolan
Maire

7.6) DIVERS / VARIOUS

8) ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

**9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET
MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS,
INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

**10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE
COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS,
CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

10. a)

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF DE VIE COMMUNAUTAIRE ET DES CIMETIÈRES – MONSIEUR HERVE LEMAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea, par le biais du règlement numéro 1370-26, a constitué le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières (CCVCC) qui a pour mandat de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière de loisirs, de sport, de culture, de vie communautaire et de cimetières en appui aux diverses politiques et plans directeurs;

ATTENDU QU'IL y a un siège à combler au sein du comité;

ATTENDU QUE Monsieur Herve Lemaire, résident de Chelsea, a indiqué son intérêt à siéger à titre de membre votant du comité;

ATTENDU QU'À la suite d'une entrevue et à l'évaluation du curriculum vitae de Monsieur Lemaire, la présidente du CCVCC, Madame Marie-Claude Renaud, conseillère du district 1 et la vice-présidente, Madame Susan Young, conseillère du district 4, recommandent sa nomination au CCVCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil accepte que Monsieur Herve Lemaire soit nommé à titre de membre votant au comité consultatif de vie communautaire et des cimetières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY

Séance ordinaire du 15 septembre 2026 / September 15, 2026, ordinary sitting

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller ,
appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que cette séance
ordinaire soit levée.